D
3 1176 J005 2

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/lemarocdaujourdh00gann

LE MAROC

D'AUJOURD'HUI

D'HIER ET DE DEMAIN

36 C

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

ARTHUR DE GANNIERS

LE MAROC
D'AUJOURD'HUI
D'HIER ET DE DEMAIN

OUVRAGE ILLUSTRÉ
de gravures sur bois et accompagné d'une carte

NOUVELLE ÉDITION

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE
COMBET & Cie, ÉDITEURS
5, RUE PALATINE (VIe)

Tous droits réservés.

DT
324
G36
1902

795295

INTRODUCTION

Quand on étudie avec attention l'histoire de l'Europe depuis quatre cents ans, — non pas au point de vue de ses luttes mesquines et des guerres qui l'ont désolée, — mais en envisageant sous un rapport plus élevé le développement moral et sociologique des peuples qui vivent à sa surface, on aperçoit la même race que des migrations successives avaient poussée, six mille ans avant l'ère chrétienne, des plateaux de l'Asie vers les contrées plus tempérées de l'ancien continent, éprouver, dès la fin du moyen âge, une tendance irrésistible à immigrer de nouveau vers des terres inconnues (1).

A l'époque où Marco Polo, où Béthencourt,

(1) On fixe généralement à six mille ans avant l'ère chrétienne la date de la première migration aryenne, des plateaux asiatiques en Europe.

Barthélemy Diaz, Christophe Colomb, Vasco de Gama, entreprirent leurs premiers voyages, la population qui couvrait l'Europe n'était pas le dixième de ce que nous la voyons aujourd'hui (1). D'immenses fractions de ses territoires demeuraient à peine habitées, et l'on serait bien loin de la vérité en prétendant que ce fut pour combattre la pléthore d'existences qui l'aurait envahie, que les grands découvreurs dont nous avons cité plus haut les noms, cherchèrent les vastes continents et les horizons inconnus qu'ils ouvrirent devant leurs compatriotes.

La véritable raison n'est certainement pas celle-là.

Tout d'abord ce sont les peuples répandus sur les côtes occidentales de l'Europe que saisit le vertige de la découverte, l'appât de l'inconnu. En premier lieu viennent les Français, avec le Calaisien Béthencourt qui découvre les Canaries en 1404, puis c'est le tour des Portugais, troublés par la contemplation de cet

(1) D'après Moreau de Jonnès, l'Europe double sa population en soixante-huit ans, époque moyenne. Le chiffre moins élevé est, pour la Belgique, quarante et un ans, et le plus élevé, pour la France, cent dix-huit ans. D'après ce calcul, l'ancien continent serait aujourd'hui sept fois plus peuplé qu'au quinzième siècle, mais il faut tenir compte que la proportion adoptée ne s'applique qu'au siècle dernier; elle demeure beaucoup trop forte pour les trois siècles précédents.

Océan par delà lequel ils cherchent à voir; après les Portugais, les Espagnols conduits par un Italien, enfin les Anglais et les Hollandais, confinant les uns et les autres à la mer par une étendue considérable ou par la totalité de leurs côtes.

Le mouvement entamé au commencement du XVe siècle, se continue au XVIe avec un redoublement d'activité et d'énergie. Peu à peu les peuples du centre de l'Europe prennent part à l'effervescence générale. En 1642, Richelieu invite le roi Louis XIII à planter le drapeau fleurdelisé sur Madagascar, et dans les années qui suivent, de hardis marins vont prendre pied au nom de la France au Canada, aux Antilles, aux Indes.

Au XVIIIe siècle, le mouvement continue en s'accentuant avec un redoublement d'énergie. A cette époque, le continent américain est conquis en entier au sud par l'Espagne, au centre par l'Angleterre, au Canada par la France : comme il n'y a plus de champ ouvert aux investigateurs de ce côté, c'est sur les mers de l'Inde, vers les continents asiatiques et africains que s'élancent les explorateurs. Les noms du Danois Behring, du Hanovrien Niebuhr, du Suédois Thunberg, des Anglais Carteret et Cook, des Français Sonnerat, Bougainville, La Pérouse, Adanson, Levaillant, personnifient

le mouvement géographique au dehors de l'Europe, à cette glorieuse époque.

Et à mesure que ces grands audacieux disparaissent, d'autres, en grand nombre, fascinés par leur exemple et par leurs découvertes, s'élancent, à leur tour, à la recherche des terres inexplorées. La vapeur et l'électricité viennent activer encore cette fièvre de l'inconnu, en mettant à la disposition des voyageurs des moyens merveilleux de transport et de renseignements, et, grâce à ces facilités, nous assistons de nos jours à un mouvement d'expansion vers l'Orient qui n'a jamais eu de précédent.

En Asie, la Russie, qui s'est avancée par le continent, est aux prises avec l'Angleterre, dont les vaisseaux ont fait le grand tour par les mers de l'Inde. Cette dernière, qui a perdu ses colonies d'Amérique, s'est rendue maîtresse du continent australien et de la moitié de l'empire asiatique. La Hollande cherche à maintenir et à développer son influence dans les mers où elle a régné sans partage, à Java, à Sumatra, sur la côte africaine. L'Espagne, le Portugal, défendent énergiquement leurs anciens droits, et des peuples nés d'hier comme la Belgique, l'Italie, ou l'empire d'Allemagne, témoignent hautement de leurs visées conquérantes au Congo, dans la Tripolitaine, dans la mer Rouge,

De nos jours, la raison de l'insuffisance de notre vieux continent à nourrir une population qui s'accroît dans une proportion incessante pourrait être mise en avant avec plus de raison qu'il y a quatre cents ans. Et cependant, serait-on en droit de dire que l'Europe est devenue trop exiguë pour le nombre de ses enfants? En France seulement, un des pays les mieux cultivés d'Europe, ne compte-t-on pas encore 8 millions d'hectares — sur 52 qui forment la totalité — composés uniquement de landes, de pâtis et de bruyères?

Non, l'Europe pourrait être encore pour nous l'*alma parens* de Virgile, si notre race, plus casanière, n'avait en elle l'amour de la nouveauté, des découvertes, cette instabilité instinctive qui l'amena, il y a six mille ans, des bords du Gange aux rives du Danube et du Rhin.

D'ailleurs, il faut le dire, cette instabilité ne lui est pas particulière. « L'histoire de l'humanité se réduit presque à celle des migrations des hommes sur le globe; les luttes incessantes qu'elle enregistre ne sont que combats pour la possession des climats les plus doux, des terres les plus fécondes. » A la même heure où la race blanche se porte avec un irrésistible penchant vers l'Orient, et spécialement vers cette terre africaine, l'objet

de si ardentes convoitises, nous assistons à une véritable invasion des races noire et jaune vers le continent américain. C'est donc le lot de l'humanité de marcher et de se mouvoir, de tendre vers un inconnu qui fait miroiter devant ses yeux de chatoyants mirages. Pour les peuples comme pour les individus, le mouvement n'est-il pas la vie?

L'histoire de l'expansion coloniale des divers peuples du continent européen serait une étude bien curieuse à faire, et nul doute que le moraliste n'en tirât pour l'histoire de l'humanité de précieuses conclusions. Chaque peuple colonise à sa façon : chaque race a ses procédés pour s'implanter sur le territoire qu'elle foule pour la première fois, en vainqueur, en despote ou en ami. Jadis Rome eut le courage de sa barbarie et son *Væ victis!* lancé insolemment aux peuples qu'elle écrasait, les prévenait qu'ils eussent à bannir toute espérance. L'Europe moderne n'a pas agi avec autant de brutalité : les mots de progrès, de civilisation, de bien-être ont été généralement mis en avant par tous les conquérants modernes qui se sont élancés vers le nouveau monde et vers les Indes, mais qui saura le nombre des victimes sacrifiées sans pitié sous le couvert de ces expressions sacrées?

La France, nous pouvons le dire bien haut,

car le fait est tout à notre honneur, n'a jamais su verser le sang pour s'implanter dans les pays éloignés où elle s'efforçait de se fixer, et c'est pour cette raison peut-être que certains peuples — les Anglais par exemple — tiennent encore aujourd'hui en médiocre estime nos facultés colonisatrices. En Orient, aux Indes, en Amérique, les couleurs françaises n'ont jamais propagé que des idées d'égalité et de justice. Les souvenirs de La Bourdonnais et de Dupleix aux Indes, de Montcalm au Canada, de Bugeaud en Algérie, de Galliéni à Madagascar seront toujours entourés d'une auréole glorieuse que n'obscurcira pas la moindre tache sanglante.

Il n'en est malheureusement pas de même pour bien des peuples que nous ne voulons pas nommer.

La conquête lointaine, quand elle n'a réellement pour but que l'éducation morale de races arriérées, sauvages ou moins civilisées, n'a pas besoin d'être défendue. Quelle que soit l'opinion qu'on ait encore aujourd'hui sur l'Algérie, sur les avantages qu'elle procure à la métropole, sur le plus ou moins de raison qu'ont eu la Restauration et la monarchie de Juillet d'en entreprendre et d'en organiser la conquête, personne ne saurait nier qu'au point de vue de la civilisation, du pro-

grès, de la prospérité, du bien général de l'humanité, notre influence n'ait été salutaire dans l'immense domaine des deys, que l'Algérie de 1895 ne soit préférable à l'Algérie de 1830.

Sous ce rapport, la France en annexant sans verser de sang la Tunisie à sa grande colonie africaine, a continué généreusement l'œuvre de Charles X, et quand on aura publié les circonstances assez vulgaires dans lesquelles a été effectuée cette seconde conquête, on arrivera sans doute à excuser les moyens, en faveur de la fin qu'on se proposait d'atteindre.

L'adjonction de la Tunisie à l'Algérie, en nous attribuant l'étendue des côtes qui séparent le cap Roux de la Tripolitaine, a donné à la France, dans le nord de l'Afrique, la limite territoriale naturelle qu'elle devait atteindre vers l'est.

Mais, ce premier résultat obtenu, il était rationnel que les préoccupations de notre pays se portassent sur l'autre flanc de notre grande colonie et que les esprits désireux de voir notre Algérie également assurée à l'est et à l'ouest, se demandassent si, vers le Maroc, nous avions bien les sécurités auxquelles nous étions en droit d'aspirer.

Il n'était pas difficile d'apercevoir combien,

sous ce rapport, nos *desiderata* étaient loin d'être atteints, combien la situation actuelle demeurait entachée d'un caractère provisoire.

Il est incontestable, — l'histoire est là pour le démontrer, — que le nord-ouest de l'Afrique, de la Tripolitaine à l'embouchure du fleuve Noun ou Draâh, qui se jette dans l'Océan, vis-à-vis des Canaries et sert de limite méridionale au sud du Maroc, constitue une région unique à laquelle conviendrait une unique souveraineté.

Au temps des Romains, tout ce pays, scindé en cinq provinces, ne formait en réalité qu'un tout indivis (1) ; plus tard, les Arabes donnèrent également un nom général, celui de Maghreb, à toute cette partie du continent africain et les dénominations de Maghreb el Aoula, donné à la Tunisie, de Maghreb el Aouçaht, attribué à l'Algérie, de Maghreb el Aksa, choisi pour le Maroc, confirment bien cette vérité que cette partie de la côte méditerranéo-africaine formait un empire unique.

Il est certain encore que la position prépondérante de la France dans la Méditerranée et

(1) C'était, à l'est, l'Afrique proconsulaire ou pays de Carhage, avec la Byzacène et la Tripolitaine ; à l'ouest, la Numidie, avec Constantine pour capitale ; enfin, plus à l'ouest encore, les trois Maurétanies ; la Sitifienne, capitale, Sétif, la Césarienne, chef-lieu Cherchell, la Tingitane, capitale Tanger.

son établissement définitif en Tunisie, en Algérie, à Timbouctou et au Soudan donnent, le cas échéant, à notre pays le droit d'envisager le sol marocain comme faisant partie de son domaine.

Toutefois, dans la situation de la politique européenne et avec les bases du droit public tel qu'on l'applique aujourd'hui en fait de colonies : à savoir que la terre est au premier occupant *pourvu que l'occupation soit effective,* il faut peut-être s'attendre à voir nos justes prétentions contestées.

Il peut paraître oiseux de rechercher à qui, en droit, appartient le Maroc, quand le Maroc existe toujours comme puissance, qu'il jouit toujours de son autonomie, qu'il a son souverain, son peuple, son armée. Cependant, pour peu qu'on ait étudié les questions africaines, il n'est pas permis d'ignorer que, dès aujourd'hui, le Maghreb est une succession ouverte, et qu'en dehors de la France, bien d'autres prétendants sont déjà sur les rangs.

Les révoltes qui, dans ces dernières années, ont éclaté au Maroc, l'insurrection de Bou-Amama, les réclamations de la France pour la répression du banditisme qui infeste notre province d'Oran et nous expose à des agressions comme celle de Timimoun (18 février 1901) par exemple, les tentatives des Maures du

Riff (1) contre les possessions espagnoles d'Alhucemas et de Melilla concentrent depuis quelques années l'attention de l'Europe sur l'ancien empire des Almoravides.

Dans la situation tendue de notre vieux continent, les moindres questions prennent une importance exceptionnelle, et celle du Maroc, qui, en des temps moins troublés, eût été sans doute reléguée au second plan, tire des circonstances dans lesquelles elle se présente une gravité spéciale. Comme des gens qui redoutent un incendie imminent, nous nous demandons, à la moindre trace de feu, si elle ne sera point l'étincelle qui fera sauter les poudres.

Encore que nous vivions à une époque brutale où les raisons de droit aient moins d'autorité que jamais ; bien qu'il nous ait été donné d'entendre un diplomate célèbre proclamer, en plein XIXe siècle, cet axiome insensé, que la force est la loi suprême, il ne sera pas inutile, relativement à cet empire du Maroc, de rechercher, de dire les compétitions, les espérances, les ambitions des puissances et de les comparer à leurs droits.

A l'heure où peuvent naître, de l'autre côté de Gibraltar, des complications inattendues, il

(1) On nomme ainsi la partie du Maroc baignée par la Méditerranée.

est bon que l'opinion publique soit éclairée sur une question plus européenne qu'africaine : une exacte connaissance des problèmes est une condition indispensable pour leur appliquer une solution rationnelle.

LE MAROC

D'AUJOURD'HUI, D'HIER ET DE DEMAIN

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE DU MAROC.

CHAPITRE PREMIER.

OROGRAPHIE. — FLEUVES. — CLIMAT. — FLORE.

Quand on examine sur une carte géographique ce que nous appelons en Europe l'empire du Maroc, on aperçoit un quadrilatère irrégulier dont la superficie, calculée à vol d'oiseau, est d'environ 500,000 kilomètres carrés, un peu moins de ce que compte l'Algérie, environ ce que mesure la France.

Ce vaste territoire est baigné par la Méditerranée du point où il confine à l'Algérie jusqu'à Ceuta, vis-à-vis Gibraltar, sur une étendue de 300 kilomètres; la côte occidentale, que borde l'Océan, n'a pas moins de 800 kilomè-

tres; quant aux deux autres faces, le côté confinant à l'Algérie à l'est, celui qui sépare le Maroc du Sahara au sud, ils ont une longueur, le premier, de 700 kilomètres, le second, de 900.

Au point de vue orographique, le Maroc est traversé, du sud-ouest au nord-est, sur une étendue de 600 kilomètres, par la chaîne de l'Atlas, dont l'inclinaison sur l'équateur est d'environ 25 degrés. Cette déformation principale n'est d'ailleurs pas la seule qui mouvemente le sol du territoire marocain. Au sud de l'Atlas, les dépressions sont peu nombreuses et peu considérables, mais au nord, de multiples plissements bossuent le sol en différents endroits et atteignent parfois des hauteurs qui s'élèvent jusqu'à 3,900 mètres.

Le centre du système montagneux du Maroc peut être placé au point occupé par le pic principal du Djebel Aïatchine ou Aiaschine, environ par 32° 42′ de latitude nord, 6° 30′ ouest du méridien de Paris.

Ce Djebel Aïatchine, qui fait partie du grand Atlas, détache dans tous les sens une série d'innombrables rameaux dont les principaux sont : au nord, le Tamarakouit, à l'ouest, l'Ahitaiah et l'Enhiane. On peut considérer également comme se rattachant, quoique d'une façon éloignée au Djebel Aïatchine l'épanouissement mon-

tagneux qui constitue les hauteurs du Riff et borde la Méditerranée entre la basse Moulouya et Tanger. Dans la crête principale de ce dernier soulèvement, désigné sous le nom général de Saindjah, il faut citer les hauteurs de Ouezzan et d'Habib qui s'élèvent au sud de Té-

Vue d'Ouezzan.

touan, le Djebel Kmash, le Djebel Zarzarh qui domine la ville d'Ouezzan.

Les montagnes du Riff n'ont point été mesurées plus exactement que celles de l'Atlas marocain; toutefois d'après les observations approchées qui ont été pratiquées au-dessus de quelques-uns de leurs points culminants, on est certain que leur altitude n'atteint pas 2,500

mètres. Leurs deux versants principaux, celui qui s'incline sur la Méditerranée et celui qui regarde l'intérieur des terres, sont très différents d'aspect. Autant le premier est verdoyant, garni de forêts et d'essences végétales diverses, autant le second est desséché et aride. C'est une remarque qu'on peut faire également lorsqu'on étudie les deux versants de la grande épine dorsale algérienne; les pentes exposées au nord-ouest sont relativement fertiles si on les compare au versant du sud-est sans cesse brûlé par la réverbération des sables du désert.

La partie des montagnes riffaines qui va de Tétouan à Tanger en emplissant de ses ramifications la presqu'île qui finit à Ceuta, n'a point l'élévation ni les difficultés de transit que l'on peut constater pour le Saindjah. Le Djebel-Haouz et le Djebel Buliounèse (1) sont les deux pointes extrêmes de ce soulèvement qui fait pendant à Gibraltar, avec une hauteur beaucoup plus considérable que celle de la Pointe d'Europe.

Au sud-ouest du Djebel Aïatchine, l'Atlas s'étend jusqu'au rivage océanique en s'élevant à des hauteurs qui atteignent parfois 4,000 mètres : cette altitude peut être considérée

(1) Les Espagnols disent *Bouillonesse* (bullones).

comme un maximum rarement obtenu et jamais dépassé.

L'Atlas, dans le voisinage de l'Aïatchine n'a été franchi encore que par un seul Européen, M. de Foucauld, et s'il faut en croire ce voyageur, il est nécessaire de descendre à plus de 250 kilomètres vers le sud-ouest pour trouver des brèches praticables aux caravanes. On rencontre en cet endroit les divers cols du Tizi-Naglaouï qui permettent une communication assez facile entre le bassin supérieur de l'Oum-er-Rbia, entre la ville de Maroc et le bassin supérieur du Draâh, c'est-à-dire entre les deux versants de l'Atlas; cependant, il faut tenir compte qu'en hiver la neige intercepte souvent le passage.

Au sud des Tizi-Naglaouï se trouve la montagne la plus élevée de toute la chaîne, le Djebel Sirouah, revêtu, nous dit Foucauld, de neiges éternelles; ce pic fait partie du massif du Deren ou Drahren qui s'étend jusqu'au col de Tagherout (10° de longitude ouest) et relie le grand Atlas au petit Atlas dont nous parlerons tout à l'heure.

Le Deren se prolonge vers le sud-ouest par l'Adrar et l'Aouara et vient finir au nord d'Agadir, à l'embouchure du Sous, en conservant encore une hauteur de plus de 2,000 mètres.

Au sud du grand Atlas, nous avons à si-

gnaler encore comme montagnes, deux séries de hauteurs parallèles à la chaîne principale, d'altitude beaucoup moindre, mais cependant d'un relief suffisant pour mériter une mention spéciale.

Ce sont d'abord les déformations connues sous le nom de petit Atlas, qui atteignent parfois 1,500 mètres s'il faut en croire Rohlfs, et plus au sud encore, les collines de Bani.

Le petit Atlas n'a nulle part l'aspect grandiose et souvent désolé de l'Aïatchine ou du Deren; plutôt qu'une chaîne continue, c'est une série de hauteurs distinctes où les endroits pittoresques ne sont point rares; les dépressions y sont nombreuses et leur franchissement n'y présente nulle part de véritables difficultés. Quant au Bani, c'est un seuil rocheux de deux ou trois cents mètres de haut, émergeant à pic du sol du désert et placé là, ce semble, pour arrêter l'envahissement des sables poussés par le vent du sud-est : le Bani s'étend des sources du Draâh à l'océan Atlantique sur une étendue d'environ 500 kilomètres.

Le petit Atlas et le Bani ont, comme on vient de le voir, une direction parallèle au grand Atlas et sont sans doute les plissements, les crevasses d'un même soulèvement. Au contraire, les ramifications qui s'étendent au nord-ouest du grand Atlas affectent la forme de ra-

meaux perpendiculaires à la crête principale.

Au sud des montagnes du Riff et se détachant d'un des plus importants contreforts nord-occidentaux de l'Atlas est le Djebel Enhiane ou Aniane dont les ramifications s'étendent jusqu'à Fez et Mequinez : viennent ensuite le Djebel Akbdar entre l'Oued Tensift et l'Oum-er-Rbia, enfin les divers massifs qui bordent la côte entre Agadir et Mogador, et dont le principal est le Djebel Hadib.

Les fleuves du Maroc sont de beaucoup les plus considérables de toute la région africaine qui confine à la Méditerranée. Sur le versant septentrional, le premier et à peu près le seul à signaler est la Moulouya (M'louya) qui formait autrefois la limite entre la Tingitane et la Maurétanie césarienne.

Ce fleuve prend sa source dans le grand Atlas, au Djebel Aïatchine et se jette dans la Méditerranée à quelques kilomètres à l'ouest de Nemours, après un cours d'environ 400 kilomètres. De la Moulouya à l'Oued Ras qui arrose Tanger, on ne rencontre que des torrents sans importance, et les véritables rivières ne recommencent à apparaître que sur la côte occidentale. Là, nous trouvons successivement en descendant du nord au sud, l'Oued Hetcherat qui, après avoir traversé une vallée sinon fertile tout au moins pittoresque, parfois

verdoyante, se jette à la mer près de Tanger; l'Oued Khous, qui vient des montagnes de Ouezzan et atteint l'Océan près de Larache. Après Larache, la côte sablonneuse, forme divers deltas où viennent se perdre plusieurs ruisseaux qui prennent leur source, comme l'Oued Khous, dans les montagnes du Ouezzan : c'est la côte de l'Al-Gharb, — l'Algarve des Portugais — avec les deux villes de Kars-el-Kebir, et Medya, l'ancienne Mamorra des Hispano-portugais. Au sud de Mamorra, on rencontre successivement comme rivières importantes : le Sebou (Sbour), connu de Pline qui l'avait appelé le « Merveilleux », le Bou-Begrabe, l'Oum-er-Rbia ou « mère des pâturages », l'Oued Tensift, l'Oued Sous, enfin l'Oued Draâh.

Les derniers cours d'eau que nous venons de nommer, ont, la plupart, une importance sérieuse au point de vue géographique, et ils pourraient en acquérir une autre bien supérieure sous le rapport commercial. Le Sebou qui arrose Fez, est le second fleuve de l'Afrique pour l'abondance de son débit. Large de 300 mètres « dans sa plaine inférieure que parsèment des ruines romaines, il coule en méandres entre des berges terreuses de sept mètres de hauteur, qu'il dépasse parfois dans les crues. » Sa profondeur ordinaire est d'environ trois

mètres. Prenant sa source au nœud de montagnes qui lie l'Atlas au système des dépressions du Riff, le Sebou constitue avec la Moulouya, un canal naturel qui unit la Méditerranée à l'Océan : nul doute que, même dans l'état

La rivière Sebou.

actuel d'anarchie où se trouve le Maroc, des communications commerciales se seraient établies par cette voie, si le voisinage des tribus pillardes qui infestent les sources de ces deux cours d'eau n'interdisait de ce côté tout passage.

Le Bou-Begrabe, le premier fleuve que l'on

rencontre au sud du Sebou, n'a guère d'importance comme cours d'eau : il est à noter cependant parce qu'il sépare politiquement les territoires de Maroc et de Fez.

C'est une rivière très souvent sans eau, dont l'étendue ne dépasse pas 150 kilomètres.

L'Oued Oum-er-Rbia est, comme le Sebou, un fleuve considérable, et certains voyageurs, Renou et Hooker entre autres, prétendent qu'il lui est supérieur comme débit ; son lit peu profond, presque sans berges, lui permet au moment des pluies de se répandre à une grande distance de ses deux rives. Il résulte de ces inondations fréquentes à certains moments de l'année, que la vallée de l'Oum-er-Rbia est très fertile, surtout près de l'estuaire ; de là le nom du fleuve : mère des pâturages.

L'Oum-er-Rbia est navigable en toute saison pour les radeaux en jonc du pays ; peut-être avec certains travaux de canalisation, le rendrait-on facilement abordable à des embarcations plus considérables.

Au sud de l'Oum-er-Rbia, les oueds Tensift, Sous et Assaka sont plutôt des lits de rivière que des cours d'eau proprement dits. Tous les trois, démesurément grossis pendant l'hiver, demeurent presque à sec pendant l'été. Dans son livre intitulé *Timbouctou*, le docteur O. Lenz, nous raconte qu'au moment où il traversa la ri-

vière Sous, en mars 1880, ce cours d'eau avait à peine 50 centimètres de profondeur sur trois ou quatre milles de largeur.

Le Draâh, le dernier des fleuves marocains qui se jettent dans l'Atlantique, est le fleuve le plus considérable du Maroc au point de vue de

Un oued au Maroc.

l'étendue de son cours. Il descend de l'Aïatchine, mais sur le versant sud-ouest de cette montagne, court d'abord entre le grand et le petit Atlas, franchit ce dernier au sud du massif de Chageroune et se dirige de là vers l'Océan, après avoir perdu dans les sables la presque totalité de ses eaux.

Pour que cette rapide nomenclature du sys-

tème hydrographique du Maroc ne soit pas trop incomplète, nous avons à signaler encore deux cours d'eau importants : l'Oued Zis et l'Oued Ghir qui descendent l'un et l'autre de l'Aïatchine se dirigeant directement du nord au sud et, après un cours considérable, vont se perdre dans les sables, à moins — ce qui est fort probable — qu'ils ne rejoignent le Draâh par une communication souterraine.

Le climat du Maroc, en particulier sur la côte de l'Atlantique, est d'une douceur et d'une régularité qui en font un des pays les plus sains qu'on puisse désirer. A Mogador, qui s'étend sous le 32e degré de latitude, la température ne s'abaisse jamais au-dessous de 10 degrés et ne s'élève pas plus haut que 31° (1) : aussi les maladies dues aux fréquents changements de température sont-elles inconnues dans cette zone tempérée, et la phtisie, par exemple, qui fait en Europe de si rudes ravages, est, à Mogador, une véritable exception (2).

Dans un pays qui s'étend du 37e au 27e degré de latitude, qui confine d'un côté à la mer, de l'autre aux sables du Sahara, toutes les régions ne sont pas aussi favorisées. Ainsi, la partie du

(1) Observations de Beaumier sur une période de neuf années.

(2) Le docteur Thévenin n'a constaté que cinq cas de phtisie en dix années, et encore trois malades avaient-ils rapporté cette affection d'un autre pays.

sud est plus desséchée que la zone septentrionale, et, au contraire, on constate souvent à Tanger une humidité malsaine; cependant, d'une façon générale, on peut dire que le Maroc est un pays privilégié sous le rapport du climat, et que les conditions hygiéniques de l'existence y sont préférables non seulement à celles que nous avons en France, mais à celles dont jouissent l'Espagne et l'Algérie.

Au point de vue de la végétation, le sol marocain produit un quart des essences que l'on rencontre en Espagne; cent quatre-vingt-une espèces lui sont particulières.

C'est dans la région des montagnes et sur le versant septentrional, que se trouvent, sous ce rapport, les plus grandes richesses; malheureusement l'incurie et l'insouciance des habitants qui incendient à tort et à travers les forêts pour se créer des pâturages, exercent chaque année, dans cette branche de la fortune publique, d'irréparables ravages. Le dattier pousse à Tanger comme à Mogador, mais, ni dans l'une ni dans l'autre de ces villes, il ne donne de fruits estimés : il faut remonter jusqu'aux oasis du Draâh ou de Tafilet pour rencontrer des dattes arrivant à entière maturité.

D'ailleurs les deux versants de l'Atlas constituent pour la végétation deux zones bien tranchées : au nord, les essences européennes; au

sud, les productions sahariennes et équatoriales.

Nous avons déjà remarqué ce fait à propos des montagnes du Riff; il est plus naturel encore de le constater ici.

CHAPITRE II.

LES VILLES PRINCIPALES.

Si, après avoir examiné rapidement ce qu'est le Maroc, au point de vue de l'orographie, de l'hydrographie, du climat et de la flore, nous cherchons à compter les divisions territoriales suivant lesquelles on peut — avec beaucoup d'arbitraire — partager le pays, nous nous trouvons devant un ensemble de systèmes divers, très différents, aussi variés que le nombre des voyageurs qui nous en ont dressé le tableau. D'après Lenz, l'empire chérifien était divisé, en 1867, en *44 amalats* dont 35 pour les pays de Fez et du Maroc et 9 pour l'Oued-Sous et le Tafilet. D'après Erckmann, il faudrait compter en outre 33 autres divisions pour les tribus insoumises. En face de ces divergences, nous croyons devoir donner à la page suivante la liste des principales divisions territoriales telle qu'elle a été établie par Reclus, d'après les voyageurs les plus récents :

AMALAT	VILLES	POPULATION	
Oudjda.	Oudjda.	8.000 habitants	(du Mazet).
Taza.	Taza.	3.500 »	(de Foucauld).
	Debdou.	2.000 »	»
Tétouan.	Tétouan.	22.000 »	»
Tandja (Tanger).	Tanger.	20.000 »	(Décugis).
	Checkaouen.	3.500 »	(de Foucauld).
Gharb el-Iear.	El-Araïch (Larache).	4.000 »	(T. de Cuevas).
	Kasr el-Kebir.	5.500 »	(de Foucauld).
	Ouezzan.	3.000 (?) »	
Foum el-Gharb.	Fez.	70.000 «	
	Meknès.	25.000 »	(Lenz).
	Zerhoun.	6.000 »	(Bonelli).
	Sefrou.	3.000 »	(de Foucauld).
Rbat.	Rbat-Sla.	35.000 »	(Lenz).
Azemmour.	Azemmour.	3.000 »	(Rohlfs).
	Dar-el-Beida (Casablanca).	7.000 »	(Baumier).
	Mazaghan (el-Bridja).	2.500 »	(Leared).
Tadla.	Kasbah Beni-Mellal.	3.000 »	(de Foucauld).
Demnata.	Demnata.	3.000 »	
Marrakesh.	Marrakesh ou Maroc.	50.000 »	(Lambert).
Haha.	Mogador.	18.000 »	(Alvarez-Perez).
Abda.	Asfr.	8.000 »	(Rohlfs).
PAYS VASSAUX OU INDÉPENDANTS			
Rifi.	Tafersit.		
Oued-Sous.	Taroudant.	8.200 habitants	(Gatell).
Tazzeroult.	Ilegh.		
Oued-Noun.	Foum el-Hossan.		
	Ogoulmin.		
Oued-Drah.	Tamagrout.		
	Beni-Sbih.		
Tafilet.	El-Zenaga.	4.000 (1) »	(Rohlfs).
	Bouham, el-Rissani.		»
Kenatsa.	Kenatsa.	2.000 »	
Figuig.	Zenaga.	5.000 »	(de Colomb).
POSSESSIONS ESPAGNOLES.			
	Melilla.	3.000 habitants	
	Ceuta.	7.000 »	

(1) Population totale du Tafilet, d'après Gabriel Delbrel (1892-94) : 40.000 habitants.

On verra plus loin également quelle est approximativement la population du Maroc (villes et campagnes comprises) et pour quelle raison nous la fixons environ à 7.000.000 d'individus ; comme on s'en rendra compte, c'est une très petite partie de ce chiffre qui habite les villes, nous voulons dire les centres populeux, décorés, avec plus ou moins de justesse, de ce nom.

Les villes du Maroc peuvent se grouper en deux catégories différentes suivant qu'elles s'élèvent sur la côte ou qu'elles sont situées dans l'intérieur des terres. Généralement, les premières ont un léger caractère de cosmopolitisme qu'on ne retrouve pas dans les secondes ; cependant, il ne faudrait pas déduire de là qu'il y ait entre les unes et les autres une bien grande différence. La vérité est que dans toutes l'on rencontre cet aspect d'abandon, de nudité, de tristesse, de saleté qui caractérise les races musulmanes :

Parmi les villes situées dans l'intérieur des terres, nous devons citer d'abord la capitale principale Fez, puis Maroc (Marraskesh en arabe) ; ensuite Ouezzan, Méquinez, Taroudant, Guelmine ou Aouguelmine, Tamagrout : au contraire, sur la côte, les principaux centres de population sont Tanger, où réside le corps consulaire, El Arisch ou Larache, R'bat, Salé, Casa-Blanca (Dar-el-Beida), Mazaghan, Saffy,

Mogador. Parmi les oasis, nous citerons seulement Tafilet et Figuig.

Fez, celle des deux capitales du Maroc où habite le plus souvent le sultan actuel, est une vieille ville d'environ soixante mille habitants,

Fez dans le lointain.

scindée en deux quartiers tout à fait séparés ayant chacun leur enceinte spéciale : le Fez actuel est donc en réalité la réunion de deux villes distinctes : le Fez neuf (Fez el-djedid) et le vieux Fez (el-bali). Une muraille en pisé, crénelée, munie de tours, haute de cinq à six mètres, large de deux, avec des rentrants et des saillants qui permettent un certain flan-

quement, l'entoure d'une enceinte continue.

Bâtie à deux kilomètres du Sebou et arrosée par deux ruisseaux qui lui assurent le luxe d'une végétation puissante, la résidence de l'empereur est, sans rivale, la ville par excellence du Maroc. Bien qu'à vrai dire, elle ne demeure plus aujourd'hui que l'ombre de ce qu'elle fut jadis, on y trouve encore un mouvement qu'on rencontre seulement sur deux ou trois autres points de l'empire, à Tanger et à Maroc, par exemple.

Des cinq ou six cents mosquées — peut-être mille — que posséda Fez au temps de sa splendeur, il n'en reste qu'une centaine; mais la qualité fait oublier la quantité.

Des mosquées actuellement existantes, deux jouissent d'une considération spéciale, celle de Mouley-Drin (1) et celle de Karaouine. L'une et l'autre constituent de véritables universités dont les cours attirent un personnel considérable d'étudiants venus non seulement de tous les points du Maroc, mais aussi de l'Algérie et même des régions du bas Niger. Ces universités contiennent divers cours ou écoles (Medarsa) de différents degrés, depuis celles où l'on

(1) Mouley veut dire Seigneur-Maître. Mouley-Drin fut le père du fondateur de Fez. Il descendait, bien entendu, du prophète et est l'origine d'une des trois grandes familles religieuses du Maroc. Les deux autres sont les chérifs filali et les chérifs d'Ouezzan.

apprend simplement à lire, jusqu'à celles où l'on se livre aux commentaires les plus élevés du texte sacré. Le livre principal est le Coran, puis viennent certains traités de sciences mathématiques, mais en petit nombre et généralement peu étudiés.

Les étudiants qui ont suivi les cours les plus élevés deviennent *tolba* (pluriel de taleb) c'est-à-dire, et avec une approximation très éloignée, des *bacheliers ;* le taleb qui continue ses études prend le titre de feky (licencié!) Quant aux cheiks, ce sont les docteurs de la loi.

Le mot feky peut être aussi traduit par *clerc* dans l'ancienne acception du mot. « En dehors du *Coran,* des commentaires de Sidi-Bokhari, de quelques notions de géométrie et d'astronomie nécessaires au calcul des heures, les feky sont d'une ignorance profonde; le peu qu'ils savent actuellement vient des Européens avec lesquels ils se sont trouvés en contact à diverses époques.

« Quelques-uns étudient la géométrie dans une traduction de Legendre et récitent quelques théorèmes par cœur; ils prennent le titre de mohendez (géomètres), mais ne cherchent pas à s'instruire davantage parce qu'ils ne sont pas encouragés.

« Pour eux, le monde se partage en deux parties : le *Berr nsara,* pays des chrétiens où

Une rue à Ouezzan.

l'on parle le *hajamia,* et le *Berr meslemin,* où on parle arabe ou turc.

« Ils connaissent deux mers : la petite mer (Méditerranée) et la grande mer (océan Atlantique); quelques ports, Gibraltar, Marseille, Gênes, Venise, Alexandrie. La Mecque est le centre du *Berr meslemin*, le Cherk est l'Orient : le Maghreb est l'Occident; le Maghreb-el-Aksa, l'Occident le plus éloigné, représente à peu près le Maroc.

« Cette expression n'est connue que par les savants; habituellement, le mot Rorb sert aussi à désigner le Maroc.

« L'étude de la physique et de la chimie etc., est presque une impiété; ils considèrent d'ailleurs ces sciences comme une réunion de recettes et sont loin de se douter de la précision des méthodes qu'on y emploie (1). »

En dehors de ses mosquées et de ses universités, Fez tire encore une réelle importance de son commerce et de son industrie.

« A propos du premier, il faut citer les échanges relatifs aux armes blanches, aux armes ou bijoux damasquinés, aux étoffes diverses, servant à faire en particulier les burnous. Comme branches industrielles spéciales à Fez, il faut

(1) *Le Maroc moderne*, par le capitaine J. Erckmann, ancien chef de la mission militaire française au Maroc. Paris, Challamel aîné. 1885.

citer le damasquinage des armes, le tannage des cuirs, la préparation de certaines poteries, un émaillage et un vernissage particuliers.

« Une industrie récente qu'on s'étonne de trouver dans une ville « sainte » est la distillation des fruits, figues de Berbérie, dattes, figues, arbouses, que l'on transforme en eau-de-vie. »

Mequinez n'a que vingt mille habitants et son importance minime ne lui donnerait pas le droit d'occuper la seconde place dans cette nomenclature, si son voisinage de Fez, dont elle n'est qu'à une journée de marche, ne nous engageait à la lui attribuer.

Où que l'on porte ses pas au Maroc, on a l'idée d'une civilisation qui meurt, d'un empire qui s'effondre. Cette impression est bien celle que l'on éprouve en contemplant à Mequinez les ruines de constructions grandioses tels que la mosquée et le palais que Mouley-Ismaël fit bâtir au XVIIe siècle.

Les murailles sont également dignes d'attirer l'attention ; mais tout cela s'effrite, tout cela se disjoint, tombe en poussière : dans quelques années, si une main intelligente ne vient point prendre bientôt la truelle, il ne restera plus à Mequinez que des pierres éparses, témoins impuissants et muets de l'indifférence inepte de ses habitants.

Les fortifications de Mequinez rappellent les cruautés du sultan Ismaël qui les fit élever. Ce n'est malheureusement pas une légende, cette histoire de chrétiens jetés vivants au milieu de la maçonnerie et murés respirant encore, sous l'escarpe de pierre. On retrouve à chaque instant, parmi les éboulis des murailles, des ossements qui constituent, en faveur de l'atroce vérité, un irréfutable document *humain*.

A vingt kilomètres, au nord de Mequinez se trouvait l'ancienne station romaine connue sous le nom de Volubilis — c'est l'Ouilili arabe. — Il n'y reste plus qu'un arc de triomphe, les ruines d'un temple et quelques socles de monuments inconnus.

Ouezzan est bien connu en France par suite de l'amitié solide que son chérif Mouley-Taïeb professe pour notre pays; comme résidence du chef d'une des trois grandes familles religieuses dont nous avons parlé plus haut, Ouezzan jouit au Maroc d'une célébrité que son étendue géographique ne suffirait point à lui donner.

La ville de Maroc eût mérité, par son importance, d'être nommée immédiatement après celle de Fez. Bien qu'elle soit, elle aussi, bien déchue de sa splendeur primitive, elle est encore résidence impériale et n'a pas moins de 50,000 habitants.

Elle se compose d'un polygone fermé, ceint de murailles comme à Fez, dans lequel on pé-

Vieux juif marocain.

nètre par huit portes. La Kasbah ou forteresse, la Medina ou ville proprement dite, la Zaouia, sorte de couvent ou d'université, enfin diverses

mosquées dont la principale, la Kehbia, haute de 82 mètres, est contemporaine de la Giralda de Séville, composent l'ensemble de la ville qui occupe environ 25 kilomètres carrés. Le commerce de Maroc, comme son industrie sont, à l'égal du commerce et de l'industrie de Fez, dans un certain état de prospérité; cependant la première capitale de l'empire tend chaque jour à prendre sur la seconde une supériorité marquée. D'où vient un tel état de choses, il serait difficile de le dire, étant donné surtout que la presque totalité du commerce de Maroc se trouve entre les mains des Juifs. La confection et la vente des armes, celle des tapis, le tannage des cuirs dits *maroquins* constituent le fond du commerce et de l'industrie de la ville de Maroc : en ce qui concerne la préparation des peaux et des cuirs, les produits de la seconde capitale de l'empire sont aujourd'hui dépassés par ceux provenant du Tafilet.

Taroudant, Tiznit, Massa, Aouguelmine, Tamagrout, sont des centres plus ou moins considérables variant comme population de 1,000 à 4,000 habitants, et auxquels c'est faire beaucoup d'honneur que d'attribuer le nom de ville.

Dans la plupart de ces agglomérations, le sultan est représenté par un caïd : cependant, en l'état actuel, les Européens ne peuvent y séjourner; à Taroudant par exemple, on assas-

sine en pleine rue (1) sans que personne trouve à redire à ce procédé aussi expéditif que peu civilisé.

Sur la côte et en commençant par la Méditerranée, la première ville un peu considérable et dont nous ayons à faire mention est Tétouan, sur laquelle la campagne espagnole de 1860 a appelé l'attention publique. Située à une dizaine de kilomètres de la mer, dans la vallée de l'Oued Ras, Tétouan est entourée de bonnes murailles et protégée encore par une citadelle qui lui donne une certaine valeur comme place forte. Le commerce, presque en entier aux mains d'Algériens venus de la province d'Oran, y est relativement florissant et embrasse les produits que nous avons signalés déjà à propos de Fez et de Maroc : on y exporte une quantité considérable d'oranges et on y distille une eau-de-vie médiocre qui est assez estimée en Espagne.

Le *mellah* (quartier) juif est entouré de murailles et forme une seconde enceinte dans la première. Les juifs de Tétouan constituent environ le quart de la population urbaine et en possèdent presque toutes les richesses. « Leur quartier, où ils jouissent d'une certaine autonomie, se distingue des autres par une propreté

(1) Erckmann, p. 53.

relative, leurs maisons sont plus confortables, leurs costumes plus riches; les jours de fête, leurs femmes dont on célèbre la beauté, sont couvertes d'or et de soie. Tétouan est un des centres du monde israélite (1). »

On n'oublie jamais, quand on l'a contemplé une fois, le coup d'œil pittoresque, féerique, qu'offre la ville de Tanger quand on l'aborde du côté de la mer. Au fond d'une petite baie où la mer bleue n'a pas une lame, se dresse en amphithéâtre un fouillis inextricable de maisons blanchâtres, d'où se détachent çà et là les tours des mosquées. Une vieille forteresse qui, vue de loin, de très loin, paraît encore redoutable, domine cet ensemble de constructions où toutes les nuances du blanc se fondent avec harmonie. Derrière la ville, au second et au troisième plan et plus en arrière encore, au point où le ciel rejoint les montagnes diaphanes qui bordent l'horizon, on aperçoit des crêtes découpées qui font l'effet de scies argentées.

Quand on aborde, le désenchantement ne tarde point à naître; cependant pour peu qu'on aime la couleur locale, on est forcé de reconnaître qu'elle se rencontre là d'une façon absolument caractérisée. Un dédale de rues étroites, bordées par des maisons sans autre

(1) O. Reclus.

ouverture qu'une porte de bois, et élevées avec le plus profond mépris de la ligne droite ou de l'alignement, çà et là dans ces murailles continues, quelques percées, quelques entre-bâillements sans air ni lumière représentant des

Tanger.

boutiques, des chaussées pleines de trous ou de cailloux saillants, infectées de toutes sortes d'ordures et d'immondices; telle est l'impression que rapporte un Européen d'une première promenade à Tanger.

Après Tanger, la première ville qu'on rencontre sur les côtes marocaines en se dirigeant vers le sud, c'est Arcilla, qui n'est plus qu'un bourg sans importance. Au temps des Portu-

gais, elle eut son heure de célébrité; elle fut longtemps disputée et subit un nombre très respectable d'assauts.

Ce fut à Arcilla que prit terre la flotte de Don Sébastien, un mois avant la bataille d'Alcazar-Kébir.

Larache, qu'on rencontre ensuite, el-Araisch des Arabes, se trouve à l'embouchure d'une petite rivière, la Louccos, que défend une forte barre. Rien d'important à signaler à Larache, pas plus qu'à Mehedia, l'ancienne Mamorra des Portugais. « Si jamais Murray et ses émules publient un guide du voyageur au Maroc, je veux leur laisser le soin de décrire méthodiquement et minutieusement toutes les villes.

« Ce sera une tâche fastidieuse, car ces centres populeux sont en quelque sorte stéréotypés les uns sur les autres. Ce sont toujours les mêmes bicoques carrées, blanchies à la chaux, les mêmes terrasses, les mêmes ruelles étroites et tortueuses, les mêmes mosquées d'une architecture invariable, la même population, sordide et pittoresque. Ce qui change le moins, c'est encore la saleté qu'on est sûr de retrouver dès qu'on met le pied sur le sol du Maroc (1). »

Vues de la mer, à distance, ces villes présentent toutes un coup d'œil séduisant avec leurs

(1) L. Leclerc, *De Mogador à Biskra*, p. 24.

maisons d'une blancheur éclatante, leurs minarets élancés, leurs murailles qui découpent des lignes crénelées sur un ciel d'azur ; mais l'illusion tombe dès qu'on y entre.

CHAPITRE III.

TAFILET ET FIGUIG.

En dehors des villes dont nous venons de donner la description sommaire, nous devons parler ici des deux centres de population qui sont chacun plutôt un groupe de bourgades qu'une ville dans le vrai sens du mot, mais qui cependant par leur importance politique, religieuse, commerciale et militaire, demandent une description à part.

Nous avons nommé Tafilet et Figuig.

L'on a vu déjà, à propos de l'hydrographie du Maroc, que le massif de l'Aïatchine donnait naissance à deux importantes rivières : l'Oued Zis et l'Oued Ghir, qui l'une et l'autre, après un cours considérable, perdent leurs eaux dans les sables du désert.

L'Oued Zis traverse l'ancien royaume de Tafilet, l'Oued Ghir passe près de l'oasis de Figuig, deux petits empires à peu près indépendants que le voisinage de la frontière algé-

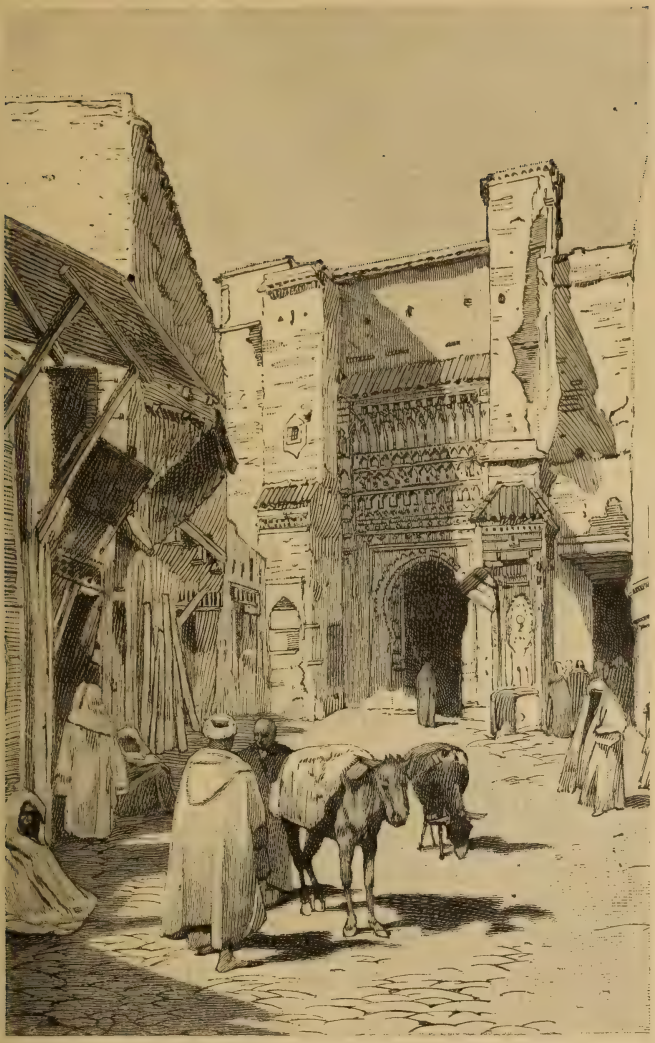

Porte d'un bazar au Maroc.

rienne rend spécialement intéressants pour les Français.

La vallée de l'Oued Zis, par sa situation au centre de l'empire chérifien et par sa direction nord-sud est la voie directe du Maroc vers le centre de l'Afrique; elle a été de tout temps la route naturelle pour aller à Timbouctou. D'après Gerhard Rohlfs qui a visité l'Oued Zis à diverses reprises, ses rives, sur le bord desquelles s'élèvent de nombreux villages ou ksour, ne forment qu'un long jardin où la végétation la plus échevelée prodigue partout ses enchantements les plus merveilleux. Les forêts de palmiers constituent la richesse de cette série d'oasis qui se prolongent jusqu'au désert en prenant par groupes de Ksour des dénominations différentes : Mdagrah, Ertibé, et enfin Tafilet ou Tafilala qui donne son nom à l'ensemble de toutes ces petites féodalités.

D'après Rohlfs, le groupement de Tafilet même, serait le centre de population le plus considérable de tout le Sahara, puisqu'il comprendrait 150 villages et compterait 100,000 habitants.

Cependant, s'il faut en croire un autre voyageur, notre compatriote Gabriel Delbrel qui a parcouru le Tafilet en 1893 et qui y a séjourné dans des conditions grâces auxquelles il a pu étudier le pays comme aucun autre Européen ne

l'avait fait avant lui, il y aurait quelque chose à rabattre de l'enthousiasme de Rohlfs.

D'après Delbrel, le Tafilet serait, pour le Maroc, ce que la Sibérie est pour la Russie : le lieu d'exil des membres de la famille impériale ; et cette destination aurait été choisie non pas seulement à cause de l'éloignement de cette province de tout grand centre de population, mais aussi, et surtout, en raison de sa situation climatérique qui en faisait une région relativement malsaine. D'après Delbrel, l'eau serait rare à Tafilet, et le liquide vaseux fourni par les puits serait un élément permanent de fièvres et d'épidémies. Quant à l'Oued Zis — qui traverse bien, comme on l'a dit, le Tafilet, — il ne serait plus déjà là qu'un lit desséché, depuis que les Arabes Sebâ et Ouled Zeia ont construit un barrage dans le bas Tizimi.

Quoi qu'il en soit, la situation climatérique et hydrographique du Tafilet ne semble pas aussi brillante qu'on l'avait cru jusqu'ici, et bien que l'industrie des habitants arrive à faire produire à la terre le rendement qu'on dira plus loin, il paraît certain que ce résultat ne peut être atteint qu'au prix d'un labeur pénible et de tous les instants. Au demeurant, aucune facilité pour se porter d'un point de la contrée à l'autre. En dehors de la route de Marrakesh à Bou-Am ou Abouam, — c'est-à-dire une

piste de $1^{m},50$ de large, — aucune autre voie de communication que des sentiers de piéton.

La population de la province s'élève — d'après Delbrel encore — non pas comme le pense Rohlfs à 100,000 âmes, mais seulement à 40,000 répartis en quatre catégories différentes que notre compatriote range de la façon suivante :

1° Les Cheu Fâh Mouley Ali, membres exilés de la famille impériale, qui occupent quarante à cinquante villages;

2° Les Filalâ, formant la majeure partie des indigènes, répartis en trente-cinq à quarante villages;

3° Les Harratines, cultivateurs et Arabes étrangers, faisant le commerce des dattes;

4° Les Juifs, confinés dans un Ksour à part, unique dans l'oasis.

Toute cette population obéit à un gouverneur qui est actuellement Mouley el Rachid, frère de l'ancien sultan Mouley-Hassan, gouverneur dont l'autorité — chose assez rare au Maroc — est volontiers reconnue de ses administrés et dont la personne, fait plus rare encore, leur est également très sympathique.

Les Filalâ sont de race berbère.

Grands et maigres, d'un ton fortement bistré, l'œil faux, leur aspect est généralement peu sympathique. Très vigoureux, bien musclés, ils

passent pour monter moins bien à cheval que leurs congénères du centre et du nord marocains; en revanche ce sont, avec les Figuiguiens, les marcheurs les plus infatigables du Sahara; au contraire des hommes, les Tafilétaines ont, la plupart, une figure agréable; et il est facile de le constater, puisque, au rebours de ce qui se passe à peu près partout dans le monde musulman, elles vaquent à leurs occupations, le visage découvert. Leur condition est d'ailleurs des plus précaires et des plus misérables.

Le costume des Tafilétains comporte, le plus communément, une chemise, un pantalon de toile et un burnous. Sur leur tête un turban constitué par un tortil en corde de poil de chameau; à la ceinture, une koumya à lame recourbée.

Leurs mœurs sont misérables comme leur costume. Leur avarice, souvent sordide, les empêche non seulement d'être hospitaliers et accueillants pour l'étranger, mais de se donner à eux-mêmes le bien-être auquel ils pourraient souvent prétendre. Leur nourriture la plus habituelle est une sorte de potage fait de beurre fondu dans l'eau bouillante, relevé de piments d'une force endiablée : c'est l'*arira* qui constitue, avec quelques dattes, le déjeuner. A dîner, le Tafilétain mange généralement une galette

d'orge ou de maïs grillé, du beurre rance tiré de peaux de bouc ou de vases cylindriques appelés *boches;* comme dessert une tasse de thé *anglais.*

Du thé anglais! On en trouve effectivement à Rissani et à Bou-Am (ou Abouham) les deux grands marchés du Tafilet, situés à quelques pas l'un de l'autre, au centre de l'oasis.

Deux cents huttes environ, bâties en pisé et aménagées en magasins, composent ces deux villages qui constituent deux places commerciales d'une réelle importance. Il s'y vend des bœufs, des moutons, de très bons chevaux de race berbère et de pure race arabe, des ânes, des mulets. On y fait aussi de grosses affaires sur les céréales, le thé, le café, les peaux. Une belle peau de mouton bien préparée (maroquin) y coûte communément de 12 à 14 francs, la livre de thé, 10 francs. Enfin il s'y vend aussi, à des prix « qui défient toute concurrence », des esclaves amenés du Soudan et du Touat :

Un petit garçon (8 à 10 ans), coûte généralement			300 fr.
Une petite fille	—	—	400 fr.
Une jeune fille de 15 à 17 ans	—	de 500 à	1000 fr.
Homme ou femme au dessus de 35 ans, de 80 à			100 fr.

Mais la denrée sur laquelle les échanges les plus considérables ont lieu, est certainement la datte, dont le Tafilet produit une quantité énorme. Les dattes les plus estimées sont les

bouzekris qui sont exportées en Algérie et à l'étranger : les autres, moins bonnes, sont la plupart consommées sur place.

Comme nous le disions plus haut, la culture, spécialement la culture du palmier, n'est pas sans présenter de grandes difficultés, par suite du manque d'eau. Mais l'industrie et la persévérance de l'Arabe arrivent, sous ce rapport, à produire des miracles, et à l'abri du palmier, il n'est pas un coin du sol ombragé qui ne soit utilisé pour produire toute sorte de légumes. « La seule partie du Tafilet, qui demeure improductive, dit Delbrel, est la grande plaine de sable située au centre de l'oasis ; tout le reste est très bien cultivé ; pas un coin de terre n'est perdu (1). »

Malheureusement le défaut d'irrigation et l'invasion fréquente des sauterelles sont souvent une cause de ruine totale pour cette contrée, qu'on avait cru jusqu'ici plus favorisée. Nul doute que l'influence française ne parvienne un jour à améliorer cette situation véritablement digne d'intérêt.

Le territoire de Figuig s'étend sur une surface approximative de 900 kilomètres carrés, à l'extrémité du Djebel-Ahmour, entre notre frontière ouest-algérienne et le royaume de Ta-

(1) *Bulletin de la Société de géographie*, 7e série, tome XV, 2e trimestre, 1896.

filet, environ par le 32e degré de latitude nord.

Il forme un carré d'environ 30 kilomètres de côté au centre duquel s'élève une oasis, principale capitale et à la fois réduit le plus important de cet îlot fertile émergeant du désert.

Placé sous la suzeraineté nominative de l'empereur du Maroc, il constitue, en réalité, une petite république autonome dans laquelle chaque village s'administre comme il l'entend, au moyen de magistrats spéciaux constitués en municipalité ou *diémaâh*. En ce sens, Figuig est un État bien réellement indépendant, et il a fallu attendre l'année 1902 — à propos d'évènements politiques dont nous parlerons plus loin — pour voir des troupes françaises mettre le pied ouvertement sur ce sol, qui jusque là, avait conservé dans tout l'ouest une réputation de virginité glorieuse.

Qu'on ajoute à cela qu'au point de vue de la fécondité et de la prospérité, la nature a traité Figuig en mère complaisante.

Abrité des vents, par une couronne de montagnes élevées, arrosé par des sources et des rivières permanentes, ombragé par de nombreux palmiers, habité par une population active et guerrière, industrieuse et intelligente, ce territoire est certainement un des mieux partagés de la zone étendue et mal définie qui va de la Méditerranée au grand Sahara africain.

Deux chaînes de montagnes principales légèrement inclinées du sud-ouest au nord-est, mettent Figuig à l'abri des vents du nord et des simouns étouffants du désert.

C'est au nord le Djebel Grouz, qui se prolonge vers l'est par le Djebel ben Saïed et le Djebel el Haïmer septentrional; au sud ce sont les montagnes de Méliaz, avec les croupes moins élevées de Khenig, Djebel Taghia, Djebel Mezzougha, Djebel Sidi Youssef, et une colline à peine sensible, le Djebel el Haïmer méridional.

A l'ouest, des rameaux reliant entre eux les Djebel Grouz et Méliaz, ferment ce quadrilatère, dont la quatrième face est constituée vers l'orient par le Djebel Tathani, le Djermani, et le Djebel Foughani.

Ajoutons qu'au nord de la grande oasis, l'Haïmer septentrional projette vers l'est une série de petites élévations rougeâtres qui ont contraint l'Oued el-Ardja, dont nous parlerons tout à l'heure, à décrire sa grande courbe vers le nord.

C'est dans ce cadre de roches, parfois boisées, parfois nues et pelées, dont l'ensemble ne manque pas de grandeur, qu'apparaît la vaste forêt de palmiers, le *ghaba* de Figuig, avec ses villages, ses murailles, ses tours blanches, ses mosquées et ses minarets, d'un aspect réellement merveilleux, sur le fond vert des orges et des dattiers.

La grande oasis a la forme générale d'un triangle isocèle dont la base serait orientée exactement du nord-ouest au sud-est, le sommet s'appuyant au nord-est : les deux villages ou ksour (1) qui forment cette base sont en allant du nord au sud, El-Abid et Zenaga.

Six autres ksour occupent le côté nord du triangle, et c'est, en les comptant de l'ouest à l'est : El-Oudagheir, Ouled-Sleiman, El-Maïz-Foughani, El-Maïz-Tahtani, El-Hamman-Tahtani et el-Hamman-Foughani.

On ne rencontre aucun ksar sur le côté sud du triangle.

C'est l'ensemble de ces huit villages qui forme l'État figuiguien, mais il s'en faut que chacun de ces centres populeux ait la même étendue, la même population, une influence identique, une égale richesse.

Zenaga, le ksar méridional, est à la vérité la capitale de Figuig.

Plus populeux à lui seul, que tous les autres ksour ensemble, il a longtemps rivalisé pour l'influence suprême avec El-Oudagheir, qui, en fin de compte, a dû passer au second rang. Après Zenaga et Oudagheir, viennent à peu près sur la même ligne, Ouled-Sleiman, les deux Maïz et les deux Hamman. Enfin, à la

(1) *Ksour* est le pluriel de *ksar;* c'est donc à tort que certains auteurs l'écrivent avec un *s*.

dernière place arrive El-Abid, à moitié absorbé déjà par Zenaga, et qui le sera bientôt dans sa totalité, si un nouvel état de choses ne ramène pas les Zenaguiens à une connaissance plus exacte d'un autre droit que celui de la force.

Zenaga comprend environ 6,000 habitants et 2,000 fusils ; l'ensemble des constructions que comprend le ksar, forme deux pâtés principaux à cheval sur l'Oued Khenig, et dont le plus petit est habité par les Beni-Dhavit. On y compte une mosquée, comme d'ailleurs dans tous les autres ksour, et ses maisons de pisé, bâties avec une certaine élégance, offrent l'idée d'une aisance qu'on chercherait en vain dans les autres villages du sud-oranais. Une muraille crénelée d'environ 3 mètres de hauteur sur 75 centimètres d'épaisseur défend l'entrée du ksar au nord.

Trois routes principales partent de Zenaga : l'une qui conduit à El-Abid, l'autre qui mène à Oudagheir, avec bifurcation sur Ouled-Sleiman, une troisième qui longe le ksar au sud et débouche dans la plaine ou *Bagdad,* qui sépare l'oasis des Djebel Taghia et Mezzougha au midi.

La plus grande partie des jardins de la grande oasis appartient à Zenaga, qui possède en outre la majorité des petites oasis dont la circonférence entoure la grande comme une vaste couronne.

Cependant Zenaga est le seul ksar qui n'ait

point de source dans l'intérieur de son enceinte, et pour remédier à cet état de choses les Zenaguiens ont su accaparer à leur profit une source qui jaillit sur le territoire d'El-Oudagheir.

On sait quelle est, au désert, l'importance de l'eau.

Sous la zone torride, où les vents brûlants venant de l'équateur ajoutent aux ardeurs du soleil leur influence desséchante et mortelle, la privation d'eau est une malédiction; c'est la ruine d'un pays et l'anéantissement d'une race. Au contraire, avec l'eau en abondance, avec des irrigations nombreuses, c'est une végétation plantureuse et luxuriante, c'est la prospérité, la richesse, c'est la vie.

Entre El-Oudagheir et Zenaga, dans la plaine à peu près plane qui constitue le sol de la grande oasis, se dresse un mamelon isolé d'environ 40 mètres d'élévation : Aïn-Zhader, au nord duquel court un ruisseau dont la possession fut cause d'une longue lutte entre les deux ksour.

M. le capitaine de Castries, qui a vécu un certain temps dans le sud-oranais et qui pénétra, il y a quelques années, à Figuig, ce qui, avant que la mission française de 1902 y fût officiellement admise, n'était pas donné à beaucoup plus de monde que d'aller jadis à Corinthe, a raconté sur les luttes d'El-Oudagheir et

de Zenaga, l'anecdote suivante qui est un trait de mœurs arabes pris sur le vif.

« En 1877, rapporte-t-il, les deux oasis rivales, à la suite d'un accommodement, procédèrent à une répartition des eaux qui ramena un peu de paix à Figuig; mais, quelque temps après, les Zenagiens tentèrent de capter Aïn-Zaddert (la source) à leur profit en creusant un canal souterrain. Leurs entreprises furent déjouées par les Oudagheir qui, pour en prévenir le retour, isolèrent la source au moyen d'un fossé transversal creusé en aval. Les Zenaga dont les palmiers se desséchaient, ne se découragèrent pas; ils reprirent leur ancienne mine, la firent descendre dans le fossé de Oudagheir et l'amenèrent jusqu'à proximité de la source. Le lendemain une explosion formidable ébranla l'oasis, tuant tout ce qui était à proximité, et les eaux de Zaddert s'élancèrent dans la tranchée fumante des Zenaga.

« Les Oudagheir remis de leur stupeur coururent aux armes, mais les Zenaga vainqueurs, restèrent les maîtres de Zaddert. Ils y firent construire un bordj (fort) où depuis, ils entretiennent en permanence quarante fantassins armés de fusils et de tromblons. »

Le ksar d'Oudagheir, le second en importance après Zénaga, compte à peu près 3,000 habitants et mettrait facilement 600 fusils en

ligne. Les habitants sont descendants du prophète et ont offert l'hospitalité à plusieurs marabouts, entre autres à celui de Kesgaz et à celui des Ouled-Sidi-Abd-el-Ouahfi; la mosquée d'El-Oudagheir, fréquentée par de nombreux *thalebs* (religieux), passe pour donner un enseignement plus orthodoxe que celui des autres ksour.

A l'ouest de Zenaga et de El-Oudagheir campe, sous des tentes, une population particulière appelée *Guithane* ou *Gitane,* ramassis de pauvres diables qui forment une caste inférieure. Ces guithanes demeurent d'ailleurs de fort peu recommandables personnages. Ce sont, en général, d'anciens pillards, auxquels les hasards de la guerre et de la razzia n'ont pas été profitables, et qui, après avoir longtemps vécu de maraude se sont retirés de la lutte mendiant leur vie, et rendant çà et là de petits services à ceux qui veulent bien les faire vivre. On les emploie aux travaux les plus durs du sol, aux irrigations, à la récolte de l'alfa et du vin de palme.

Les autres ksour de la grande oasis n'ont rien de particulier; leur population est d'environ 1,600 habitants. Au nord, une muraille en moins bon état que celle des Zenaga, renforcée d'abris et de tours plus pittoresques que solides, garnie du côté extérieur d'un talus avec fossé, et en arrière d'une banquette d'in-

fanterie, couvre Ouled-Sleiman et les deux Maïz. On viendrait à bout en quatre coups de canon de ces maçonneries rudimentaires, mais l'artil-

Guithane de Figuig.

lerie demeurerait plus longtemps impuissante devant ces troncs serrés de palmiers qui constituent la véritable enceinte fortifiée de Figuig.

Dans l'intérieur même de l'oasis, l'enchevêtrement des constructions et des clôtures

présenterait également un obstacle de premier ordre; d'ailleurs, jusqu'ici, aucun Arabe ni Européen n'a songé à l'enlever de vive force.

Outre la source d'Aïn-Zaddert et celles qui jaillissent à l'intérieur des différents ksour, le territoire de Figuig est arrosé par une rivière principale, l'Oued Ardja, dans laquelle se jettent divers cours d'eau dont trois ont une certaine importance : le Cheïgneth ou ruisseau d'Abid, l'Oued Djenninah et l'Oued Hassi.

L'Oued Ardja prend sa source en Algérie, dans le Djebel Kursch à hauteur environ du chott Tigri, et coule du nord-est au sud-ouest jusqu'à sa rencontre avec les argiles rouges du Djebel Haimner septentrional, qui le contraignent à revenir brusquement vers le nord-est. Il forme vers l'Orient, une boucle, fertilisant sur son passage la grande plaine entre les hauteurs du nord des deux Maïz et le Djermani, redescend vers le sud à hauteur de l'oasis de Bel-Abbezah, passe dans le défilé formé par le Djebel Taghia à Mezzougha, et s'enfonce vers le sud, en reprenant sa direction primitive nord-est-sud-ouest. L'Oued Ardja a produit de nombreuses oasis dont un petit nombre (celles du nord) appartient aux Oudagheirs; celles du sud sont la propriété des Zenagas.

CHAPITRE IV.

LES PRESIDIOS ESPAGNOLS. — CEUTA.

Une étude sur les villes du Maroc serait incomplète si nous ne donnions quelques détails sur les presidios (1) que les Espagnols détiennent sur la côte marocaine. On sait que nos voisins d'outre-Pyrénées ont donné ce nom aux colonies pénitentiaires qu'ils ont établies aux îles Chafarines, à Alhucemas, à Peñon de Velez ou Velez de la Gomera, à Melilla et à Ceuta, et cette désignation peu honorable, en principe, a fini par devenir celle de ces différentes villes elles-mêmes comme en France *Toulon* est parfois le synonyme de « bagne ».

En commençant par l'est, nous rencontrons d'abord en face de l'embouchure de la rivière Moulouya : les îles Chafarines (Chafarinas) inoccupées avant 1848 et où l'Espagne nous

(1) *Presidio :* bagne, endroit où vont les condamnés aux travaux forcés. Le sens ordinaire de *presidio* est aide, secours, garnison (de *presidium*).

précéda de quelques heures quand nous en ordonnâmes l'occupation à cette époque.

Les îles Chafarines sont au nombre de trois : l'île du Roi, l'île d'Isabelle II, l'île de la Conquête ou du Congrès.

Ces trois pics rocheux dont le sommet émerge au-dessus des eaux d'une hauteur variant entre 35 et 150 mètres, sont groupés en demi-cercle à 4 kilomètres de la côte, la concavité de l'arc étant tournée du côté de la terre. Leur ensemble constitue une sorte de brise-lames naturel, une grande digue à claire-voie, derrière laquelle les bâtiments trouvent un excellent mouillage.

L'île de la Conquête, la plus à l'ouest, est la principale, au moins en superficie. Elle s'élève à 140 mètres au-dessus du niveau des eaux, présentant la forme générale d'un triangle, dont un des sommets s'appuierait directement au nord. C'est un rocher nu, solitaire, aride, inhabité, sur lequel on n'aperçoit d'autres traces du passage de l'homme qu'une mauvaise tour-vigie, en maçonnerie, dont chaque année le vent et les intempéries enlèvent quelques pierres. L'île Isabelle II s'élève seulement à 35 mètres au-dessus du niveau de la mer ; elle apparaît à 500 mètres environ au nord-est de la première, présentant la forme générale d'un trapèze, dont les deux

côtés parallèles ont la direction est-ouest. C'est la seule habitée. Quant à l'île du Roi, elle est aussi déserte que l'île de la Conquête.

L'archipel des Chafarines est aujourd'hui dans un état voisin de l'abandon (1). Les anciens murs crénelés qui entourent la place avec la prétention de représenter des fortifications, sont à peu près tombés par terre. Les batteries à peu près hors de service, aussi bien par leur état de vétusté que par leur système de construction, sont armées de pièces assez bonnes, mais qui ne pourraient tirer sans que s'écroulassent instantanément les divers édifices de la ville, mal construits en pierre et en terre détrempée.

« La garnison ne s'élève pas à 100 hommes d'infanterie, de telle sorte que, pour la plupart des services, on est obligé de faire marcher les ordonnances, les cuisiniers, le ban et l'arrière-ban des divers employés. Dans ces conditions, la vigilance est nulle, le service forcément relâché, sans compter la santé du soldat qui est fortement compromise par une hygiène insuffisante et souvent par un excès de travail. En ce qui concerne le détachement d'artilleurs,

(1) La plupart de ces renseignements, quand nous ne les fournissons pas *de visu*, sont extraits de journaux militaires espagnols, notamment des correspondances des Chafarines publiées par la *Correspondencia militar*.

leur nombre suffirait à peine pour servir deux pièces. L'effectif des troupes d'administration et de santé militaire est en rapport avec celui de l'infanterie et de l'artillerie. Jamais les premiers n'arriveraient à exécuter tout ce qu'ils ont à faire s'ils n'étaient aidés par des disciplinaires. Qu'il nous suffise de dire que, pour le service de l'hôpital, où sont soignés généralement trente à quarante malades, et pour celui de la pharmacie, où se sert également la population civile, il existe un seul infirmier. La place ne possède aucun dépôt de médicaments, et quand il en faut faire venir, c'est à Malaga ou même à Madrid qu'il faut s'adresser; de même pour les instruments de chirurgie.

« Les parcs d'artillerie et du génie sont vides : tout ce qui s'y trouve est hors de service; quant aux ateliers, on n'y rencontre ni des ouvriers capables, ni les outils nécessaires pour y exécuter convenablement les travaux les plus urgents. Nous laissons à penser la valeur du matériel qui sort de là (1).»

Toutes les réclamations des marins à l'effet de voir établir un phare sur l'île Isabelle II n'ont pas encore abouti, et c'est à peine si l'on y entretient une mauvaise lanterne qu'on ne voit pas à deux milles de distance. Le port

(1) *Correspondencia militar* du 16 février 1888; article *Chafarines.*

lui-même, malgré sa valeur naturelle, est complètement abandonné. Sur la jetée en ruine, ni un anneau, ni une borne d'amarre, aucun magasin, pas un hangar.

En cas d'incendie, accident qui pourrait bien se produire avec les dépôts de pétrole qu'on a dû admettre dans la place même, par suite du manque de magasins au dehors, en cas de sinistre, on n'a pas une pompe pour combattre le feu. En posséderait-on d'ailleurs, qu'on n'en serait pas plus avancé, la citerne qu'on a construite depuis peu pour recueillir les pluies, ne tenant guère plus l'eau que le tonneau des Danaïdes (1).

Trois fois par mois, les îles Chafarines, comme Melilla, Peñon de Vélez et Alhucemas, sont mises en communication avec la mère-patrie, par un petit bâtiment à vapeur qui les 1er, 10 et 20 de chaque mois sort du port de Malaga pour ce service. En soixante heures la tournée doit être faite. Il serait difficile de décrire la révolution périodique causée dans ces îles infortunées par l'apparition de ce vapeur.

Deux jours avant la date de son arrivée, les vigies sont à leur poste, les habitants montent à leurs terrasses, les cloches sonnent à toute volée, le canon tonne, et le drapeau national

(1) *Correspondencia militar* du 14 février 1888.

est hissé au sommet du mât déchiqueté qui domine le rocher vers la haute mer.

Il ne faut pas s'étonner de ces démonstrations, de ces acclamations bruyantes, de cette joie expansive des habitants des îles Chafarines. Ce courrier n'est pas pour eux un simple bateau, c'est encore le souvenir de la patrie absente; c'est le témoignage que, tout délaissés qu'ils sont, ils ne sont pas complètement abandonnés; c'est la vie morale et aussi la vie matérielle, car, livrés aux seules ressources de leur sol, les habitants des îles Chafarines mourraient de faim. Il y a quelques années, le général don José Maria Aparici, du corps du génie espagnol, fit des îles Chafarines une reconnaissance détaillée. L'éminent officier établit à cette époque un devis des fortifications qu'il y aurait à élever pour mettre les trois îles à l'abri d'un coup de main et leur donner l'importance militaire à laquelle les appelle leur situation topographique et géographique. D'après ces plans on devait édifier aux Chafarines une jetée dont la dépense était évaluée à 60,000 francs; unir au moyen d'un môle l'île d'Isabelle II à celle du Roi; construire un brise-lames sur le bas-fond dit de *la Laja,* à 40 mètres environ au nord de l'île de la Conquête; placer deux phares, l'un sur le môle, l'autre sur le brise-lames. La somme de toutes ces dépen-

ses s'élevait à un peu moins de deux millions.

Le projet du général Aparici fut approuvé, mais il attend encore jusqu'ici qu'une situa-

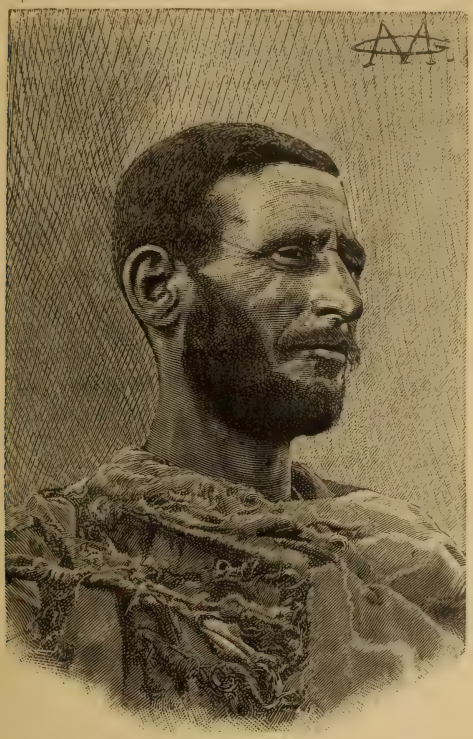

Un berbère.

tion financière meilleure permette au gouvernement espagnol de le faire passer dans le domaine des faits.

Après les îles Chafarines, la seconde posses-

sion espagnole que l'on rencontre sur la terre marocaine en allant vers l'ouest est la petite place de Melilla à l'embouchure du Rio-Oro.

Une centaine de maisons, un église, un hôpital de 60 lits, un bagne, une vigie avec horloge et de profondes citernes... sans eau, composent cette station navale qui s'élève à l'extrémité d'une langue de terre soudée au continent par un étroit étranglement rocheux. En outre de la ville même et vers la terre, l'Espagne possède encore une bande de terrain longue de 3 à 4 kilomètres, sur laquelle elle a fini par faire reconnaître à peu près sa suzeraineté et à l'extrémité de laquelle elle a pu construire certains simulacres d'ouvrages fortifiés. Cette zone malheureusement trop peu étendue appartient à la plaine du Rio-Oro, très fertile, bien arrosée et procure aux habitants de Melilla quelques légumes frais et quelques fruits. Si les Berbères du Riff voulaient imiter l'exemple des colons espagnols et continuer sur leur sol les cultures qu'ils voient prospérer du côté de leurs voisins, ce pays de Melilla deviendrait une plaine aussi riche que la Vega de Valence.

Malheureusement toute cette partie de la côte est habitée par les races les plus farouches du Riff et des deux côtés malgré une apparence de

rapports pacifiques on vit dans un état d'hostilité permanent.

Il est bien vrai que les Marocains apportent à Melilla quelques volailles, quelques œufs, du laitage, des moutons et qu'ils font là divers échanges, mais il serait imprudent à un Espagnol de s'aventurer sous prétexte de commerce au delà des fortins qui limitent la zone européenne.

Quoique cette situation de guerre permanente semble inviter l'Espagne à maintenir dans un état satisfaisant de défense la place de Melilla, ce préside ne vaut guère mieux que les Chafarinas dont nous avons vu tout à l'heure le délabrement.

Voici à ce sujet des détails que nous rencontrons dans la *Correspondencia militar* du 16 février 1888. C'est un habitant de Melilla qui écrit : « des bastions et des batteries qui s'écroulent, des murailles dont la mer enlève un morceau à chaque gros temps, des môles et des jetées que les lames emportent comme si elles étaient en pâte tendre, des bâtiments abandonnés, la plupart tellement vieux qu'ils s'effondrent, dans lesquels on ne peut habiter parce qu'ils menacent ruine ou qu'il pleut à l'intérieur autant qu'au milieu de la mer, des fenêtres et des portes qu'on est obligé de barricader et de clouer, pour que le vent, toujours

terrible ici, n'emporte maison et toiture, tels sont les presidios espagnols d'Afrique et en particulier Melilla...

« La plupart des édifices présentent l'aspect le plus lamentable... les terrasses des maisons (1) ont l'air de cartes géographiques grâce aux mille crevasses qui les fendillent de tous côtés. Par ces ouvertures la pluie s'infiltre, pourrit la charpente, détrempe les murailles bâties généralement en pisé, et le tout finit par s'abîmer dans la rue en écrasant de temps en temps un passant inoffensif.

« Un tel tableau paraîtra chargé, mais malheureusement des accidents de ce genre arrivent plus souvent qu'il ne serait à désirer, par suite des tempêtes fréquentes qui règnent sur les côtes. Quant au jour où il faudra tirer les pièces d'artillerie que nous possédons ici, il marquera le moment où on sera forcé de vivre à ciel ouvert; avec les trépidations du canon ce serait en effet le comble de l'imprudence que d'habiter nos maisons. C'est pour cette raison que l'on n'a pas encore essayé les pièces mises en batteries aux Chafarines, au moment des événements des Carolines, malgré l'ordre

(1) Toutes les maisons sont terminées, en guise de toit, par une terrasse où l'on vient prendre l'air le soir, et où l'on passe une grande partie de la nuit.

royal qui prescrivit les expériences (1). »

Il serait inutile de rien ajouter à une description de ce genre due à un écrivain militaire espagnol, témoin oculaire et dont la compétence ne saurait être récusée (2).

Alhucemas ou Peñon de Alhucemas et Velez de la Gomera ou Peñon de Velez sont des îlots de 150 à 200 mètres de long sur 100 de large que l'on rencontre le premier à 90 kilomètres environ de Melilla, le second à 50 kilomètres d'Alhucemas quand on va vers Ceuta. Ils touchent pour ainsi dire à la côte africaine, mais cependant, l'étroit chenal qui les sépare du continent les met à l'abri d'un coup de main de la part de leurs turbulents voisins.

Alhucemas contient une trentaine de maisons, mal bâties et plus mal entretenues, quelques magasins, une caserne, une prison, un hôpital et une église.

Quatre-vingts soldats environ et autant de détenus, quelques cantiniers et deux ou trois petits marchands composent la population de ce préside qui, pour vivre, est obligé

(1) *Correspondencia militar* du 16 février 1888. *Chafarinas.* L'article est signé Arabi-ben Mustapha, évidemment un pseudonyme.

(2) Voir également au sujet de l'état actuel de Melilla la correspondance adressée à l'*Illustration* par M. Maurice Meys, le 9 décembre 1893 : « ... Des réduits sans air, suintant l'humidité, abritent les soldats, etc., etc.

d'avoir recours aux tribus hostiles de la côte.

Il ne se passe pas de jour que quelque insulte ne soit prodiguée aux Européens. En 1885, le Gouverneur lui-même, qui avait eu l'imprudence d'aller à terre, fut à moitié lapidé et dut se retirer, heureux d'avoir la vie sauve. En 1888, encore un autre attentat de ce genre fut perpétré, mais les Espagnols, hésitant à exiger la réparation de ces agressions, préférèrent, à cette époque, fermer les yeux et faire la sourde oreille à ces attaques.

On sait que la campagne entamée en 1893 pour venger un nouvel attentat des Riffains contre la place de Melilla n'a point abouti. On peut prédire que tant que l'Espagne ne prendra point le parti de s'annexer franchement toute cette côte, elle n'en finira point avec ces pillards endurcis.

Nous avons peu de choses à dire de Velez de la Gomera qui eut jadis une certaine importance et subit plusieurs sièges. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'une bicoque sans valeur.

Velez de la Gomera s'élève sur un rocher de 80 mètres d'altitude dont nous avons donné la longueur et la largeur précédemment et vit, comme Alhucemas, de ressources qu'elle tire du continent soit africain soit européen. C'est dire la situation précaire des habitants, environ 400 hommes, dont 300 disciplinaires et con-

damnés. On a vu plus haut l'angoisse avec laquelle ces Robinsons modernes attendent, deux fois par mois, l'arrivée du bâtiment apportant des nouvelles de la mère-patrie : il est question d'améliorer prochainement cette fâcheuse situation, d'assurer la régularité des communications et même de les rapprocher.

L'origine de Ceuta se perd dans la nuit des temps et, sur son nom même, les étymologistes ont écrit des volumes sans arriver à s'entendre. Ceuta vient-il de *Septum,* haie, circonvallation, par allusion à la ceinture de montagnes qui entoure le promontoire du côté du mont Acho d'un côté du continent? A-t-il son origine dans la dénomination de *Septem fratres* donné par les Romains aux sept hauteurs principales qui dominent.

La question n'est pas encore élucidée. Quelle que soit la vérité en cette affaire, ce que l'on sait d'une façon certaine, c'est que Ceuta existait du temps des Carthaginois, qu'elle passa ensuite au pouvoir des Romains et qu'elle devint à cette époque la capitale de la Maurétanie Tingitane.

Après une histoire mouvementée pendant laquelle sa possession fut vivement disputée entre les Vandales et les Visigoths, nous la voyons faire partie de la monarchie catholique des rois Goths jusqu'à ce que la trahison du

comte Julien, son gouverneur, la livrât avec l'Espagne au pouvoir des Sarrazins (1).

Depuis cette époque et pendant les longs siècles de la domination des Maures, Ceuta passe par des vicissitudes nombreuses jusqu'à ce qu'enfin sa prise en 1415 par les armées portugaises l'arrache définitivement au pouvoir musulman.

La presqu'île de Ceuta se divise en trois parties bien distinctes qui sont en commençant par l'est :

1° Le Mont-Acho épanouissement rocheux, de forme hexagonale irrégulière, qui s'élève vis-à-vis Gibraltar. Ses deux diamètres maxima sont 2,000 mètres de l'est à l'ouest et 1,500 du nord au sud;

2° La partie médiane de la presqu'île, qui n'a guère que 1,000 mètres sur 500 et dans laquelle s'élève la ville dite *Almina ;*

3° Enfin la portion qui touche au continent, avec la ville de Ceuta proprement dite : cette troisième zone mesure à peine 400 mètres de long sur 200 mètres de large.

La presque totalité de la presqu'île de Ceuta est bordée de rochers à fleur d'eau qui en rendent l'abord inaccessible aux bâtiments d'un

(1) Voir sur la vérité de cette légende : capitaine de Sérignan, *Notes sur l'armée espagnole.* Paris, Berger-Levrault, pp. 116 et suivantes.

tirant d'eau un peu considérable, et cette situation a facilité singulièrement l'établissement sur tout le pourtour de la position, des batteries et des ouvrages qui y sont semés à profusion.

Dans la ville de Ceuta même, le terrain est à peu près plat; dans la Almina les accidents du sol commencent à s'accentuer, enfin quand on arrive à l'Acho, les plis du terrain se multiplient, les pentes s'élèvent et la montagne se dresse presque abrupte jusqu'à une hauteur de 200 mètres.

Ceuta (la ville même), la Almina et le Mont-Acho constituent trois régions parfaitement distinctes ayant chacune leur enceinte particulière et leur emplacement nettement limité; la description de l'ensemble de la péninsule est donc facile; il se borne à trois descriptions particulières de trois fractions distinctes d'un même tout.

Commençons par le Mont-Acho, la zone la plus considérable en étendue, sinon en habitants.

Le Mont-Acho, nous l'avons dit, s'élève à l'extrémité sud occidentale de la presqu'île hispano-marocaine. Il a la forme très incorrecte d'un hexagone irrégulier dont un seul côté l'unit à la terre ferme, les cinq autres étant baignés par la mer.

Les pentes, profondément ravinées, dénu-

dées, montrent en maint endroit la roche à vif; il en est de même pour tout le pourtour, sur lequel les eaux de la mer ont lavé les couches friables, laissant à nu des arêtes de calcaire et de roches diverses.

Trois pointes principales sont à noter parmi les sommets de l'hexagone baignés par les flots : au nord-est, la pointe Santa Catalina, à l'est, la pointe de la Almina, extrême protubérance du continent africain vers l'Europe, enfin au sud-est, la pointe Desnariguado, avec l'anse du même nom.

Le pourtour du Mont-Acho peut avoir à sa base, sans compter les anfractuosités des rochers et les criques infinies qui découpent le rivage, environ 4,000 mètres. Sur cette circonférence basse, l'art s'est joint en la plupart des points à la nature pour rendre l'abord de la presqu'île inaccessible. Ce sont partout des bastions, des ouvrages de diverses sortes plus ou moins réguliers, plus ou moins résistants, qui n'ont plus guère que le mérite de l'antiquité. Des citernes, des réservoirs, des poudrières ont été ménagés sur les flancs de la montagne, dissimulés dans des anfractuosités de rochers : çà et là quelques maisons de campagne et de rares villas dont certaines ont bon air; enfin au sommet du Mont, la citadelle elle-même, réduit de la position qui commande au loin la mer, le détroit, les

deux golfes qui bornent la presqu'île, les deux villes de Almina et de Ceuta ainsi que l'isthme du côté du continent.

La citadelle est un pentagone irrégulier fortifié de cinq bastions et d'une demi-lune dont la valeur, sans être bien redoutable, a cependant son importance. Les abris ne sont point à l'épreuve des projectiles modernes et seraient incapables de résister à un bombardement; il en est de même du reste des magasins et de toutes les poudrières.

L'étude du point d'attaque du Mont-Acho sortirait du cadre de notre travail; nous ne nous y arrêterons pas.

Nous passons donc immédiatement à la Almina, la première partie de l'ensemble de Ceuta que l'on rencontre sur son chemin en allant du Mont-Acho à la terre ferme.

La Almina a la forme irrégulière d'un polygone à quatre faces, sphérique du côté du sud, dont les dimensions sont environ 250 mètres sur 500. Une enceinte entoure la ville que la pente générale du terrain incline légèrement vers le nord.

La Almina est séparée en deux quartiers principaux par une longue rue qui s'étend de l'est à l'ouest suivant la plus grande dimension de la partie médiane de l'isthme; elle est reliée à Ceuta, la ville même, par une porte pratiquée

au milieu d'une courtine avec pont-levis et pont dormant.

Vient enfin Ceuta, la place proprement dite, située dans la partie de l'isthme contiguë à la terre et qui mesure, comme nous l'avons dit, environ 400 mètres sur 200. Les défenses baignées par la mer sont assez faibles, au contraire celles du côté de la terre ont été remaniées et armées récemment de pièces de fort calibre.

Quel que soit l'état d'abandon dans lequel est aujourd'hui Ceuta, la place pourrait servir de base d'opérations à une armée s'avançant à la conquête du Maroc par le Riff, et son importance dans cet ordre d'idées est considérable. Sa baie est assez profonde pour recevoir des bâtiments de guerre d'un grand déplacement, sa possession constitue donc à l'Espagne un appoint très sérieux pour l'influence qu'elle peut avoir à exercer un jour sur le Maroc.

CHAPITRE V.

LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE. LES TRANSACTIONS. — LES CARAVANES. POIDS ET MESURES.

Nous avons déjà donné, à propos des principales villes du Maroc, un aperçu sommaire des branches d'industrie et de commerce que l'on y voit se développer, mais ce chapitre intéressant de la richesse publique demande à être traité avec un peu plus de détails.

Nous n'avons pas la prétention de constater l'immobilité dans laquelle vivent les peuples d'Orient en tout ce qui concerne les produits de l'activité humaine. Au Maroc la remarque s'impose plus qu'en aucun pays musulman. De même que les hommes n'ont pas changé ni varié, ni dans la façon de penser, ni dans la manière de s'habiller, de même aussi le commerce, l'industrie, en sont encore aux procédés employés il y a trois mille ans au temps des transactions bibliques. Les ouvrages sont les mêmes que ceux qu'on exécutait alors, le système de fabrication

est identique, les outils ne sont pas perfectionnés. Et c'est ainsi qu'après avoir été à la tête d'une civilisation qui fut florissante, ces mêmes hommes, immobiles au milieu d'un monde qui marche, ne représentent plus aujourd'hui qu'un système social voisin de la barbarie. Étudier les causes multiples qui ont produit ce résultat déplorable chez une race qui a de grandes qualités, dépasserait les bornes et sortirait du cadre de notre travail; nous nous contenterons de nommer les deux principales et les plus funestes, le fatalisme musulman qui tue l'initiative privée et la proclame nulle, le despotisme politique qui rend aléatoire toute fortune industrieusement gagnée.

Fez et Maroc sont encore aujourd'hui les centres principaux de fabrication des étoffes, et la première de ces villes a donné son nom au bonnet rouge que les Orientaux aiment à conserver même en pays chrétien. On confectionne dans les deux capitales du Maroc, des tissus variés, des haïks de femme, des foulards, des turbans, dans lesquels la soie est tantôt l'unique fond de la trame et tantôt se mélange à la laine ou aux fils d'or et d'argent.

Les métiers pour l'élaboration de ces étoffes diverses, sont de modèles plus variés qu'on ne pourrait le supposer; cependant les plus simples, les plus primitifs sont les plus nom-

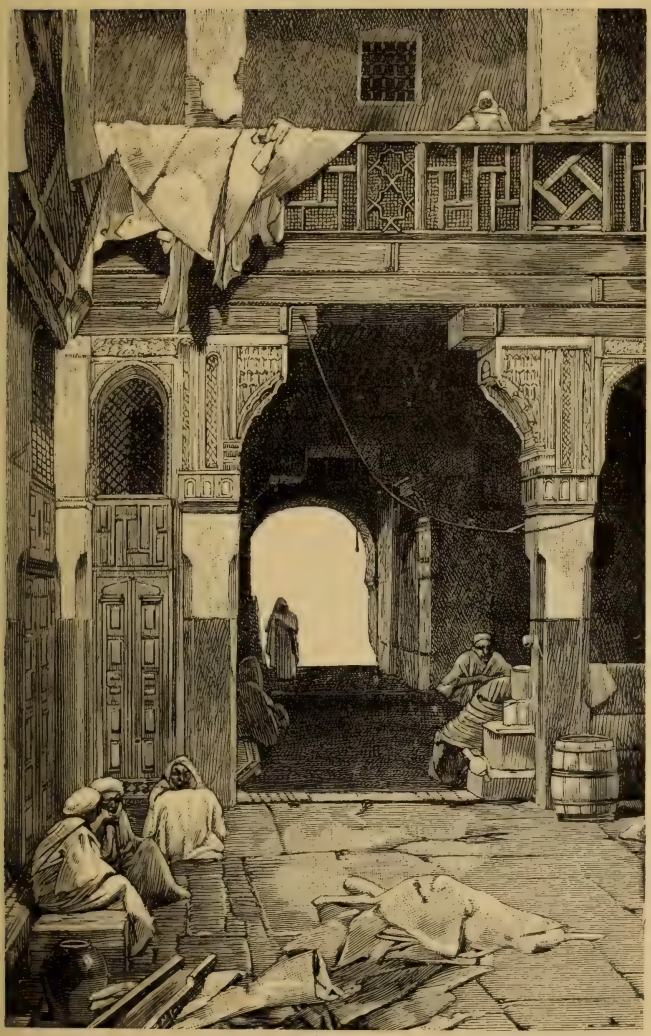

Intérieur d'un bazar à Fez.

breux. On ne se sert pas toujours de la navette pour mêler la trame à la chaîne, et l'abbé Godard, qui visita le Maroc en 1850, nous dit avoir vu des métiers perpendiculaires d'une simplicité aussi primitive que possible et où la trame passée à la main était ensuite serrée par l'arrière avec une sorte de fourchette.

Il ne faut pas s'étonner qu'avec ce système, les étoffes n'aient pas l'uniformité de nos produits de Lyon, mais cette variété dans l'écartement ou le serrement des fils ne nuit pas toujours à la solidité.

Les tapis sont une espèce de tissu qui a gardé au Maroc une place marquée dans la fabrication locale. Il n'en peut être autrement en un pays où une partie considérable de la population vit encore sous la tente et dans lequel par conséquent la nécessité d'avoir un préservatif contre l'humidité ou la trop grande sécheresse du sol apparaît chaque jour. Dans ces grandes maisons nues qui constituent les habitations mauresques, les tentures sont le seul luxe à la mode, le seul luxe autorisé; il était donc naturel que l'industrie cultivât avec soin un des rares débouchés offert à son activité.

C'est à Maroc, à R'bat, à Casa Blanca que se font les plus beaux tapis du Maghreb, et les produits de ces centres de fabrication, en

dehors de leur solidité, ont de réelles qualités artistiques. Si les dessins n'ont pas la grâce, ils ont la variété de couleur, un certain fouillis de teintes vives qui plaît à l'œil. A Tétouan et à R'bat on confectionne également une assez grande quantité de sparterie pour les habitations où les tapis constitueraient un luxe trop dispendieux.

La confection des armes à feu est encore une des branches de l'industrie marocaine qui a conservé une réelle importance. Encore que l'Europe ait récemment introduit dans l'empire chérifien une quantité considérable de mauvais fusils se chargeant par la culasse, d'armes de Liège en particulier, l'Arabe s'en tient encore à son long *moukhala* cerclé de cuivre, agrémenté de verroteries, de clinquant et d'amulettes variées.

On fabrique donc encore de nombreux fusils à Fez et à Méquinez, surtout à Tétouan, et comme le principal mérite d'une arme à feu, pour un Arabe, est de faire beaucoup de bruit et beaucoup de fumée, les *flingots* primitifs des armuriers marocains conserveront longtemps sur les autres une prépondérance notable.

Les armes blanches ont également leurs ouvriers, et cette industrie qui tend à diminuer d'importance dans le vieux monde, s'est con-

servée intacte dans un pays où le combat corps à corps garde encore tout son prestige et sa faveur.

L'imagination des artistes se donne libre cours pour la forme à donner aux lames ; cependant, trois types sont surtout employés : le sabre droit et court, le couteau droit que l'Arabe porte toujours dans une gaine suspendue à son côté et qui lui sert indifféremment à se raser, à couper des figues ou la tête de son ennemi, enfin la lame dite de *Damas,* yatagan recourbé avec laquelle on sabre d'avant en arrière. Les fourreaux, bibliquement primitifs, se composent généralement soit d'une pièce de bois unique, forée au diamètre de l'arme quand il s'agit d'un poignard de courte dimension : soit, quand ils sont destinés à des sabres, de deux planchettes juxtaposées, évidées intérieurement pour laisser passer la lame, et réunies au moyen d'anneaux de cuivre ou de fer-blanc grossièrement soudés.

L'armurerie et la joaillerie se tiennent de fort près au Maroc. Le même ouvrier qui soude un canon de fusil sait étirer les fils d'or et d'argent employés soit pour tisser les étoffes riches dont nous parlions tout à l'heure, soit pour broder des turbans, des haïks de femme ou même ces babouches devenues si communes qu'elles coûtent aujourd'hui moins cher prises

aux magasins du Louvre ou du Bon Marché, que chez le *Bacri* le plus authentique de Fez ou de Maroc.

Nous avons vu des bijoux sertis dans un atelier de Tétouan qui n'auraient pas été indignes de figurer dans les écrins de nos meilleurs joailliers, et c'est un des nombreux motifs qui nous font penser que sous un autre régime, le Maroc pourrait voir des jours plus prospères; mais comment l'industrie des métaux précieux se développerait-elle en un pays et avec une religion où il n'est permis de mettre de l'or et de l'argent que sur son sabre.

Les divers travaux de poterie sont encore une des spécialités du Maroc et l'on constate dans cette branche d'industrie que les ouvriers de Fez, Maroc, Méquinez, Tétouan, possèdent encore aujourd'hui le secret d'émaux que nous avons perdu. Ces belles teintes bleues qu'on voit dans les *azulejos* de l'Alhambra et de cent autres palais d'Espagne se font encore couramment dans les plus misérables échoppes du Maroc; ainsi, ces mêmes hommes qui seraient incapables d'apporter le moindre perfectionnement à leurs procédés, produisent machinalement des chefs-d'œuvre que nos premiers peintres-verriers sont incapables d'égaler.

Quant aux poteries marocaines, elles ne brillent généralement ni par l'élégance ni par

l'harmonie de la ligne. Certaines, cependant, ont des contours pittoresques qui ne manquent pas de grâce. Mais la plupart du temps l'aspect est lourd. La partie ornementale n'a guère plus de valeur que la composition; à part certaines exceptions où des combinaisons soit de caractères arabes, soit de lignes géométriques donnent des effets plutôt curieux que réellement beaux, les dessins n'ont ni style, ni caractère.

Ce que nous venons de dire des poteries peut s'appliquer aux meubles qui se fabriquent à Tétouan. Encore que divers voyageurs et parmi eux l'abbé Godard, affirment que cette partie de l'industrie marocaine demeure remarquable, nous nous permettrons de contredire *de visu,* ces assertions. Toutes ces petites tables à couleurs multiples, ces étagères à dessins bizarres, ces découpages, ces dents de scie, ces arcades nous paraissent manquer de caractère. Inutile de dire que nous jugeons ici à un point de vue purement européen. Peut-être les architectes du Maroc, si on les conduisait à Athènes, trouveraient-ils le Parthénon d'un goût pitoyable : c'est évidemment affaire de sentiment et d'éducation.

Là où l'industrie marocaine se montre d'une supériorité plus réelle que dans la confection du meuble, c'est à notre avis dans la prépara-

La rue des bijoutiers à Ksar-el-Kébir.

tion des cuirs. Le tannage et la mégisserie n'ont pas de secret pour les habitants du Maroc, en particulier pour les ouvriers du Tafilet, ce royaume contigu à Figuig qui touche à notre frontière algérienne.

Les peaux de bêtes sont préparées au moyen d'écorces et d'essences spéciales, qui demeurent, disent les Arabes, uniques pour ce genre de travail : quant aux peaux de chèvres ou de boucs *maroquinées,* elles ont une réputation universelle sur laquelle il n'est pas besoin d'insister.

Les maroquins à gros grains sont généralement obtenus avec des peaux de boucs, les autres avec des peaux de chèvres ou de chevreaux. Leur souplesse est extrême et s'acquiert par une manipulation longue et difficile qu'on ne saurait obtenir par exemple, chez nous, où le tannage chimique tend à remplacer de plus en plus la préparation végétale.

Ce pays dont l'industrie se borne aux maigres produits dont nous venons de donner la nomenclature, pourrait chercher dans le commerce la source de profits que lui refuse son peu d'initiative industrielle. Malheureusement les transactions entre le Maroc et l'étranger qui s'élevaient jadis à un chiffre considérable sont tombées aujourd'hui presque à néant. Ce n'est point l'apathie ni l'incurie des habitants qu'il

faut incriminer dans cette affaire. La responsabilité d'une situation aussi déplorable revient tout entière au gouvernement chérifien, qui, par ses prohibitions absurdes, ses monopoles injustifiés, son ignorance des plus simples principes d'économie politique maintient l'empire dans un état de barbarie grâce auquel il peut plus sûrement exercer son despotisme.

Dans ces dernières années cependant les traités conclus avec le sultan actuel Mouley-Abdul-Azis et surtout avec son prédécesseur Mouley-Hassan, les efforts de la diplomatie européenne et la pression des consuls européens à Tanger ont amélioré légèrement un état de choses beaucoup plus préjudiciable au Maroc qu'aux étrangers. En ce qui concerne la France par exemple, le chiffre des échanges arrive à peu près à ce qu'il était en 1840 et l'on verra un peu plus loin combien il s'est développé pour certaines puissances européennes, l'Allemagne et l'Angleterre notamment, mais tant que l'on n'aura pas la liberté absolue du commerce, tant que les prohibitions existeront, particulièrement sur les grains, les laines, les bestiaux, les cuirs, la misère continuera à régner au Maroc. D'après Washington Serruys, le mouvement commercial du Maroc s'est élevé, en 1883, à environ trente-huit millions de francs dont vingt

d'importation et dix-huit d'exportation. Sur ces trente-huit millions, le chiffre des échanges avec la France compte pour le tiers, mais qu'est-ce que cette somme pour un pays dont la richesse naturelle, la fertilité sont celles d'une terre presque vierge ?

En dehors du commerce que le Maroc entretient avec l'Europe, il est en relations pour quatre ou cinq millions de marchandises avec le centre de l'Afrique et avec l'Algérie.

Chaque année, trois ou quatre caravanes quittent les marchés marocains de Fez, de Maroc ou de Taroudant pour se rendre à Timbouctou, chez les Changgui, les Touaregs, au Tafilet. Ces caravanes importent dans l'Afrique intérieure des cotonnades, des draps anglais légers, de couleurs vives; des articles de soie, laine et coton, de Fez; de fausses perles et des grains colorés, de Venise; du corail fin d'Italie; des clous de girofle qui doivent être gros et forts pour colliers, des épices, un peu de sucre, de la poudre, des armes blanches ou à feu, du tabac, du sel que l'on prend sur le chemin, car il y en a dans plusieurs oasis et dans le Sahara méridional, à Toudeini, à Téchit, à Chingarine ; de la quincaillerie d'Europe et surtout d'Angleterre en grande quantité. L'Allemagne fournit des miroirs œils-de-bœuf et les couteaux genouillés à gros manches, la Hollande envoie

des hachettes, le Tyrol des boîtes peintes légères qui se mettent l'une dans l'autre.

Les produits apportés par ces caravanes dont le voyage n'est qu'une foire ambulante et qui déballent leurs marchandises à chaque station importante, se troquent, çà et là, contre des nègres (1), des gommes, de la poudre d'or, des plumes et des œufs d'autruche, de l'ivoire, du séné et des drogues, de la bijouterie en or de Nigritie, et quelques tissus qui ressemblent fort aux anciennes guipures, où le fil s'enroule autour de fines lanières de parchemin. Mais l'authenticité de ces tissus paraît suspecte. Le Saïz d'étoffe noire dont les femmes s'enveloppent la tête, vient le plus souvent du pays des nègres.

Les gommes importées du Maroc sont une espèce d'adragante et la gomme blanche du Sénégal. La poudre d'or arrive par quantités considérables; mais une bonne partie s'introduit en contrebande, parce que le sultan ne la paye pas à sa valeur. Les feuilles de séné, dites maharan constituent un médicament estimé des Arabes, mais depuis que le purgatif désigné sous le nom de *médecine noire,* n'a plus autant cours en Europe, le séné qui y entre pour une

(1) La traite des nègres a été abolie au Maroc en 1777. Elle n'en continue pas moins à être pratiquée, comme nous l'avons dit, notamment au Tafilet et à Figuig.

certaine dose, n'est plus recherché. Beaucoup d'autres drogues abandonnées par l'Europe ont gardé leur valeur en Afrique et sont un objet de commerce pour les caravanes.

Les bézoards (1), par exemple, complètement discrédités aujourd'hui chez nous, font encore des miracles au Maroc : le bézoard de girafe coûte au moins 300 francs l'once.

Régulièrement le bénéfice des caravanes se calcule à 400 p. 100 : ainsi le chameau qui part avec 150 francs de marchandises doit rapporter 600 francs en écus (2).

Les monnaies qui servent dans toutes les transactions sont des plus diverses et leur valeur varie suivant l'ordre du sultan ; la plus usitée est le *flousse,* petite monnaie de billon dont Abder-Rhaman a fait fondre des quantités énormes et qui vaut un peu moins de un centime.

Le *blanquillo* (billon) vaut environ 4 centimes.

La *ouquia* (argent) vaut 4 à 6 blanquillos, environ 15 à 25 centimes.

(1) Concrétions calculeuses qui se forment dans l'estomac, les intestins, les voies urinaires des quadrupèdes, et qui étaient considérées jadis comme des excitants, des toniques, des sudorifiques. La grande vertu qu'on attribuait aux bézoards les avait rendus tellement précieux qu'on en composa de factices : aujourd'hui, véritables ou contrefaits, ils sont abandonnés.

(2) Léon Godard, *Description du Maroc,* p. 218.

Le *stati* (argent) vaut 7 à 8 blanquillos, environ 30 à 40 centimes.

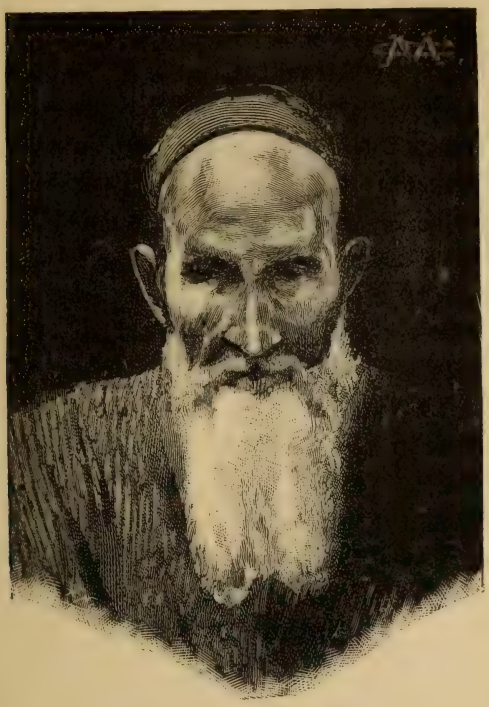

Un marchand de Fez.

Le *bendki* (or) vaut 40 à 50 ouquias, environ 7 à 8 francs.

Notons en passant que la valeur des monnaies marocaines n'est pas la même suivant qu'elles sont échangées dans le commerce, ou

qu'elles sont versées à une caisse de l'État. Pour les transactions commerciales une pièce vaut, par exemple, 8 francs comme le *bendki;* si vous avez à la donner pour le paiement d'une contribution, cette même pièce ne sera plus prise chez le receveur que pour 6 francs. De plus le sultan qui ne reçoit dans ses caisses que de l'or ou de l'argent et au tarif restreint, ne paie jamais qu'en monnaie de billon et au tarif du commerce. — C'est pour lui bénéfice des deux côtés.

Les poids usités au Maroc sont le kintor ou cantor ordinaire qui vaut 100 livres ou 48 kilogrammes ou 112 livres anglaises; le kintor-el-aroub ou petit cantor de 75 livres du pays et le grand cantor de 125 livres, mais chaque ville à son cantor particulier et dans aucune ville du Maroc peut-être, il n'a une valeur identique.

Les mesures de capacité sont pour les grains : le mind ou moud, de 14 litres, égal environ à la *mina* de Gênes; la fanègue espagnole (56 litres sur le continent et 62 aux Canaries); le sah de quatre mouds; et pour les liquides la koula de 15 litres.

La mesure de longueur, dhraah ou coudée, vaut 50 centimètres environ.

CHAPITRE VI.

LA POPULATION.
LES DIVISIONS POLITIQUES. — L'ADMINISTRATION. LA JUSTICE. — LES IMPOTS.

Sur le territoire dont nous avons un peu plus haut esquissé à grands traits l'ossature, s'égrène une population que les chiffres les plus récents permettent de fixer à 7,000,000 d'individus. Cependant pour qu'on juge avec quelle prudence il faut accepter les statistiques que nous ont apportées les différents explorateurs de l'empire chérifien, nous dirons que l'un d'eux, Kloden, par exemple, évalue, à 2,750,000 le nombre de ses habitants, quand Jackson l'estime à 15,000,000.

Comme on le voit, l'accord est loin d'être parfait.

Sur le chiffre de 7,000,000 d'individus que nous adoptons comme le plus plausible, 1,000,000 environ appartiennent à la race arabe ou conquérante et 6,000,000 à la race berbère ou

autochthone. En disant autochthone nous ne voulons pas insinuer que les Berbères marocains descendent tous d'une famille unique primitive. Les différences de types qu'on rencontre chez eux permettent, au contraire, de reconnaître des différences marquées, en particulier la présence de la race ibère.

Les Arabes forment actuellement au Maroc une famille unique : ils habitent en grande partie les villes et en dehors des villes, les campagnes qui confinent aux grands centres populeux. Les Berbères (1), répandus sur le territoire qui avoisine l'Atlas, sur les épanouissements montagneux qui forment le Riff, sur la côte méditerranéenne, dans les plaines qui touchent au sud au Sahara, sont divisés en trois grandes classes. Au nord de l'Atlas, les Akbails Kabails ou Kabyles (habitants du Riff); les Chellahâs, sur les deux versants de l'Atlas et la côte océanique; les Aratines, au sud de l'Atlas, dans la région du Draâh, de Dschesoula et de Tadschakant. Les Kabyles et les Chellahâs sont de race blanche, les Aratines appartiennent à la race noire.

Au point de vue social, Arabes et Berbères vivent généralement en tribus ou *kebilas*. La kebila est la réunion de diverses familles te-

(1) Voir sur l'origine des Berbères, l'ouvrage de M. Gustave Boissière : l'*Algérie romaine*. Paris, Hachette, 1883.

nant l'une à l'autre par les liens du sang et vivant d'une existence commune sous l'autorité

Femme berbère en grand costume.

d'un cheik élu, assisté d'un conseil (*Djemmahâh*). Ce chef dispose de pouvoirs à la fois administratifs, exécutifs et judiciaires. Parfois la tribu, quand elle est considérable se divise

en sous-tribus (*fehed* ou *ied*) (1), qui peuvent également avoir un cheik à leur tête. En dehors de la *première Djemmahâh* dont nous avons parlé, et que constitue une réunion de notables de toute la tribu, la réunion des divers cheiks des feheds ou des ieds en forme une autre dont les pouvoirs sont à peu près les mêmes. L'administration de la justice est dévolue à un officier spécial qui porte le nom de cadi : il y a un cadi par tribu ou par fehed.

La tribu est la grande division sociale et administrative du Maghreb, la seule effective. Au point de vue politique, il en existe une autre qui demeure, sur beaucoup de points, absolument nominative, car il est temps de dire que sur les sept millions d'habitants qui peuplent l'empire du Maroc, un peu plus des *quatre cinquièmes,* environ *six millions,* se considèrent comme complètement indépendants.

D'après cette division, les tribus organisées avec les Djemmahâh que nous venons de dire ont à leur tête, côte à côte avec les cheiks élus, un préfet ou représentant du Sultan qui porte le nom de caïd.

L'empire du Maroc — il faut le rappeler — cet empire que les géographes dessinent sur la

(1) *Fehed*, cuisse; *ied*, main.

carte comme une région nettement limitée, une et bien définie, se compose en réalité, au point de vue politique de parties très mal unies entre elles : c'est une confédération dont le chef nominal n'a le plus souvent sur ses sujets qu'une autorité très précaire. Le Riff au nord, le Doukkala, l'Abda, le Hahza, à l'ouest; Tafilet, Figuig, à l'est; le Dschesoula et le Tadschakant, au sud; sans compter une infinité d'autres régions dont la nomenclature fatiguerait inutilement l'esprit du lecteur, demeurent, au vrai sens du mot, des États indépendants que le sultan dompte de temps en temps par la force, mais qu'il ne gouverne jamais au sens européen du mot.

L'ensemble de ces territoires plus ou moins récalcitrants peut cependant être groupé en deux régions nettement tranchées, non pas au point de vue topographique, mais sous le rapport des devoirs politiques qui incombent à l'une et à l'autre. On appelle pays du Maghzen, c'est-à-dire pays du gouvernement, les régions qui reconnaissent sans trop de difficulté l'autorité du sultan, — le reste, c'est-à-dire l'ensemble des provinces insoumises, c'est le pays indépendant, le *bled-es-Siba*.

Le Sultan ou Chérif suprême est maître absolu de la terre et des hommes, possesseur du sol, maître de la vie de ses sujets; il est éga-

lement le chef religieux de l'empire, le représentant de Mahomet. Au-dessous de lui le Sultan délègue une partie de son pouvoir à un certain nombre de ses frères, qui en qualité de *kalifas* (lieutenants), perçoivent l'impôt et l'envoient au maître, non sans avoir prélevé de fortes dîmes.

Près de la personne du Sultan, les hautes fonctions gouvernementales sont remplies par un premier ministre appelé grand vizir, un ministre *des réclamations* ou affaires étrangères, un ministre de la guerre et un caïd méchoarh, sorte de majordome, introducteur des étrangers et maître des cérémonies. Les fonctionnaires administratifs sont les pachas, sorte de préfets civils ou militaires qui commandent dans les villes; au-dessous des pachas, les caïds, les kalifas, juges militaires, puis viennent les préposés aux douanes (*métasséibs* et *moulines kasse*), les *moulines d'hor* (agents de police), les *mokadèmes koniahs*, sorte de juges de paix, les cadis (juges civils), les *adoulis* (notaires), les *mésekrines* (gardes-champêtres), etc., etc.

L'administration de la justice, avec l'application des diverses peines, bastonnade, mutilation, etc., est exercée un peu par tous les agents du Sultan et souvent par l'empereur lui-même en guise de récréation, de passe-

temps. Comme le Perrin Dandin de Racine, Sa Hautesse trouve que

... cela fait toujours passer une heure ou deux.

M. Jules Leclerq, qui a visité Tanger en 1878, nous a laissé à ce sujet le récit d'une audience de cadi à laquelle il a assisté et qui a une physionomie bien typique. « Ce fonctionnaire, nous dit-il, cadi de Tanger, — siège en face de la mosquée principale, dans une salle d'une grande simplicité, dont la voûte est soutenue par des piliers de style mauresque. Je lui fus présenté, et, suivant l'usage, j'échangeai avec lui une poignée de mains. Il siégeait sur une estrade, assis à la façon des Orientaux, les jambes croisées sur des nattes. Il n'avait à ses côtés ni assesseurs ni greffiers ; sur les nattes qui lui servaient de tapis vert, il y avait un roseau taillé en plume et un vulgaire encrier en terre cuite. Le cadi tient lui-même note de ses jugements et les envoie au notaire public qui a mission de les acter.... A peine étions-nous entrés dans la salle d'audience, qu'un pauvre diable s'avança devant le cadi, mit un genou en terre et exposa son cas. Il s'agissait d'un terrain dont on lui avait usurpé la possession. Sur l'injonction du cadi, les plaideurs se rendirent chez le notaire public et là s'éleva entre eux la plus violente dis-

cussion : ils criaient à rompre le tympan d'un sourd. Cette dispute accompagnée de toutes sortes de gestes menaçants, se prolongea pendant plus d'une demi-heure. Quant au notaire public, il écrivait aussi impassible que s'il n'eût rien compris à tous les gros mots qui pleuvaient autour de lui...

« Du cadi nous allâmes chez le kalifa. Celui-ci est le juge militaire ; il condamne à la prison et à la bastonnade pour les peccadilles ordinaires, et à la mutilation pour des méfaits plus graves. On m'a fait voir l'instrument qui sert au supplice de la bastonnade. Ce n'est pas un bâton comme on pourrait le croire, mais une lanière de cuir qui déchire affreusement les chairs. Un jour de marché ne se passe guère sans bastonnade. Le kalifa, voulant m'être agréable, m'offrit de m'en donner un spectacle : je me hâtai de décliner cette gracieuseté arabe. Cet excellent kalifa eût trouvé tout naturel de faire fustiger un pauvre diable pour le plaisir d'un étranger, de même que le roi M'tésa faisait couper des têtes en l'honneur du colonel Chaillé-Long. »

Pachas, caïds et autres fonctionnaires sont d'ordinaire de très peu recommandables personnages. Le pacha que vit M. Leclerq à Tanger, avec ses quatre-vingt-seize ans et sa barbe blanche, n'avait guère à son actif pour le haut

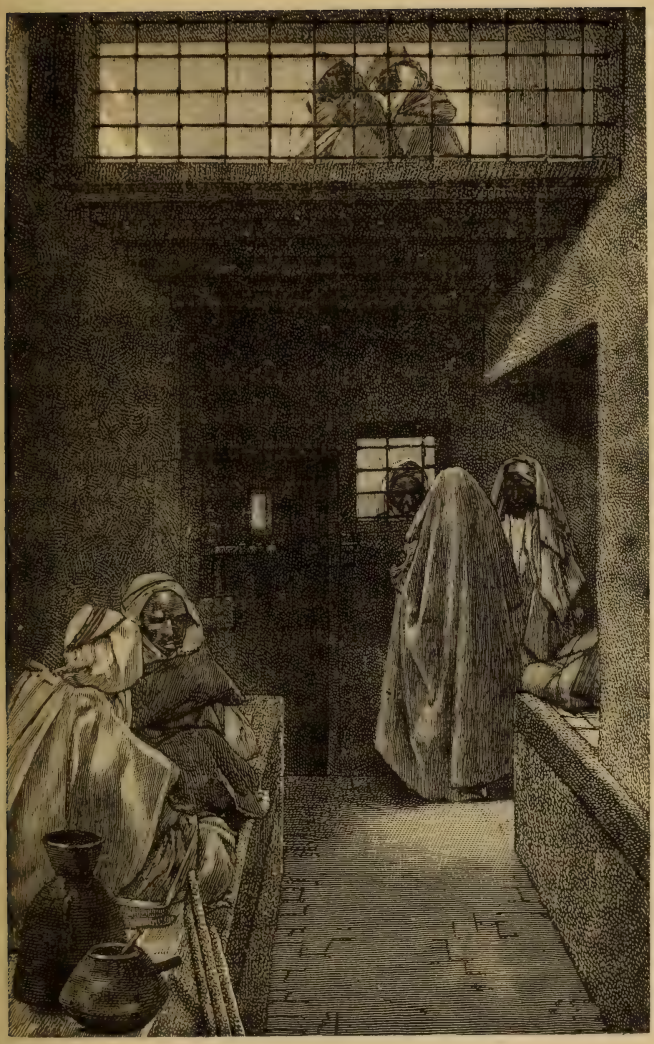

Chambre des gardes d'une prison à Fez.

poste qu'il occupait, que le souvenir des 15,000 têtes qu'il avait fait couper jadis, au temps où il commandait les armées du Sultan. « Ce général n'entendait pas un mot de français ni d'espagnol ; il paraît même qu'il parlait fort mal l'arabe, car, en dehors de l'art de couper les têtes, il était de la plus crasse ignorance comme la plupart des fonctionnaires de ce beau pays (1). »

Le commerce et l'industrie du Maroc ne peuvent être bien développés dans un pays où les transactions ne sont garanties par aucune loi, où l'exportation et le transit sont interdits, où il n'existe ni routes ni communications bien tracées.

Ce pays, qui a eu jadis avec l'Europe des rapports commerciaux considérables, est tombé sous ce rapport dans un état d'inertie incroyable. Non pas que les industries propres aux habitants, la fabrication des tapis, des maroquins, des armes, de certains tissus ne continue — comme nous l'avons dit déjà — à y avoir leurs ouvriers habiles mais les échanges y sont difficiles et peu productifs, et partant, la production n'est pas encouragée par l'appât du gain, ce grand stimulant du commerce.

On est étonné en lisant par exemple, le livre

(1) Jules Leclerq, *De Mogador à Biskra et en Algérie*, Paris, Challamel aîné, 1881, p. 42-44.

du comte de Mas-Latrie (1) sur les relations du Maroc avec les nations chrétiennes, ou celui de M. Nettement, sur la conquête d'Alger (2), de voir qu'avant saint Louis, Marseille entretenait avec Ceuta des relations commerciales considérables, de lire une liste d'objets importés ou exportés qui dénote un trafic des plus étendus. Il est impossible de ne pas apercevoir, en comparant ce que fut l'Afrique il y a un millier d'anneés et ce qu'elle est aujourd'hui, combien l'influence musulmane y a été funeste, de ne pas désirer que cette influence fasse place le plus tôt possible à un système politique moins borné, moins démoralisateur.

A ne parler que des céréales, le Maroc pourrait tirer de leur exportation une richesse considérable; le sol est en effet presque partout d'une fertilité extrême, et, les champs, qui ne reçoivent jamais d'engrais, qu'on laboure seulement avec de misérables socs en bois, rapportent jusqu'à trois récoltes par an. Mais que servirait aux industrieux Berbères de récolter plus qu'ils ne peuvent consommer, puisque toute vente de grains à l'étranger est interdite et que les greniers sont vidés à époque fixes

(1) *Relations de commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au moyen âge.* par le comte de Mas-Latrie, membre de l'Institut. Paris, Didot, 1886.

(2) *Histoire de la conquête d'Alger,* par Alfred Nettement. Paris, Lecoffre.

par les agents du sultan ou pillés par ses troupes.

Toute la préoccupation des sujets de l'empereur consiste à se mettre en état de payer le tribut, à en payer le moins possible, et pour satisfaire à ce dernier desideratum, il est nécessaire de produire juste de façon à ne pas mourir de faim. L'impôt, qui est au Maroc le grand souci de chacun, des uns pour le prélever, des autres pour s'y soustraire, se perçoit de trois façons différentes : *El-Zecca,* l'*Atchour* et la *Ferda,* façons dont l'une, la *Ferda* est absolument particulière au pays.

Les deux premiers tributs : l'Atchour et le Zecca, perçus sur le bétail et le bénéfice des récoltes, sont des obligations religieuses prescrites par le Coran. Quant au troisième, la Ferda, il représente une contribution de guerre, reste d'anciens droits payés aux conquérants par les vaincus, d'après cette idée, base du système gouvernemental du Maroc, que si une tribu s'enrichit, elle ne tarde pas à puiser dans son bien-être, des idées d'indépendance et de révolte.

L'impôt, sous ses trois formes, ne serait pas ruineux pour les populations, si le gouvernement le touchait ou le faisait toucher conformément aux prescriptions du Coran.

Malheureusement il advient que les agents

(*oumanahs*) chargés d'évaluer les moissons et les bestiaux, se livrent, dans leurs appréciations à des erreurs telles, que la dîme fixée par eux atteint souvent la valeur totale des recettes ou des troupeaux. Comme le malheureux contribuable n'a aucun moyen de réclamer, il en est réduit à payer et à se taire; quant à résister, il ne faut pas qu'il y songe, la prison ou la bastonnade se chargerait de lui prouver qu'il a eu tort.

Ceci est dit, bien entendu, pour les pays du Maghzen, c'est-à-dire, ceux dans lesquels l'impôt est consenti bénévolement par les populations.

Dans les pays de Siba, les choses ne sont pas aussi faciles. Il est un certain nombre de ces territoires desquels le sultan n'a jamais pu tirer un *flousse,* cette pièce dont cent vingt font un franc; quant aux autres, ceux auxquels Sa Majesté chérifienne cherche, de temps en temps, à soutirer quelques piastres, la perception s'opère de la façon que nous allons dire.

Chaque année le gouvernement du Maghzen invite les kebilas insoumises à lui verser un impôt dont la quotité est tantôt fixée, et tantôt aussi laissée à la généreuse appréciation des tribus. Celles-ci font généralement la sourde oreille. Alors le sultan monte à cheval, rassemble son armée et procède à coups de fusils à

la rentrée des deniers de l'État. Comme les récalcitrants sont nombreux, comme le pays est vaste, l'empereur passe sa vie dans cette existence nomade, et, soit d'un côté, soit de l'autre, on peut dire sans exagération, que le nombre de jours où il n'est pas en expédition est infiniment restreint (1).

Après avoir arrêté de quel côté il tournera ses pas, l'empereur s'avance, précédé de ses troupes dans la direction de la tribu sur laquelle il a jeté son dévolu. Le pillage, l'incendie, la razzia marquent aussitôt son passage. Comme il a un petit nombre de troupes et qu'il tient à les ménager, quand une tribu se résout à l'attendre de pied ferme, il ne fait pas donner tout d'abord l'assaut par ses troupes régulières. On cherche, dans les environs, une kebila en guerre avec la kebila rebelle, on excite son fanatisme et ses rancunes, puis on la lance en tête de colonne sur les récalcitrants. Ces derniers font généralement des premiers assaillants un grand carnage, mais, au bout de quelques heures de lutte, ils sont épuisés ou tout du moins fatigués. C'est alors que le sultan ameute sur les pauvres hères à bout de forces, ses propres bataillons.

(1) « Le gouvernement n'a pas de siège déterminé : pour maintenir son peuple dans le devoir et assurer le rendement des impôts, le sultan est obligé de voyager très souvent. » *Le Maroc moderne.*

Après une lutte plus ou moins acharnée, les malheureux Berbères sont le plus souvent écrasés, et alors tout ce qui reste debout est massacré si ce sont des hommes, des femmes ou des enfants, et rasé ou incendié s'il s'agit de maisons. Quant aux bestiaux, aux chameaux, aux mulets, aux moissons, tout vient grossir le butin du vainqueur, qui, chargé de dépouilles opimes, s'en va un peu plus loin chercher de nouvelles victimes et de nouveaux lauriers.

Cette façon d'inculquer à ses sujets l'amour de sa personne, ne produit pas l'effet auquel on pourrait s'attendre. Que le sultan soit tendrement aimé dans son empire, nous n'oserions le prétendre, mais, outre qu'il est craint, sa qualité, à peu près reconnue partout, de chef religieux, de représentant de Mahomet, lui permet de commettre ses exactions sans que son nom soit exécré. Si étrange que soit ce résultat d'un fanatisme aveugle et inintelligent, il existe.

On assure que, cédant à des influences britanniques dont nous parlerons un peu plus loin, le nouveau sultan désirerait remplacer par des taxes fixes les anciens impôts levés jusqu'ici de la façon un peu brutale que nous venons de dire. Malheureusement, ces projets, fort louables en apparence, semblent devoir se heurter fatalement à deux obstacles insurmon-

tables : d'abord les préjugés religieux, en second lieu les mœurs des populations de l'intérieur qui jurent avec toute idée de contrôle régulier et qui menacent, si le gouvernement chérifien s'entête à poursuivre sans méthode son plan intégral de réformes, de créer un état de choses encore plus chaotique que la situation présente.

C'est devenu un lieu commun de dire que les peuples n'ont que les réformes qu'ils méritent et que l'introduction brutale de progrès qui ne répondent pas à l'atmosphère du milieu où on les implante n'est propre qu'à jeter le trouble dans la machine sociale.

Or, le Maroc est encore si loin du relatif degré de civilisation que supposent ces réformes, les habitudes de concessions y sont tellement invétérées que l'inopportunité de réformes aussi radicales saute aux yeux du moins clairvoyant.

Mais peut-être les instigateurs du nouveau projet d'impôt ont-ils de tout autres vues que le bien des sujets de chérif. Nous reviendrons sur la question à propos des relations du gouvernement anglais avec le Maroc.

CHAPITRE VII.

L'ARMÉE MAROCAINE.

Après avoir dit ce qu'était le Maroc au point de vue géographique, ethnographique, politique, industriel et commercial, il ne sera pas sans intérêt d'examiner ici ce qu'est l'armée marocaine, de voir la puissance militaire réelle qu'elle représente : nous donnerons donc sur ces troupes des détails généralement peu connus et qui, mis de côté jusqu'ici par les voyageurs, pourraient acquérir demain une réelle importance (1).

L'armée marocaine se compose d'environ 20 à 25.000 hommes, comprenant des troupes d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et un certain nombre d'*ingénieurs* militaires connais-

(1) Nous extrayons en grande partie ces renseignements de l'ouvrage de l'abbé Godard, du livre du capitaine Erckmann, déjà cité et d'un intéressant travail du capitaine Niessel paru en 1902 à la librairie militaire de Chapelot. Ils peuvent donc être considérés comme officiels. Les autres sources auxquelles nous avons puisé sont des documents espagnols récents et dignes de foi.

sant les quatre règles de l'arithmétique et un peu de géométrie.

Le recrutement est tout à fait fantaisiste. Inutile de dire que les tribus autonomes ne fournissent aucun contingent. Quant aux tribus du Maghzen, suivant qu'elles sont militaires ou non, elles agissent de deux façons différentes.

Soldat du sultan.

Les kebilas militaires sont celles qui sont exemptes d'impôts, à la condition de fournir un combattant par foyer; elles sont en petit nombre et toutes dévouées au sultan ; quant aux autres, le nombre des recrues qu'elles envoient à l'armée est déterminé par le caïd : ce dernier dresse la liste des familles qui doivent payer l'impôt du sang et choisit la recrue. L'aptitude physique, la taille, le nombre d'années ne sont pas examinés : vieillards et enfants, borgnes

ou boiteux, peuvent être également désignés et cette promiscuité de soldats de tout âge, de tout aspect, n'est pas une des moindres singularités de l'armée marocaine.

Il n'y a pas à proprement parler de temps de service : quand on a été choisi pour faire partie des troupes de l'empereur, c'est pour toujours, et il n'y a d'autre moyen de quitter l'armée que de se faire remplacer par un membre de sa famille.

La première troupe de l'armée du Maghzen, est le *Guich,* troupe de cavalerie comprenant une cavalerie active et une cavalerie de réserve, réparties en escadrons et recrutées spécialement dans certaines kebilas dites des Bokaris, des Soucis, des Chéraas, des Chéragas et des Oudahas.

Ce guich — du moins dans sa partie active, — comprend environ 4 à 5.000 cavaliers, continuellement en service auprès du sultan ou employés dans les grandes villes aux fonctions diverses de gardes du palais, escorte, conduite des prisonniers, et autres services dévolus en France à notre gendarmerie.

Commandés par des caïds-aghas (chefs-d'escadrons), les escadrons du guich comprennent les *ferreguis* (estafettes et plantons), les *moulines-moukhala* (porteurs de fusils), les *moulines-squines* (porteurs de sabres), les

mésérihnes (gendarmes à cheval), etc., etc.

Les cavaliers du guich sont armés d'un fusil arabe à pierre, ornementé de verroteries de couleurs; parfois d'un sabre court et d'un poignard (*koumiah* ou *kandjar*). La crosse du fusil est ordinairement enveloppée d'une étoffe destinée à le protéger contre la poussière. Le reste de l'équipement comporte une poire à poudre ou djebira (1), un sachet pour les balles et un tournevis pour démonter le fusil.

L'habillement, qui n'a rien d'uniforme, ni comme coupe, ni comme couleur, consiste en un cafetan, une chemise plus ou moins blanche sur le cafetan, une chéchia, un pantalon arabe en toile ou en laine et en babouches rouges, vertes ou jaunes suivant le goût du cavalier : très peu d'hommes ont des bottes, seuls les caïds-aghas portent le turban.

En outre des hommes du guich, l'armée du Maghzen est augmentée, en temps d'expédition, d'un certain nombre de cavaliers recrutés dans les tribus sous le nom de Mouhaïbes, sorte d'irréguliers qui rendent de bons services.

L'infanterie marocaine, l'*asker* ou l'*askar* se compose actuellement de 30 bataillons divisés en un certain nombre de compagnies dites *miâhs*. Ces dernières unités sont commandées

(1) Sorte de giberne d'écorce portée par les montagnards.

par un caïd-el-miâh, après lequel vient le kalifa de caïd-agha, mot à mot lieutenant du chef de bataillon (commandant en second) et au-dessous du caïd-el-miâh, le mokadème assimilable à notre sergent. L'asker marocaine est forte de 10.000 hommes environ.

L'armement se compose du fusil arabe des cavaliers (*moukhala*), de mauvais fusils chassepot, ou autres systèmes analogues auxquels il manque généralement une pièce plus ou moins indispensable et, pour quelques soldats, de baïonnettes.

L'équipement normal comprend une giberne et un fourreau de baïonnette; cependant tous les soldats sont loin d'en posséder. Dans ce dernier cas, la poudre et les balles se portent dans un ou deux sachets suspendus au cou ou à la ceinture; la baïonnette est alors attachée dans le dos.

Pas de havresac : en expédition, les soldats mettent sur des chameaux, sur des ânes ou des mulets les effets qu'ils peuvent avoir à emporter, leurs vivres ou leurs munitions.

L'habillement de l'asker est plus pittoresque encore que celui de la cavalerie. Depuis qu'après la bataille d'Isly le sultan Mouley-Abder-Rhaman voulut habiller à la française ses troupes à pied, la coupe des costumes a beaucoup varié, mais, au fur et à mesure qu'arrivaient

les nouveaux uniformes, les anciens demeuraient, et ce mélange a fini par produire une variété aussi inattendue qu'étrange. La veste ou la tunique et le gilet sont, la plupart du temps, de couleur voyante, rouge le plus souvent; le pantalon ou la culotte sont bleu, la calotte est rouge, les babouches sont rouges, jaunes, grises ou vertes. Le suprême de l'élégance est de porter une chemise par-dessus le pantalon.

Au surplus, tout ce qui a, de près ou de loin, l'aspect d'une tenue militaire est bon pour un fantassin marocain, et l'on en trouve affublés de livrées de facteurs des magasins du Louvre ou du Bon Marché, venues on ne sait comment, échouer à Fez ou à Maroc. L'État est d'ailleurs très parcimonieux dans ses distributions d'effets, par la raison que fort souvent les soldats et les officiers vendent au marché les vêtements qu'ils viennent de recevoir : il a donc tout intérêt à laisser à ses hommes des guenilles sans prix ni attrait; c'est son seul moyen d'arriver à conserver ses approvisionnements.

L'artillerie de campagne marocaine est fournie — en tant qu'hommes de troupe — par le guich, et comprend deux bataillons de quinze miâhs d'une centaine d'hommes chacune. L'instruction de ces canonniers est moins que rudimentaire, et comme les caïds-aghas (comman-

dants de bataillon) ne savent pas lire, on est obligé, au moment des expéditions, d'adjoindre à chaque miâh un de ces officiers du génie dont nous avons parlé, un mohendez, chargé de disposer la hausse au moment du tir.

L'armement des troupes d'artillerie comprend un mousqueton sans baïonnette : leur habillement est celui de l'infanterie.

Quant aux pièces, c'est un ramassis hétéroclite des systèmes et des calibres les plus divers : cependant l'artillerie peut atteler deux batteries montées et deux de montagne.

Voici, d'ailleurs, la liste complète de l'artillerie de campagne marocaine telle que l'a donnée, naguère, le capitaine Erckmann, l'ancien chef de la mission militaire française au Maroc: 6 canons rayés de 4 de campagne, 6 canons rayés de 4 de montagne, 6 Parrott de 10 livres, 6 Withworth de montagne, 4 canons de 8 de campagne, lisses, 3 mitrailleuses Gattling, une mitrailleuse Hotchkiss, 2 mortiers de 15.

Ces pièces, de provenance française sont en bon état et se sont augmentées, croyons-nous, depuis 1886 d'une seconde batterie de 4 de campagne, don du président de la République française.

Viennent en second lieu les pièces suivantes, qui seraient, paraît-il, dangereuses pour les canonniers qui pousseraient la témérité jusqu'à

vouloir s'en servir : 4 canons analogues à notre ancien 4 de campagne, 24 canons de montagne, lisses en bronze (de provenance espagnole), une batterie de montagne Withworth, achetée dans l'industrie en Angleterre, 1 canon Armstrong, démontable, 4 mitrailleuses belges, 6 mortiers d'environ 15 centimètres.

Nous ne dirons rien du génie, qui compte seulement les officiers ou mohendez dont nous avons fait mention déjà, mais il nous faut citer comme une nouveauté militaire tout à fait inattendue, en parlant du Maroc, le ballon captif que Mouley-Abdul-Azir a fait construire tout récemment au Creusot, et dont le parc est confié à l'ingénieur français Édouard Surcouf. Ce ballon, avec son ballonnet, est gonflé à l'hydrogène et peut enlever trois personnes; la nacelle est munie d'un poste téléphonique pouvant communiquer avec le sol.

Voilà, assurément, une innovation capable de discréditer le souverain dans l'esprit de bon nombre de ses sujets. Elle dénote, sans conteste, chez le prince une orientation intellectuelle rare chez le musulman.

Malheureusement, la création d'un parc aérostatique dans l'armée marocaine ne comblera qu'un bien mince vide dans son organisation et elle ne suppléera pas, notamment, au manque, absolu ou à peu près, de points fortifiés per-

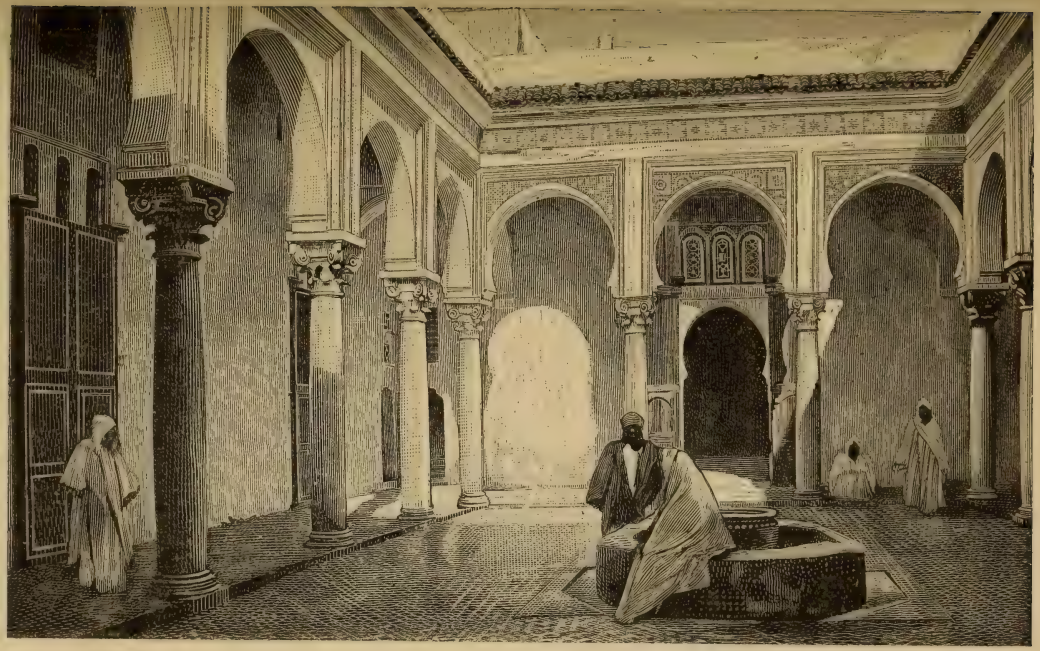

Intérieur du palais du Sultan, à Tanger.

mettant une défense poliorcétique en cas d'une invasion du territoire. Il est bien certain que la défense régionale ne peut être que rudimentaire en un pays où l'art de l'ingénieur n'a pour représentants que des officiers bornant leurs connaissances mathématiques à la possession des quatre règles. Cependant, deux points du territoire présentent une certaine force en tant que fortifications : Tanger et R'bat.

Tanger, point extrême du Maroc vers l'Europe, résidence des ambassadeurs étrangers, devait naturellement bénéficier de sa situation privilégiée à côté d'un continent civilisé et elle n'a pas manqué d'en profiter. Tout est relatif cependant, et nous ne voudrions pas dire par là que l'ancienne capitale de la Tingitane ait l'aspect d'une place fortifiée par Vauban, Montalembert ou Brialmont. Cependant ses trois batteries avec réduit, construites par des ingénieurs anglais de Gibraltar ont un aspect européen qui frappe, sur cette terre arabe, et les six canons Armstrong, qui tournent vers le détroit leurs énormes bouches, ne manquent pas de crânerie.

Avec Tanger, le port du Maghreb le mieux défendu est R'bat. On compte dans cette dernière ville 167 canons dont 30 pièces de 12.

Pour quelqu'un qui n'est pas au courant des

questions militaires, R'bat a même un aspect plus redoutable que Tanger : « les fortifications de R'bat, écrit M. Leclerq, semblent résister aux injures du temps. Du côté de la mer, des bastions croisent leurs feux avec ceux de Salé et défendent l'accès de la rivière. La barre est protégée par une batterie inexpugnable, qui, pourvue de canons modernes, anéantirait en un instant les bâtiments qui voudraient forcer l'entrée ».

Rassurons notre compatriote. Les 30 pièces de 12 dont nous avons parlé, sont sur des châssis en fer, que le manque d'argent a empêché de mettre en batterie et qui n'y seront probablement jamais; d'ailleurs c'est une maigre défense qu'un canon de 12 contre les cuirassés dont disposent aujourd'hui les flottes européennes.

A Mogador, les canons des remparts encloués en 1844 par les marins du prince de Joinville et jetés du haut des batteries au pied des murailles gisent encore dans le sable qui les a reçus. A Mazaghan, abandonné par les Portugais en 1769, sur l'ordre du marquis de Pombal, les canons des anciens dominateurs sont « rongés par la rouille et leurs affûts tombent en pourriture ». Les murailles de Mazaghan « racontent la gloire du pays de Vasco de Gama et de Camoëns..., leur largeur est

telle, que les mulets et les chameaux y cheminent comme sur la grande muraille de Chine. Tout autour règne un large fossé qui du temps des Portugais, communiquait avec la mer et servait de bassin pour les petits bâtiments ; » mais la valeur de toute cette maçonnerie n'atteint pas même aujourd'hui le prix des moellons qu'elle a coûtés.

DEUXIÈME PARTIE

RELATIONS DU MAROC AVEC LES NATIONS EUROPÉENNES AUTRES QUE LA FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

L'ALLEMAGNE AU MAROC.

De toutes les nations européennes qui, les unes en secret, les autres ouvertement, jettent aujourd'hui un œil d'envie sur le Maroc, il en est plusieurs qui confondent trop facilement leurs droits avec leurs désirs.

Il semble incontestable qu'un pied pris actuellement sur le sol africain, des titres de suzeraineté territoriale admis par des traités antérieurs, des relations commerciales importantes, une situation géographique spéciale, enfin d'anciens droits de conquête et d'occupation, ne constituent pas des titres particulièrement valables.

Le *summum jus* devrait être formé, ce sem-

ble, par la réunion sur la tête d'une puissance unique de la totalité des droits partiels que nous venons d'énumérer, ou à défaut d'ensemble total, par le groupement qui en approcherait le plus.

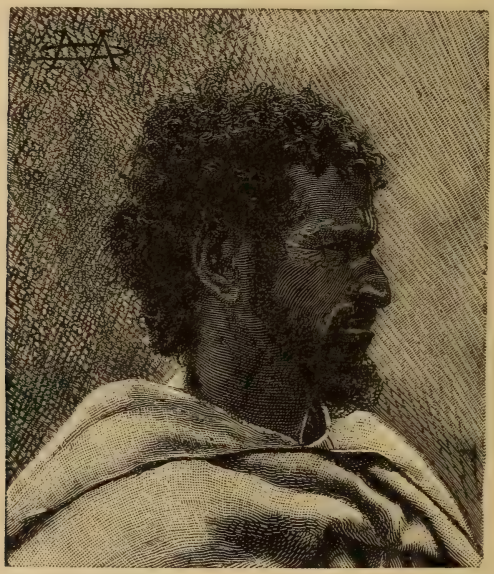

Moine mahométan.

Or, si d'un côté, nous examinons l'histoire et la situation du Maroc, et de l'autre, celles des puissances qui sont ou seraient appelées à se mettre sur les rangs pour recueillir cet opulent héritage, nous nous rendrons bientôt compte que l'Espagne et la France apparais-

sent seules, munies de titres véritablement sérieux.

En examinant les concurrents suivant l'ardeur de leurs prétentions, nous rencontrons en premier lieu l'Allemagne qui, dans son passé, dans son présent, n'a rien qui la relie de la façon même la plus éloignée, au Maroc. Également écarté de la Méditerranée et de l'Océan, le nouvel empire germanique apparaît comme un véritable intrus dans la question marocaine, mais il n'en est pas moins dangereux.

Déjà à diverses reprises, bien des écrivains ont pu signaler cette tendance de l'Allemagne à s'appuyer sur la demi-prépondérance dont elle jouit momentanément en Europe, pour s'immiscer dans des questions où elle n'a que faire. Cet envahissement se produit à l'heure présente au grand jour, la plupart du temps au mépris du droit des gens, tantôt ici, tantôt là, un jour en Europe, demain en Afrique ou en Océanie, et toujours en vertu de la fameuse maxime *quia nominor leo*. Cependant, en ce qui concerne le Maroc, les convoitises allemandes paraissent encore plus iniques que les appétits mis en avant par cette nation relativement à des territoires inoccupés comme les Carolines, Camaroun, le Lüderitzland.

En tout cas elles se font jour avec une ténacité, que n'enrayent aucune défaite.

Dès 1878, l'Allemagne entamait avec le Maroc et l'Espagne des négociations ayant pour but de mettre la main sur un petit port de la côte océanique qui a déjà une grande importance aujourd'hui, mais qui pourrait en acquérir une bien plus considérable si l'on se donnait la peine d'y faire quelques travaux. Ifni ou Santa-Cruz de mar pequeña, qui a jadis appartenu à l'Espagne, et sur lequel cette puissance a fait de nouveau reconnaître ses droits en 1860, est situé au sud du Maroc, sur l'Atlantique : c'est un des meilleurs mouillages de la côte. — Quand, après la guerre de 1859 et la signature du traité de Oued-Ras (1), le gouvernement espagnol voulut reprendre possession de ce port, il se heurta aux tergiversations habituelles de la diplomatie marocaine. Ce fut alors qu'apparut l'Allemagne qui chercha à mettre d'accord les deux plaideurs en s'attribuant l'objet du litige.

Dès 1880, le colonel prussien V. Couring écrivait un livre sur « *le Maroc, son territoire, et ses habitants,* » dans lequel, avec une naïveté toute germanique, il expliquait ses petits calculs relativement à la conquête par l'Allemagne de l'empire des Chérifs.

Après avoir exprimé que le nouvel empire teutonique s'est créé une marine pour conqué-

(1) Les Espagnols disent et écrivent Wad-Ras.

rir des colonies et qu'une grande nation ne peut plus se contenter aujourd'hui d'être une puissance européenne, l'écrivain allemand ajoutait avec une bonhomie dénuée d'artifice : « Pourquoi irions-nous chercher si loin, ce que nous avons sous la main? N'avons-nous pas à deux pas de l'Europe, baignée par la Méditerranée une terre bénie, prête à prodiguer ses trésors au premier peuple entreprenant et industrieux qui les lui demandera, ce pays c'est le Maroc... C'est lui sur lequel nous devons jeter notre dévolu : c'est lui que nous devons convoiter. »

Il fallait commencer par acheter Santa-Cruz de mar pequeña; on l'aurait pour rien — c'est toujours Couring qui parle — puis on démontrerait à l'Espagne, qui avait besoin pour se relever, de l'aide d'une nation jeune et puissante, la nécessité d'une alliance hispano-allemande établie de façon à contrebalancer dans la question marocaine, l'influence anglo-française. Certaine d'avoir l'appui de l'Allemagne, l'Espagne pourrait alors mettre la main sur le territoire qui sépare Ceuta de Mélilla, l'Allemagne s'adjugerait de son côté, çà ou là, un lopin de terre à sa convenance mais, ce qu'il fallait obtenir absolument c'était que l'une et l'autre nation prissent pied au Maroc et s'y assurassent une occupation territoriale inébranlable et suffisamment étendue.

Si disposé qu'il fût alors à se rendre agréable au prince de Bismarck, le gouvernement espagnol ne crut pas pouvoir accéder à l'invitation qui lui était faite relativement à Santa-Cruz de mar pequeña : il ne fut donc

Lac près de Fez.

plus question de la cession de cette station navale.

Les Allemands furent très mortifiés de voir échouer aussi piteusement des avances auxquelles ils avaient cru qu'on n'oserait point résister. Mais, en gens qui ont l'échine souple, ils prirent vite leur parti d'une avanie qu'ils ne pouvaient songer à souligner et essayant quand même de s'établir au Maroc, ils décidèrent sur-le-champ l'envoi d'une mission à Fez. Cette am-

bassade allemande est demeurée légendaire à la cour des chérifs par les maladresses de tout genre qui signalèrent son arrivée. L'un de ses membres — un officier de cavalerie qu'on eût voulu faire accepter à Mouley-Hassan, le prédécesseur du Sultan actuel, comme un écuyer émérite — tomba piteusement de son cheval en présentant à l'empereur une monture, présent du roi Guillaume. Le lendemain on déballa une machine à faire de la glace, second présent de la cour de Berlin et, avant de la remettre au souverain musulman, on la fit marcher devant lui.

Malheureusement, au moment où Sa Majesté chérifienne, à laquelle on avait expliqué le fonctionnement de l'appareil, s'attendait à savourer un sorbet glacé à l'européenne, la machine éclata, tuant quatre ou cinq personnes et causant une panique générale.

Ces deux événements joints à d'autres incidents du même genre donnèrent à Mouley-Hassan une pauvre idée de la puissance allemande, et les ambassadeurs durent se résigner à repartir sans avoir obtenu autre chose que ces bonnes paroles dont les Orientaux ont le secret.

D'autres que des Allemands auraient abandonné, de quelque temps au moins, un pays sur le sol duquel leurs pieds ne pouvaient se

poser sans glisser. Mais quelque temps après apparut dans un journal allemand une nouvelle à sensation destinée à reprendre une voie qu'on avait pu croire irrévocablement fermée.

Les négociations directes avec le Maroc avaient eu une issue ridicule : le gouvernement allemand revint à l'Espagne avec l'espoir secret qu'en faisant miroiter devant les yeux d'un prince jeune, épris des choses militaires, l'alliance contre la France en compagnie du grand peuple allemand on aboutirait à un meilleur résultat qu'en 1880.

Cette fois, ce n'était plus sur la côte océanique que le prince de Bismarck avait jeté son dévolu ; c'est dans la Méditerranée, aux portes de notre Algérie qu'il songeait à s'installer.

En mai ou en juin 1885, un Espagnol qui a longtemps vécu à Oran où il servait d'une façon ostensible les intérêts allemands, et qui se trouvait alors en résidence à Berlin, adressa à la *Deustche Kolonial Zeitung* une communication singulière dans laquelle il invitait le gouvernement de Madrid à céder à l'Allemagne les îles Chafarines, situées dans la Méditerranée, à l'embouchure de la Moulouya.

A la vérité, M. Jimenez n'avait à l'époque dont nous parlons, aucune situation officielle. C'était un correspondant de journal qu'avaient seulement fait connaître quelques explorations

dans le Centre-Afrique, et qui rêvait, dit-on, pour son pays, de nouvelles conquêtes sous ces latitudes. M. Jimenez parlait donc, ostensiblement, sous sa seule responsabilité; toutefois nous avons de fortes raisons de croire que ce personnage n'agissait pas, en cette circonstance, sans l'autorisation de son gouvernement, ou plutôt sans l'autorisation d'*un gouvernement*.

A ne prendre que les preuves morales, il nous paraît impossible qu'un écrivain, si audacieux qu'il soit, remaniât d'une façon aussi positive la carte de son pays, s'il ne s'était senti tacitement soutenu par le preneur ou par le bailleur. Que M. Jimenez rêvât dans son for intérieur, de refaire la carte d'Espagne, qu'il échangeât avec l'Allemagne, l'Angleterre ou l'Italie, telles possessions que ce fût, qu'il taillât et coupât à son aise dans le manteau de Charles-Quint, nous n'y eussions point vu d'inconvénient. Personne n'eût eu le droit de s'émouvoir de ces arrangements platoniques, aussi fantaisistes qu'inoffensifs. Mais, quand, dans la situation actuelle de l'Europe, au moment où un congrès international réglait les affaires intérieures du continent africain, alors que les visées de l'Allemagne dans le sens d'une expansion coloniale vers la terre de Livingstone et de Flatters n'étaient un mystère pour personne; quand, à ce même moment, un

sujet espagnol écrivait publiquement à un journal comme la *Gazette coloniale allemande :* « Venez vous établir dans la Méditerranée, je vous y cède une position d'une importance considérable au triple point de vue militaire, géographique, politique », il n'était pas permis de supposer que ce monsieur parlait en son nom personnel. Car, en vérité, il n'y avait pas même une réticence dans la lettre à la *Deustche Kolonial Zeitung* de M. Saturnino Jimenez; on n'est ni plus affirmatif ni plus net :

« La base d'une intelligence sérieuse et durable, entre l'Allemagne et l'Espagne, disait-il, pourrait être *l'établissement d'une station navale aux îles Chafarines.* Des îles Chafarines, l'Allemagne COMMANDERAIT LA LIGNE DE LA MOULOUYA ET MAINTIENDRAIT EN ÉQUILIBRE LES INTÉRÊTS FRANÇAIS ET ESPAGNOLS AU MAROC. Et les obligations nouvelles qui incomberaient de ce chef à l'Allemagne, seraient largement compensées par les avantages que retirerait cette puissance de l'occupation de ces îles.

« Les îles Chafarines constituent, il n'en faut pas douter, le meilleur port existant dans toute cette partie de la côte africaine, le seul mouillage naturel entre Mers-el-Kebir et Tanger. Elles ne sont d'aucune utilité à l'Espagne qui les occupe depuis 1845, uniquement pour ne pas les laisser à la France.

« L'Allemagne, en prenant possession de ces trois îlots, sous la *condition expresse de garantir les intérêts espagnols au Maroc,* se rendrait ainsi maîtresse d'un point stratégique de premier ordre dans la Méditerranée. Au cas d'une guerre européenne, les îles Chafarines seraient appelées à jouer un rôle considérable, et les intérêts allemands se trouveraient singulièrement consolidés par la possession d'une pareille base sur la côte algérienne. »

Il est vraisemblable que l'Allemagne devait trouver l'offre fort à son goût : reste à savoir si, en introduisant cette puissance dans la Méditerranée uniquement pour y contre-balancer notre influence, l'Espagne ne se fût pas rendu à elle-même le plus mauvais des services. Nos voisins du Midi ont déjà l'Angleterre à Gibraltar : si le pavillon allemand flottait aux Chafarines, l'influence espagnole gagnerait-elle beaucoup au Maroc? Quand nous disions tout à l'heure que M. Jimenez, en écrivant sa lettre à la *Deutsche Kolonial Zeitung,* se savait appuyé sinon par son gouvernement, du moins par *un gouvernement,* nous n'avions pas à dire que ce dernier ne pouvait être que le cabinet de Berlin. L'Allemagne est coutumière du fait, elle sait se faire offrir ce qu'elle désire. On l'a bien vu dans les questions du Schleswig, et dans toutes celles qui se sont succédé depuis

dans la politique européenne, y compris l'affaire de 1870.

Donc, il n'en faut pas douter : que l'instigation vînt d'un côté ou de l'autre — et l'hésitation ne saurait être permise — c'était un jalon que posait là l'Allemagne, un ballon d'essai pour tâter l'opinion : reste à savoir si, en cette occasion, elle agissait avec adresse, et si plus de modération n'aurait pas été plus politique.

Nous devons à la vérité de dire que les insinuations de M. Jimenez, furent fort mal accueillies en Espagne, même par des organes comme la *Epoca* dont les sympathies allemandes sont connues. Cependant le correspondant de la *Kolonial Zeitung,* ne se fût peut-être pas tenu pour battu, si l'affaire des Carolines éclatant quelques mois après, ne fût venue rompre violemment toute négociation en montrant aux Espagnols à quelle sorte de gens ils avaient affaire. On se rappelle les faits et nous n'avons pas à les exposer ici.

On se souvient de cette étrange violation de territoire qui suscita dans toute la péninsule ibérique une indignation aussi violente que justifiée. L'Allemagne comprit qu'elle avait fait une faute, qu'elle s'était fourvoyée : elle sentait contre elle non seulement l'opinion publique espagnole, mais la conscience du monde entier; elle trouva un biais; la médiation du

pape lui permit une retraite sinon honorable, du moins dissimulée. Elle attendit, et jeta, en attendant, vers d'autres points le dévolu de son ambition.

Entre temps, elle envoya un chargé d'affaires au Maroc et essaya, par des menées plus ou moins tortueuses, de reprendre le plan développé jadis par le colonel Couring. Aujourd'hui les choses en sont là. L'Allemagne n'a au Maroc aucune influence politique, mais elle travaille activement à en acquérir une et en attendant, son commerce, ses importations envahissent chaque jour davantage les marchés du littoral, même ceux de l'intérieur ; on peut effectivement évaluer déjà à plus de 10.000.000 de marks (12.500.000 francs), les intérêts de toute sorte de nos voisins de l'est au Maghreb.

Récemment, en 1901, le gouvernement allemand a créé des bureaux de poste à Kars el Kébir et à Méquinez ; sa marine marchande fait le tiers des échanges des ports de Casablanca, de Mogador et de Saffi et elle s'apprête à desservir Tanger et Mélilla au nord, R'bat et Mazaghan à l'ouest.

Il y a donc lieu de penser que l'Allemagne profitera de cette situation particulière pour reprendre un jour ou l'autre les menées politiques dont nous parlions tout à l'heure ; nous devons là, comme ailleurs, nous défier d'elle.

CHAPITRE II.

LES ANGLAIS, LES PORTUGAIS, LES ITALIENS ET LES HOLLANDAIS AU MAROC.

Après les Allemands, sur le même rang comme appétits, mais bien avant eux comme influence réelle, les candidats les plus sérieux à la succession marocaine, sont incontestablement les Anglais.

Bien que les Anglais eussent commencé avant le XVIIe siècle à entretenir avec le Maroc des relations politiques, ce fut sous le règne de Charles Ier que ces relations prirent une réelle consistance. A cette époque, nous trouvons la trace d'une ambassade marocaine envoyée au monarque anglais par l'empereur Mouley-Cidan, et nous voyons la flotte britannique concourir avec les bâtiments marocains à châtier les pirates de la ville de Salé. Mouley-Cidan étant mort en 1630, les Anglais continuèrent sous son successeur à resserrer les liens d'amitié qui les unissaient aux princes

marocains; cependant, bien que leurs efforts tendissent à s'emparer sur la côte africaine d'un poste stable, ils n'y étaient point parvenus encore lorsque la révolution de Portugal leur permit inopinément de réaliser ce désir.

Ce fut en 1640, comme l'on sait, que le Portugal, secouant les liens qui l'unissaient à l'Espagne, reconquit son indépendance et proclama en qualité de roi, Jean IV, duc de Bragance. Le nouveau monarque n'avait que de faibles moyens pour résister à la monarchie encore redoutable dont il se séparait violemment; il porta donc ses yeux vers les puissances d'Europe pour y chercher des protecteurs, et il ne manqua pas d'en rencontrer. La France, qui trouvait là une nouvelle occasion de saper la maison d'Autriche, l'Angleterre qui espérait se faire payer son alliance par quelque bonne colonie, se montrèrent tout naturellement disposées à lui tendre la main. En ce qui concerne la France, nous ne pensâmes point à réclamer au roi Jean la récompense de nos subsides. Il n'en fut point ainsi de nos voisins d'outre-Manche, et quand Monk eut rétabli Charles II sur le trône des Stuarts, la Grande-Bretagne obtint le prix de ses services. Au commencement de 1660, le jeune monarque anglais reçut, avec la main de la jeune infante doña Catalina, fille de Jean IV, le port africain de

Tanger, dont le gouverneur, le comte d'Avintes — précisément un Portugais — avait pris le parti de la maison de Bragance, au moment de la révolution.

Ce fut en vain que le roi Philippe IV essaya d'obtenir d'Avintes, qu'il remît la place aux armes espagnoles plutôt qu'aux Anglais, aux « hérétiques (1) ». En 1662, les Anglais firent leur entrée triomphale dans Tanger.

Les nouveaux maîtres parurent tout d'abord décidés à s'installer solidement dans leur récente conquête et commencèrent, autour de la ville, d'importants travaux. Cependant la pénurie d'argent dont souffrait à toute heure la cour de Londres ne lui permettait guère de gaspiller sur des côtes lointaines de grosses sommes, alors que, pour parer aux fastueuses dépenses de la maison royale, on était obligé d'implorer un subside de Louis XIV, de vendre à la France Dunkerque, ce dernier bastion de la puissance britannique sur le continent. Au point de vue commercial même, Tanger n'avait pas donné à la nouvelle métropole les résultats qu'elle avait espéré en obtenir : le climat tout salubre qu'il

(1) « Mas cierto parece que Felipe IV procurase ganar, como se pretende, al conde de Avintes, para que en lugar de entregar la ciudad á los herejes, la devolviese á sus antiguos señores os reyes de España. » Canovas del Castillo, *Apuntes para la historia de Marruecos* dans la *Revista científico militar* de Barcelone.

fût, était si différent de celui de l'Angleterre, qu'une mortalité redoutable décimait la garnison. On en vint donc peu à peu à abandonner les travaux commencés, jusqu'à ce que bientôt on abandonnât la ville. En 1684, quand le sultan Mouley-Ismaël replanta le croissant sur les murs de l'ancienne capitale de la Tingitane, il n'y avait plus, dans la place, un Anglais pour lui disputer l'entrée.

La perte volontaire de Tanger n'empêcha pas l'Angleterre de continuer, avec les souverains du Maghreb, des relations suivies d'amitié et de commerce, et vers 1726, nous trouvons à la Haye, l'alcade Perez, en qualité de représentant du Sultan vis-à-vis des cabinets anglais et hollandais. Déjà, à cette époque, l'Angleterre cherchait à empêcher les puissances européennes de prendre, au Maroc, la situation prépondérante qu'elle n'avait pu y acquérir elle-même. Le 17 octobre 1732, le jour où fut défaite l'armée marocaine aux ordres du baron de Ripperda cet aventurier hollandais qui tenta de chasser les Espagnols de Ceuta, on trouva, sur le champ de bataille, une lettre d'un marchand anglais de Tétouan demandant le paiement des armes et des munitions de guerre fournies par l'Angleterre pour cette expédition (1).

(1) « Hallóse por ultimo une carta de un mercader inglés establecido en Tetuan, en que este pedia se le pagasen las mu-

Depuis cette époque, l'influence anglaise au Maroc n'a cessé de s'accroître, subissant parfois des temps d'arrêt, mais regagnant bientôt le terrain perdu, grâce à cette habileté que possèdent nos voisins d'outre-Manche à s'immiscer profondément dans les affaires qui les regardent le moins. Cherchant un jour des débouchés à leur commerce, essayant le lendemain de reconquérir au Maroc l'influence politique qu'ils y occupèrent au XVIIe siècle, les Anglais sont aujourd'hui les Européens les plus remuants du Maghreb. Leur consul-général à Tanger, a toujours eu pour mission primordiale de surveiller ses collègues et de les empêcher de prendre sur le sultan un semblant d'influence : il est chargé d'appliquer au Maroc la célèbre maxime anglaise : Personne où nous ne pouvons être nous-mêmes.

On se souvient de la tentative effectuée par le cabinet de Saint-James auprès du gouvernement chérifien en 1892. A cette époque, un ancien résident à Zanzibar dont on louait beaucoup à Londres l'esprit subtil et l'habileté diplomatique, Sir Evan Smith, partit pour Fez avec mission de faire signer à Mouley-Hassan le prédécesseur du sultan actuel, un traité de commerce qui eût consacré la suprématie britannique au

niciones suministradas desde Inglaterra á los Moros para aquella guerra. » Canovas del Castillo. *Apuntes.*

Maghreb. Mais toutes les finesses de Sir E. Smith ne purent venir à bout des préventions

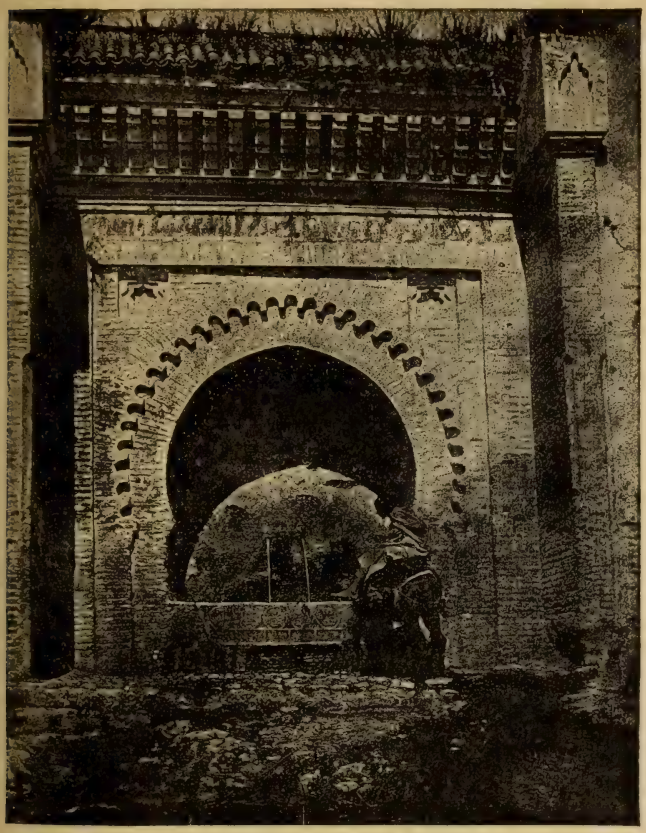

Fontaine à Tétouan.

du Sultan. — Le souverain marocain se répandit en offres de toutes sortes, en offres de poli-

tesse surtout : quant à signer le moindre traité, il s'y refusa obstinément. Devant cette fin de non-recevoir le *Foreign Office* estima que peut-être il s'était trompé en attribuant à son envoyé des qualités diplomatiques de premier ordre : on rappela donc Sir Evans et on le remplaça par Sir Wart Ridgeway, ancien sous-secrétaire d'État au gouvernement d'Irlande. Mais Sir Ridgeway, accueilli par Mouley-Hassan aussi poliment que l'avait été Sir Evans, n'obtint rien de plus que son prédécesseur : il rentra à Londres avec des *promesses*, c'est-à-dire après un échec complet.

Mais les Anglais n'étaient pas gens à se décourager pour « si peu ». Ils reprirent presque instantanément leurs menées et le remplacement, en 1894, de Mouley-Hassan par le tout jeune Mouley Abdul Azis mit dans leurs mains de nouveaux atouts. Puisque les moyens officiels avaient échoué, le cabinet de Saint-James essaya d'agir en suivant des voies plus détournées et ce fut dans cet esprit qu'il chargea d'une mission occulte un Écossais, un certain Mac-Clean, ancien lieutenant d'infanterie (69e régiment), dont les efforts devaient tendre à circonvenir les amis du Sultan, pour arriver plus sûrement au souverain lui-même.

Mac-Lean se mit aussitôt à l'œuvre. Il chercha tout d'abord à devenir le favori du favori

du souverain, un certain El Menebehi, personnage assez peu recommandable. Il y parvint facilement, devint bientôt le « caïd Mac-Lean » et, avec ce titre, cumula les doubles fonctions d'instructeur de l'infanterie marocaine et de courtier commercial chargé de tous les achats que l'empire chérifien jugerait bon de faire en Europe. La curiosité enfantine de Mouley Abdul Azis — né en 1883 — pour tout ce que la civilisation occidentale représente, dans son esprit, d'amusements frivoles, ses goûts dispendieux et ses tendances innovatrices furent habilement exploités par Mac-Lean et c'est grâce aux agissements de cet agent qu'ont été préparées les réformes administratives dont nous avons parlé précédemment à propos de l'impôt, réformes qui seraient bientôt accomplies par le Chérif sous le patronage de l'Angleterre et avec le concours unique de sujets britanniques.

L'envoi en 1901 d'une ambassade marocaine à Londres, ambassade accompagnée, ou plutôt conduite, par l'inévitable Mac-Lean; plus récemment encore l'envoi à R'bat d'un plénipotentiaire spécial Sir Arthur Nicholson, chargé de saluer le sultan au nom du nouveau roi d'Angleterre, ont été le signal d'un redoublement de faveur pour les sujets britanniques. Il est donc de toute nécessité que nous surveil-

lons de près une situation qui n'est pas actuellement sans danger pour notre influence dans le nord de l'Afrique.

Nos adversaires ont réussi à enraciner dans l'esprit du jeune sultan cette idée que si la France est la puissance qu'il ait le plus à redouter, l'Angleterre seule peut contrecarrer notre action. Malgré le manque de cohésion qui le caractérise depuis quelque temps, le gouvernement marocain est d'ailleurs trop prudent pour affirmer ses sentiments à ce sujet par des actes qui provoqueraient de justes représailles de notre part. Il ne cesse de nous prodiguer les plus vives assurances d'amitié, mais il se prête en même temps à une continuelle et insaisissable infiltration de l'élément anglais, qui, de l'opinion même des colonies étrangères du Maroc, peut constituer à la longue pour la puissance maîtresse de l'Algérie un intolérable contre-sens politique.

D'autre part, depuis quelques années, un courant d'opinion s'est dessiné en Angleterre, suivant lequel la Grande-Bretagne céderait volontiers à l'Espagne ce fameux Gibraltar, qui tient si à cœur et si justement à nos voisins de l'autre côté des Pyrénées. Le cabinet de Saint-James ne mettrait qu'une petite condition à cette restitution, ce serait la cession de Ceuta.

Ceci est imprimé, de temps en temps, dans

les feuilles de Londres et cette thèse était récemment mise en avant dans le *Times,* par un amiral qui n'est pas le premier venu. La proposition était précédée de considérants qui présentaient la rétrocession de Gibraltar à l'Espagne comme un acte de galanterie auquel se soumettrait l'Angleterre par un esprit de pure équité : quant à Ceuta « ce mauvais port, mal fortifié, peu sûr pour les navires », ce ne serait pas une compensation suffisante, mais enfin, la justice avant les convenances personnelles.

Nous devons dire que, malgré sa *hidalguia* bien connue, l'Espagne a accueilli avec froideur ces avances de la rusée Albion.

Et la vérité est qu'avec la portée des canons modernes, Gibraltar, qu'on peut canonner d'Algéciras, perd chaque jour de sa valeur, et que le moment n'est pas loin où cette fameuse pointe d'Europe ne sera qu'un nid à bombes, dangereux seulement pour ses défenseurs.

Les Anglais, en gens avisés, aimeraient à s'en défaire avant cet instant critique, et pour faire d'une pierre deux coups, comme on dit vulgairement, ils ne détesteraient pas, tout en faisant leurs affaires, se donner les gants de nation désintéressée.

Cela leur arrive si peu souvent.

Ceuta, au contraire, acquiert chaque jour de l'importance. Sans compter sa position sur le territoire africain qui donne au détenteur la facilité de prendre quand il le voudra une influence prépondérante au Maroc, sa situation topographique et son isolement dans une presqu'île rocheuse, à l'entrée du détroit, permettent d'en faire, avec quelques dépenses, un réduit formidable et inexpugnable.

Les Espagnols seraient par trop naïfs, s'ils acceptaient la proposition des Anglais, mais nous n'avons rien à craindre de ce côté, nous savons de bonne source qu'ils n'y songent point. Il faut les en féliciter.

De même que les Anglais et en même temps qu'eux, les Hollandais, entretinrent jadis avec le Maroc des relations commerciales et politiques d'une certaine importance. Au temps où le pavillon des Provinces-Unies sillonnait les mers avec une autorité qu'il a perdue aujourd'hui, à une époque où il n'existait point d'autre route des Indes que l'océan Atlantique, les bâtiments hollandais eurent à longer souvent la côte occidentale du Maroc et il s'ensuivit forcément des échanges avec le littoral, même avec l'intérieur des terres. A diverses reprises, les souverains du Maghreb eurent à solliciter l'appui du gouvernement d'Amsterdam ou de la Haye et nous avons cité l'alcade

Perez comme le représentant officiel du sultan

Un voyageur indigène.

Abdallah dans les Provinces-Unies au commencement du XVIIIe siècle.

Ces relations perdirent de leur fréquence avec la décadence du gouvernement hollandais,

et, depuis quelques années, elles n'ont plus guère qu'un intérêt historique : inutile donc, de nous y arrêter davantage.

Nous ne parlerons guère plus des Italiens dont le consul à Tanger a été supprimé il y a un petit nombre d'années, passons donc au Portugal qui pourrait avoir, lui aussi, des prétentions sur le Maroc.

A coup sûr, si les droits actuels étaient décomptés en raison des droits anciens, le roi Dom Carlos demeurerait aujourd'hui le prétendant le plus légitime à l'empire des Almoravides. Alors que les Maures étaient encore maîtres sur notre continent, alors qu'ils dominaient à Grenade et en Andalousie, nous voyons de hardis Portugais franchir le détroit, s'emparer de Ceuta en 1415 (1), puis de Melilla et quelque temps après de Cazaza à cinq lieues de Melilla, dans l'intérieur des terres.

Ce fut pour le Portugal le commencement d'une glorieuse période qui eût pu amener la conquête définitive de toute cette partie de l'Afrique septentrionale, si la découverte des Indes et l'appât de richesses plus considérables

(1) « Perdióse en su tiempo (de Muley-Saïd) Ceuta que fué asaltada y tomada por los Portugueses. » Canovas del Castillo. Déjà en 1180, puis en 1182, un amiral portugais D. Fuas Rounpilio avait franchi le détroit et débarqué à l'improviste près de Ceuta, enlevant à la vue de cette place un nombre considérable d'embarcations mauresques.

n'avaient attiré les Portugais vers des régions plus lointaines.

L'initiateur de la gloire portugaise au nord de l'Afrique au commencement du xve siècle fut l'infant Dom Henri, fils du roi Jean Ier qui, mis en goût par l'exemple de Béthencourt et excité par les encouragements du pape Martin V, poussa ses découvertes bien au delà du cap Noun terme habituel, à cette époque, de la navigation des Européens dans ces latitudes. Ce prince, chez lequel le goût de l'étude se joignait à celui des armes, fut à tous les points de vue une personnalité extraordinaire pour son époque. Doué d'une intelligence supérieure, il avait compris l'avenir que réservait à son pays, sa situation géographique à l'extrémité méridionale de l'Europe, à l'avant-garde des découvertes et des explorations. On dit que souvent au haut des tours de son palais de Chagres, il demeurait des heures entières les yeux fixés sur l'horizon, dans la direction de ces latitudes méridionales vers lesquelles l'entraînait l'appât de l'inconnu, le désir de porter au loin le nom et la civilisation de son pays.

Dans ces premières courses le long des côtes de Maroc, l'infant Dom Henri avait été mis au courant par les indigènes, encore que d'une façon bien vague, de la forme du continent

africain. Ces renseignements, venant corroborer ce qu'on savait du Continent Noir par Hérodote, Possidonius, Pline, Ptolémée, par les descriptions récentes de Marco Polo et de Pierre d'Ailly ne firent qu'enflammer les désirs du prince, et ce fut dans le but de donner à ses découvertes une base scientifique indispensable, qu'il réunit au palais de Chagres tout ce qui avait en Europe une réputation justifiée comme cosmographe ou marin. « L'école hydrographique catalane lui fournit Jacques de Majorque, le Danemark lui recommanda le gentilhomme Ballatre, Venise se vit enlever par lui Cada-Mosto; et Christophe Colomb, jeune encore, vint livrer un combat presque à sa vue, à la suite duquel, sauvé comme par miracle, il se fixa à Lisbonne et oublia Gênes pour se vouer à sa glorieuse destinée. »

Au temps de l'infant Dom Henri et du roi Alphonse V, justement surnommé l'Africain (1438-1481), les Portugais se rendirent redoutables en Afrique. Ce dernier prince, à la tête d'une flotte de deux cents voiles et d'une nombreuse armée de débarquement, menaça Tanger et enleva d'assaut, près de cette dernière ville, Alcazar-el-Zaguer, un port important. Ce fut en vain que le cheik Mouley voulut reprendre cette place : après deux assauts infructueux, il fut repoussé définitivement dans

une sortie où il perdit beaucoup de monde. Après la prise d'Alcazar-el-Zaguer, Alphonse s'empara, avec 10.000 hommes, d'Anafe ou Anafa, sur la côte atlantique, et la réduisit en cendres; puis, continuant le cours de ses

Montagnes près Ksar el-Kébir.

conquêtes, ce prince mit le siège devant Arzila ou Arcilla, qu'il emporta d'assaut et détruisit, jetant parmi les Maures une telle crainte que Tanger ouvrit ses portes sans combat (1471). Depuis cette époque, les armes portugaises ne rencontrèrent plus rien que leur résistât : Azamour, Mazaghan, Saffi, tombèrent bientôt aux mains du duc de Bragance et les choses en vinrent au point que les Maures, désespérant

de lutter avec succès, acceptèrent la conquête et se soumirent.

D'après Marmol, le nombre des provinces, villes et villages de *l'intérieur du pays* payant plus ou moins régulièrement tribut au Portugal, à cette époque, était très considérable; citons l'Al-Gharb, l'Abda, le Doukhala, le Haha au delà du cap d'Aguer; l'Abda seul lui donnait par an mille charges de chameaux, tant d'orge que de blé, dix beaux chevaux et quatre faucons. Le roi Alphonse avait à son service en dehors des troupes chrétiennes, 16.000 chevaux et plus de 200.000 fantassins (1).

Les choses en vinrent au point qu'un certain nombre de chefs musulmans ne craignirent point de passer au service d'un prince catholique, et ce fut ainsi qu'on vit, par exemple un certain Yahia, de Saffi, recevoir du roi D. Manuel le titre de capitaine-général. Dans le Riff, la puissance des Portugais, représentée par le comte d'Alcoutin, dom Pedro de Meneses, était telle, que ce gouverneur était maître incontesté de toute la côte entre Tétouan et

(1) Marmol, I, 343; II, 21, 28, 50, 109, 111, 112, 115, Diego de Torrès, *Hist. des Chérifs*, p. 10.

Luis del Marmol Carvajal est l'auteur d'un livre intéressant intitulé : « Primera parte de la descripcion general de Africa, en todos los sucesos de guerra que ha habido entre los infideles y el pueblo cristiano, y entre ellos mismos desde que Ma hom inventó su secta hasta el año del Señor mil y quinientos y setenta y uno. »

Rue couverte à Alcazar-Kebir.

Tanger. « Jamais peut-être la Providence n'offrit une telle occasion aux armes chrétiennes de s'implanter à jamais en suzeraines sur le continent africain. »

Malheureusement cette prépondérance fut éphémère et dès le commencement du XVIe siècle, les Maures conduits par deux chefs audacieux, Ahmed et Mohammed, fils d'un obscur marabout du Draâh, Hassan ben Mohammed, soi-disant descendant du prophète, enlevèrent successivement au Portugal plusieurs de ses possessions. En 1515 ils conquirent La Mamorra, en 1539 Saffis, en 1549 Azamour, de telle sorte que vers la moitié du XVIe siècle les Portugais en étaient réduits à quelques villes de la côte.

Ce fut dans ces circonstances que le roi D. Sébastien, sollicité à Lisbonne même, par le chérif Mohammed, roi détrôné de Fez et de Maroc, de passer sur le continent africain pour lui prêter appui contre l'usurpateur Abd-el-Melek son oncle, céda aux prières de ce prince, malgré les observations de sa famille, du cardinal Henri son oncle, et de tous les généraux portugais de son entourage (1).

Le 10 juillet 1578 une flotte considérable mit

(1) Le roi n'était pas marié et n'avait par conséquent pas d'enfants légitimes. Sa mort éventuelle faisait craindre des complications dangereuses pour l'autonomie du royaume.

à terre, près d'Arcilla, une armée d'environ 20.000 hommes dont 12.000 Portugais et 8.000 Allemands ou Italiens qui devait être renforcée par 60.000 soldats musulmans promis par Mohammed. Une première désillusion se produisit quand on vit l'appoint annoncé par le sultan détrôné se borner à quelques milliers de mauvais soldats, mal équipés et à peine armés. Mais D. Sébastien n'était point homme à reculer, et bien qu'Abd-el-Melek — qui d'ailleurs valait en tous points, beaucoup mieux que Mohammed — offrît au prince chrétien de très honorables dédommagements s'il consentait à se rembarquer, celui-ci persista à vouloir combattre.

Les deux armées se rencontrèrent près d'Alcazar-Kebir, entre Fez et Arcilla, le 4 août 1578 au matin. Les troupes aux ordres de D. Sébastien ne dépassaient guère le chiffre de combattants que nous avons indiqué; — 20.000 hommes environ — le prince disposait de 12 pièces de canon : quant à l'armée d'Abd-el-Melek, elle comprenait 3.000 Andalous, 3.000 fantassins réguliers, 25.000 cavaliers réguliers, 1.000 Turcs renégats à cheval et 10.000 Arabes irréguliers : le chiffre de son artillerie s'élevait à 35 pièces.

La tactique, alors en enfance, ne permettait point aux deux masses qui allaient se heurter, des manœuvres bien compliquées. Abd-el-Me-

lek qui avait la supériorité du nombre attaqua le centre de D. Sébastien en cherchant à l'envelopper par sa cavalerie placée aux ailes, et grâce à la lâcheté du contingent allemand de l'armée chrétienne le succès de cette manœuvre fut complet.

La mort de D. Sébastien frappé d'une balle et de deux coups de cimeterre fut le signal d'une débandade rapide et bientôt après d'un massacre général; le succès des Musulmans fut complet, et de cette armée de 20.000 Européens qui avait débarqué moins d'un mois auparavant, n'ayant en tête que des idées de victoire, à peine quelques centaines de fugitifs purent être recueillis par la flotte portugaise.

Dix-huit mille Musulmans demeurèrent sur le champ de bataille : parmi eux les deux concurrents Mohammed et Abd-el-Melek; quant au roi Dom Sébastien, on ne retrouva point son cadavre, et sa disparition a donné lieu, en Portugal, à une légende mystérieuse qui, à trois cents ans d'intervalle, est encore racontée aux veillées dans plus d'une chaumière de l'Algarve ou de l'Estramadure.

La mort de l'infant Sébastien devait avoir pour son pays les suites fatales qu'avaient redouté les esprits d'élite qui l'avaient dissuadé de son entreprise. On le vit bien, quand après la mort du cardinal Henri son successeur, Phi-

lippe II d'Espagne mit la main sur cette succession vacante. Pendant soixante ans, les deux couronnes de Castille et de Portugal furent réunies en une seule et l'Espagne mit du même coup la main sur toutes les possessions portugaises au Maroc.

Quand en 1640 éclata la révolution qui allait scinder de nouveau ces deux États de la péninsule ibérique, quelques villes, et en particulier Tanger, prirent parti pour le roi Jean. Mais la place marocaine était destinée à passer, comme on l'a vu, au pouvoir de l'Angleterre au moment du mariage de l'infante doña Catalina avec Charles II; il ne resta donc plus aux Portugais, au Maroc, que l'unique place de Mazaghan.

Cent années s'écoulèrent sans que rien vînt changer la situation du Portugal au Maroc: mais les idées qui prévalaient parmi les hommes d'État du cabinet de Lisbonne tendaient à abandonner définitivement un pays sans cesse en proie à la guerre civile, avec lequel des relations diplomatiques suivies semblaient impossibles.

La seule crainte de froisser le sentiment public en abandonnant une conquête que rien ne menaçait directement, fut l'unique mobile qui maintint encore le drapeau portugais à Mazaghan.

Cependant l'évacuation n'était plus qu'une

question de temps, d'heures, pour ainsi dire, quand arriva au pouvoir un homme dont on ignore encore s'il fut un grand citoyen ou un misérable, un libéral ou un despote, nous avons nommé le fameux marquis de Pombal. Ce que l'on sait certainement, c'est que le premier ministre du cabinet de Lisbonne n'était pas homme à s'inquiéter de questions de sentiments : il n'hésita donc point quand, en 1769, le sultan Sidi-Mohammed mit le siège devant Mazaghan, et ordonna l'abandon de cette place.

Nous n'avons point à juger ici cet acte politique, et sans le blâmer ni l'approuver, nous constaterons qu'il fut la fin de l'influence portugaise au Maroc. Sans doute le traité de 1772 stipula la présence d'un consul portugais à Maroc et détermina que les deux empires vivraient désormais en bonne intelligence. En réalité, ce traité proclamait solennellement que les Portugais n'étaient plus que des étrangers au Maghreb, qu'on les y considérait et qu'on les y admettait comme tels.

C'était une triste fin à des débuts glorieux.

CHAPITRE III.

L'ESPAGNE AU MAROC. — RIPPERDA. LE BLOCUS DE CEUTA, EN 1720.

En même temps que les Portugais, avec moins de succès peut-être, les Espagnols après avoir expulsé les Maures d'Espagne, continuaient, sur le sol africain, la lutte qu'ils avaient si glorieusement terminée en Europe.

Il est bon de rappeler, d'ailleurs, que, bien avant l'invasion sarrazine de notre continent, la catholique monarchie des Goths avait dominé glorieusement au Maroc, et, précisément, le fameux comte Julien, dont le nom est exécré encore aujourd'hui en Espagne comme celui d'un traître, le comte Julien avait été gouverneur de Ceuta.

La conquête de Grenade n'était pas effectuée par les rois catholiques que déjà les princes de Castille songeaient à poursuivre, sur la terre africaine, l'ennemi qui occupait encore leur propre territoire. Luis del Marmol, l'écrivain

espagnol du XVIe siècle, fixe à l'année 1263 la première de ces expéditions.

Salé, dès cette époque un nid d'audacieux corsaires et un repaire de pirates, fut le but qu'indiqua à cette date Alphonse de Castille à sa flotte; malheureusement l'arrivée inopinée d'un secours inattendu plaça subitement le petit corps expéditionnaire en face de forces décuples, devant lesquelles ce qui ne périt pas — le plus petit nombre — dut se rembarquer à la hâte (1).

Cent trente-sept ans se passèrent avant que la Castille pût venger l'affront reçu devant Salé, et c'est en 1400 seulement, sous le règne de Don Enrique III, que nous voyons la flotte espagnole franchir de nouveau le détroit, remonter l'Oued Ras jusqu'à Tétouan et mettre la ville à un tel pillage que pendant quatre-vingt-dix ans elle ne présenta rien que des ruines (2).

Au XVe siècle, le fameux ingénieur Pedro Navarro s'empare de Velez de la Gomera : cette ville, perdue un peu plus tard par l'Espagne, est reprise, en 1520, par Garcia de Tolède, duc de Fernandina.

(1) « Quedando muertos ó cautivos muchos de los que la componian (la expedición), y teniendo que reembarcarse precipitadamente el resto para España. » Canovas del Castillo.

(2) Destruyendola de manera que estuvó despoblada noventa años. » Canovas.

Dès cette époque, Melilla avait été cédée aux rois catholiques par les ducs de Médina-Sidonia qui l'avaient conquise pour le compte du roi de Portugal, mais désireux d'étendre leurs possessions d'Afrique, les monarques espagnols songèrent à obtenir sur la côte atlantique de

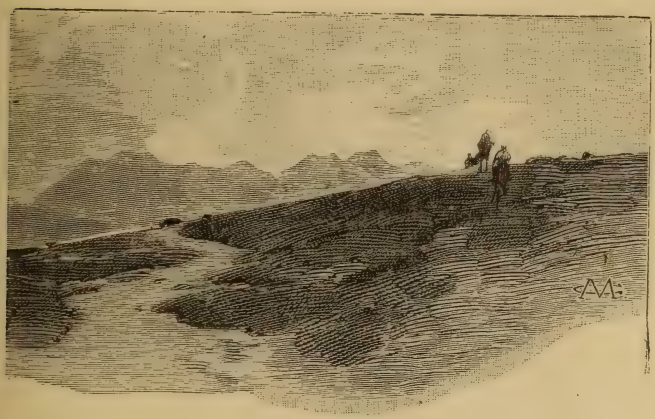

Sur le chemin de Larache.

nouveaux domaines, et bientôt, en 1510, la ville de Larache (El Araisch) fut conquise par D. Juan de Mendoza, le marquis de San German. En 1614, nous trouvons la trace d'une autre expédition conduite par Fajardo, le *capitaine général de la mer océane*, ayant sous ses ordres des hommes dont la renommée est encore populaire en Espagne : le duc de Fernandina, le mestre de camp Jeronimo Agustin, le

major général Cristobal Lechuza et l'ingénieur militaire Cristobal de Rojas.

Le but des efforts de Fajardo était la petite place de la Mamorra perdue par les Portugais en 1515 (à l'embouchure du Sebou, aujourd'hui Mehedia) ; ce dernier port fut canonné par l'amiral Vidazabal, et grâce à cette combinaison d'efforts, La Mamorra tomba au pouvoir des Espagnols.

En 1619, autre expédition sous les ordres du lieutenant-général de galères D. Antonio de la Cueva pour secourir Larache menacée par un certain Mouley Mohammed.

A la mort de Philippe IV, en 1665, l'Espagne était maîtresse, au Maroc, des villes de Melilla, de Peñon de la Gomera, de Ceuta sur la côte méditerranéenne, et sur le littoral océanique de La Mamorra et de Larache.

Nous avons dit qu'au moment de la révolution de 1640, Tanger s'était déclaré pour Jean IV au contraire de Ceuta qui avait pris parti pour l'Espagne, grâce à l'intervention de son gouverneur D. Francisco de Almey.

Cependant, la décadence rapide de la puissance espagnole en Europe devait avoir son contre-coup en Afrique, et bientôt le sultan Mouley Ismaël put enlever sans grand effort à Charles II (d'Espagne), Larache, puis La Ma-

morra et enfin en 1669 la place de San Antonio de Larache.

Cette dernière ville fut prise par un lieutenant du sultan, le cheik Ali-ben-Abdallah après un siège de cinq mois : quant aux deux premières, elles furent abandonnées par leurs premiers maîtres plutôt que conquises par les Maures, et le gouvernement espagnol voulut amoindrir le funeste résultat de cet abandon en occupant, dans la Méditerranée, entre la Gomera et Melilla les petites îles d'Alhucemas.

D'ailleurs, si le gouvernement du faible Charles II avait accepté comme une nécessité l'évacuation de La Mamorra et de Larache, il avait compris cependant que cet abandon même lui imposait comme une nécessité la conservation à tout prix de Ceuta sur laquelle Ali-ben-Abdallah tournait déjà ses efforts. Devant les préparatifs faits par la place espagnole, le cheik arabe ne se sentit pas de taille à la forcer : on sait en effet que, bâtie dans une presqu'île dont l'étranglement à la gorge est à peine de 200 mètres, Ceuta est imprenable sans l'appui d'une flotte nombreuse. Ali se contenta de bloquer la ville par terre, en traçant à l'étranglement dont nous avons parlé, au pied de la sierra de Bullones, une série de tranchées qui isolaient complètement la place du continent.

Ce blocus, commencé en 1694, continuait

encore en 1720, et Philippe V, qui avait succédé depuis vingt ans à Charles II n'avait pas trouvé le moyen encore de songer à le faire lever, quand la fin de la guerre de la Succession, puis de celle de Sicile lui donna enfin le moyen d'organiser une expédition dans ce but.

Environ 17.000 hommes concentrés à Tarifa, Cadix et Malaga s'embarquèrent dans les derniers jours d'octobre sous le commandement du marquis de Leyde; deux flottilles aux ordres, l'une de D. Carlos Grillo, l'autre de D. José de Los Rios convoyaient les bâtiments de transport.

Après avoir pris terre heureusement, le généralissime jugea bon de donner quelques jours de repos à ses troupes et en profita pour les amalgamer avec celles déjà nombreuses qui constituaient la garnison de Ceuta.

Le 17 novembre au matin fut fixé pour une attaque générale; Leyde forma ses troupes en quatre colonnes de six à sept bataillons chacune, précédées de sapeurs et de grenadiers chargés de pratiquer un passage dans les tranchées ennemies.

Le combat fut sanglant et la résistance rude. La garde noire du sultan formée de 2,000 nègres fanatiques se distingua par sa ténacité et son énergie : cependant il fallut céder. Après quatre heures de lutte, l'armée musulmane se

mettait en retraite dans la direction de Tétouan

Une mosquée à Tétouan.

laissant sur le champ de bataille environ 5.000 morts, 29 canons, 4 mortiers, 4 étendards, un

drapeau et une quantité considérable de munitions de guerre ou de bouche. Détail qui a sa signification : il n'y eut pas de prisonniers.

La levée du blocus de Ceuta en 1720, produisit au Maroc un effet considérable, et il est probable que les Maures ne seraient de longtemps revenus à la charge, si l'on avait laissé à leur initiative le soin de désigner l'époque de nouvelles attaques.

Mais la Providence en avait décidé autrement et l'heure n'était pas éloignée où la place espagnole allait avoir à subir de la part des Musulmans un second assaut.

Quelques années après la victoire du comte de Leyde, un protestant hollandais qui, après avoir un moment capté la confiance de Philippe V, venait d'être chassé de la péninsule, fit la connaissance à la Haye, où il était retourné, de cet alcade Perez, le plénipotentiaire marocain dont nous avons parlé déjà. Ce Hollandais s'appelait le duc de Ripperda — un titre concédé par Philippe V — et tout aventurier sans vergogne qu'il fût, il savait déployer, dans les intrigues ténébreuses qu'il aimait à tramer, les ressources d'un véritable génie. Sa disgrâce lui avait inspiré envers son ancien bienfaiteur des sentiments de haine dont il brûlait de donner des preuves : il cherchait un moyen de nuire à l'Espagne, et les relations

qu'il noua avec l'alcade Perez semblèrent lui offrir l'occasion qu'il recherchait. Ripperda avait été suffisamment mêlé aux questions politiques espagnoles pour savoir quel intérêt attachait Philippe V à la conservation de Ceuta; d'autre part, il n'ignorait pas combien avait été sensible au sultan Abdallah la défaite de l'année 1720; en outre, il fut mis au courant par Perez du vif désir qui animait le monarque arabe de chasser les Européens de tous les postes qu'ils occupaient dans son empire.

Ripperda offrit donc à Perez de remettre Abdallah en possession de ces places espagnoles qui lui tenaient si fort au cœur.

Tout sagace qu'il fût, l'alcade Perez prit l'aventurier pour un véritable grand seigneur. Il référa à son maître de la proposition de Ripperda, lui parla du personnage comme d'un homme tout-puissant, appuya chaleureusement la demande du traître, fit tant et si bien que le sultan Abdallah non seulement consentit à recevoir l'ancien ambassadeur de Philippe V, mais encore l'accueillit comme il n'eût pas reçu peut-être un véritable envoyé de ce prince (1).

Une fois au Maroc, Ripperda sut s'immiscer

(1) « Abdallah, por su parte, consentió en recebir en su imperio á un hombre tan grande, tan util como Perez le pintaba á Ripperdá; y con efecto, la recepción que le hizó á este en Mequinez, fué ostentosa y magnifica. » Canovas del Castillo, *Apuntes*.

non seulement dans l'intimité du prince mais encore dans celle de l'impératrice-mère (1), — une Anglaise renégate, par parenthèse — dont l'influence était à peu près toute-puissante. Avec d'aussi solides appuis, il ne tarda pas à acquérir une situation importante au Maghreb. De même qu'il s'était fait catholique en Espagne, il se fit musulman au Maroc et, troquant sa couronne à fleurons pour un turban plus ou moins bariolé, le duc de Ripperda devint Osman-Pacha.

Le roi Philippe V n'avait pas été sans entendre parler et du voyage de son ancien ministre et de la faveur dont il jouissait auprès du sultan Abdallah, mais il était loin de supposer dans quel but Ripperda s'en était allé au Maroc.

Au commencement de 1732, un juif marocain vint le lui apprendre.

Ce transfuge — un certain Jacob Vaudebas — ancien serviteur de Ripperda, avait compris qu'il pouvait vendre le secret de son maître une somme considérable, tandis qu'à ne point le garder, il n'avait en perspective que la reconnaissance du sultan : entre les deux avantages, il ne manqua pas de se décider pour les espèces sonnantes. Vaudebas annonça qu'une armée marocaine de 36.000 hommes était en

(1) « Apenas se conocierón Ripperda y Leila-Yanet, los unió la cultura y el interés, y aun el amor, á lo que se supone. » Canovas del Castillo, *Apuntes*.

route pour la place de Ceuta et qu'elle l'atteindrait vraisemblablement en octobre. D. Antonio Manso, le gouverneur de Ceuta, averti à

Une juive.

temps, put donc se mettre en mesure de recevoir les troupes d'Abdallah. Jugeant qu'une offensive hardie était de nature à démoraliser son agresseur, il lança à sa rencontre une colonne d'environ 5.000 hommes, commandée

par le brigadier D. José Aramburu ayant sous ses ordres les colonels comtés de Malhoni, D. José Mazone, D. Juan Pingarron et D. Basilio de Gante.

Après un premier combat où l'avant-garde ennemie fut bousculée, le général Aramburu atteignit le gros des forces marocaines — environ 10 à 15.000 hommes, — près de Serralbo, à 8 kilomètres de Ceuta. La lutte paraissait devoir être, là, plus acharnée, mais la pusillanimité de l'infanterie marocaine, qui lâcha pied dès les premiers coups de fusil, détermina bientôt une panique générale. Les généraux ennemis et parmi eux Ripperda ne durent leur salut qu'à la vitesse de leurs chevaux : quant aux armes de toutes sortes que les Espagnols recueillirent en grand nombre sur le champ de bataille, elles témoignèrent hautement du désarroi qu'avait jeté dans l'armée arabe la tactique énergique du général espagnol. Deux canons, un mortier, quatre drapeaux, des provisions de toutes sortes, des munitions, des chevaux demeurèrent entre les mains des vainqueurs, sans compter la lettre du marchand anglais, réclamant le paiement de sa contrebande de guerre, dont nous avons parlé un peu plus haut (1).

(1) La défaite de Serralbo fut le signal de la disgrâce de Rip-

Décidément le sultan Abdallah n'était point heureux dans ses entreprises contre la ville de Ceuta et cette fois il se le tint pour dit : jusqu'à sa mort nous ne trouvons plus aucune tentative à main armée contre la place espagnole.

Son fils Sidi Mohammed, qui lui succéda en 1757, parut tout d'abord avoir profité de l'expérience de son père et les premières années du règne du nouveau prince signalèrent pour le Maroc une ère de prospérité que ce pays n'avait jamais connue. Au contraire des sultans qui l'avaient précédé au pouvoir, et qui, tous, s'étaient fait remarquer par leur haine de l'étranger, Sidi Mohammed parut rechercher les Européens : les traités que le Danemark et la Hollande avaient arrachés à ses prédécesseurs furent confirmés, et le souverain marocain fut le premier à demander à l'Espagne une alliance dont le protocole fut rédigé et signé à Fez en 1767 par D. Jorge Juan, lieutenant-général de la flotte espagnole. C'était la première fois que l'Espagne entrait diplomatiquement et officiellement en relation avec le souverain du Maghreb : l'on pouvait donc croire que de quelques années au moins, les places de la Méditerranée n'auraient rien à souffrir

perda. Ce personnage se réfugia à Tétouan où il mourut misérablement en 1737. Il était né à Groningue, en 1690.

des attaques des Arabes. Il n'en devait point être ainsi. Sans motif apparent, en 1774, Sidi Mohammed écrivit à Charles III une lettre singulière. « Sans déclarer la guerre au roi catholique, le sultan lui faisait part de ses projets de n'admettre plus les Européens dans toute l'étendue de son empire qu'en qualité d'étrangers et sans qu'ils pussent rien posséder du sol. »

Dans cet ordre d'idées, toutes les places espagnoles de la côte de la Méditerranée devaient revenir au sultan, mais celui-ci se hâtait d'affirmer que les Européens pourraient y vivre et y trafiquer à leur aise : il demandait seulement à être maître chez lui.

Cette prétention était sans doute soutenable : toutefois, le roi Charles III ne l'admit pas, et il déclara la guerre à l'empereur du Maroc, le 23 octobre 1774. Sidi Mohammed publia alors un manifeste contre la prétention des Européens à s'implanter sur un territoire auquel ils n'avaient nul droit, et confiant « au Dieu tout puissant qui devait rendre à chacun ce qui lui appartenait, » il parut devant la place de Melilla le 9 décembre, à la tête d'une armée de 13.000 hommes.

Aidé par des renégats de diverses nations, muni d'une bonne artillerie — fournie par les Anglais, — le sultan commença aussitôt un

siège en règle qui ne laissa pas que de donner fort à faire au gouverneur, le maréchal de camp espagnol D. Juan Sherlok. En quarante jours d'investissement, l'artillerie marocaine lança dans la ville 9.000 bombes qui coûtèrent à la garnison ou à la population 94 morts et 574 blessés.

Ce fut en vain cependant, et ni Melilla, ni Vélez de la Gomera, qui étaient attaquées en même temps, n'ouvrirent leur porte aux Musulmans. Alors, conséquent avec lui-même, et se rendant comme il l'avait promis à la décision de la Providence, Sidi Mohammed écrivit au ministre espagnol Grimaldi une lettre qu'il fit remettre par le général Sherlok, dans laquelle il déclarait cesser les hostilités.

Un plénipotentiaire marocain s'en fut à Malaga, un chargé d'affaires espagnol vint à Tanger et après divers pourparlers, la paix fut signée à Tanger, le 30 octobre 1780 par le comte de Florida-Blanca et Sidi Mohammed ben Ottoman, nommé à cette occasion ambassadeur du sultan près la cour d'Espagne.

En 1782, puis en 1785, eurent lieu de nouvelles conventions dans lesquelles furent stipulées diverses clauses relatives à la reconnaissance définitive du droit de l'Espagne à la possession de Ceuta, Melilla et autres *presidios* de la côte, et jamais depuis cette époque, le roi

Charles III n'eut avec son allié autre chose que de cordiales relations.

Ce n'était point que l'occasion manquât à Sidi Mohammed de venger son échec de Melilla et d'entrevoir même la perspective de reconquérir Ceuta. De 1778 à 1783, l'Angleterre engagée avec la France et l'Espagne dans une

Hauteur près de Tanger.

guerre où elle eût tout donné pour avoir des alliés, ne se fit pas faute d'inviter Sidi Mohammed à effectuer sur les places espagnoles du littoral africain des tentatives qui eussent constitué de puissantes diversions. Mais, soit que le sultan ne se rendît pas compte du poids que son cimeterre eût jeté dans la balance, soit qu'il fût assez honnête pour préférer à ses intérêts l'honneur de sa parole, il résista à toutes les invi-

tations britanniques et ne se laissa ni intimider ni enjôler.

Grâce à l'amitié de ce prince, écrivait Florida Blanca, dans sa fameuse *Représentation* à Charles III, l'Espagne put laisser ses *presidios* sans garnison importante, tirer même de Ceuta la plus grande partie de ses canons, de sa nombreuse artillerie, bloquer sans crainte Gibraltar, vivre enfin dans la sécurité d'esprit qui lui permit de triompher d'un puissant ennemi.

Comme l'a dit M. Canovas de Castillo, il n'était pas à penser que cette leçon fût perdue... et cependant, qui pourrait affirmer que la mémoire du sultan Mohammed jouisse encore en Espagne du souvenir auquel elle aurait droit.

La faute n'en est pas tout à fait aux Espagnols.

A l'heure où éclatait en France une révolution formidable, dont le contre-coup allait ébranler toutes les nations européennes, au moment où l'invasion napoléonienne allait prendre la péninsule au dépourvu et l'obliger à une lutte pour laquelle elle eut besoin de toutes ses forces vives, de toute son énergie, on ne pouvait trouver étrange que les questions coloniales tombassent dans l'ombre et que toute l'attention fût concentrée là où éclatait le principal danger.

Ce fut ainsi que les intérêts espagnols au

Maroc périclitèrent à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, sans que l'on pût y porter remède; ce fut dans ces circonstances que des colonies bien autrement fécondes, bien autrement importantes, le Pérou, le Chili, les États du Centre-Amérique, se séparèrent pour toujours de la mère patrie.

Que pouvait devenir la mémoire du sultan Mohammed et les souvenirs de la guerre d'Amérique, dans ce gigantesque effondrement d'une puissance coloniale qui avait été jusque-là sans rivale? Et d'ailleurs, les peuples ne sont-ils pas comme les individus? N'est-ce pas de leurs ennemis qu'ils se souviennent bien plutôt que de ceux dont ils n'ont reçu que du bien?

CHAPITRE IV.

L'ESPAGNE AU MAROC (*suite*).
L'EXPÉDITION DE 1859.
TRAITÉ DE L'OUED-RAS (WAD-RAS).
CONFLIT DE MELILLA. — CAMPAGNE DE 1883.
TRAITÉ DE 1894.

Comme le fait très justement remarquer un auteur qui a vécu longtemps au Maroc, les villes espagnoles de la côte méditerranéo-marocaine peuvent être considérées comme vivant, de la part des habitants du Riff, dans un état de blocus perpétuel.

Rien n'y fait, ni menaces ni châtiments.

Comme ces pilleurs d'épaves du littoral de l'Océan qui vivent de la dépouille des navires échoués sur leurs côtes, les Riffains, race rude et sauvage, sont toujours prêts à la lutte, au pillage, au massacre, assurés de l'impunité grâce aux montagnes abruptes qui leur servent à la fois de repaire et de refuge. Plusieurs fois déjà, des navires de nationalités diverses ont eu af-

faire avec ces bandits intraitables sans que la répression ait jamais abouti. « En 1854, la corvette française à vapeur le *Newton,* commandée par M. Hugues de Chaillé, longea toute la côte du Riff à portée de canon, envoya des bombes sur les villages, détruisit bon nombre de barques, en un mot donna aux Riffains une leçon assez sévère pour que plusieurs de leurs chefs vinssent à bord demander la paix et offrir des otages. On amena sur le pont un taureau qui fut égorgé en présence du commandant, comme gage des promesses solennelles faites par les Riffains. Cependant, quelques mois après cet acte de soumission, deux navires étaient attaqués et pillés dans les mêmes parages où le *Newton* était venu croiser en faisant feu de toutes ses pièces (1). »

Il est donc naturel que les voisins les plus rapprochés de populations aussi farouches, soient constamment en butte à des agressions journalières.

A vrai dire, la question de nationalité, même de religion importe peu aux Riffains. « De leur attitude haineuse vis-à-vis des Espagnols, il ne faudrait pas conclure que tous leurs vœux tendent à détruire les *presidios* et à affranchir leur sol de tout établissement étranger.

(1) *Le Maroc contemporain*, par M. Narcisse Cotte, ancien attaché français à la légation au Maroc.

Ils trouvent au contraire intérêt à leur maintien... Prendre l'argent des Espagnols et gagner le paradis en les tuant, quand cela est possible, telle est la pensée qui anime tous les Riffains (1). »

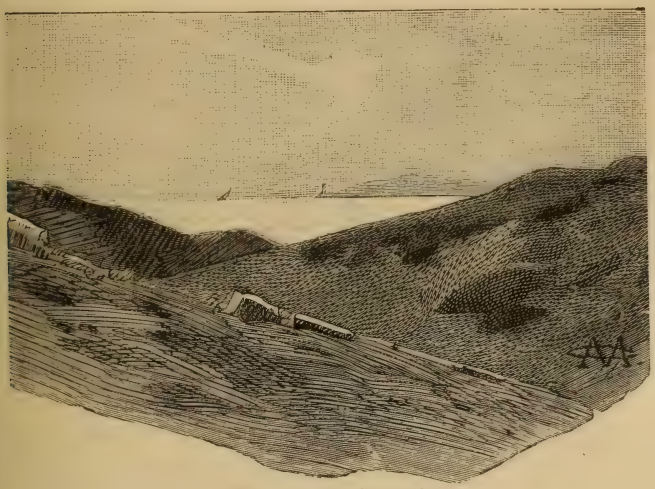

Vue du cap Spartel.

De même, avec le pouvoir précaire du sultan sur les tribus du littoral méditerranéen, il est difficile de demander compte au soi-disant souverain d'exactions qu'il est matériellement dans l'impossibilité d'empêcher ou de châtier, mais devant cette impuissance du pouvoir officiellement responsable, qui voudrait prétendre que

(1) *Le Maroc contemporain*, p. 254.

le droit de répression n'appartient pas directement à l'offensé?

Dans le courant de l'année 1859, l'Espagne eut l'occasion de se décider, dans cette question délicate pour l'affirmative ou pour la négative, et résolument, il faut le dire, elle opta pour la première de ces deux solutions.

A cette époque, alors que le maréchal O'Donnell était au pouvoir, les habitants de Ceuta eurent à diverses reprises à souffrir de leurs turbulents voisins, et les vexations de ces pillards audacieux allèrent jusqu'à abattre un poteau aux armes d'Espagne, qui traçait la limite entre la terre africaine et la zone espagnole.

L'insulte était directe; il n'était pas permis de la laisser passer sans protester, et aussitôt les faits constatés, le gouvernement de la reine Isabelle adressa au grand vizir chérifien Sidi-Mohammed-Khateel une demande de réparation immédiate.

Le vizir se garda de refuser. Avec cette souplesse particulière à la race sémitique, il déplora les événements accomplis, promit les excuses exigées et protesta de son dévouement pour Sa Majesté Catholique. Mais quand il fallut passer des promesses à l'exécution, on se heurta à une invincible inertie.

Il ne restait donc plus à l'Espagne qu'à agir par les armes : elle s'y décida, comme nous l'a-

vons dit. Ce fut alors que l'on vit s'insinuer dans le réglement de la question une puissance qui ne pouvait manquer de vouloir chercher à y prendre part : nous avons nommé l'Angleterre.

Désolée d'un conflit qui allait donner à l'Espagne une occasion de mettre à nouveau le pied sur la terre africaine, jalouse de l'influence qui allait forcément en résulter pour cette puissance au Maroc, lord Russell commença par déclarer que les récents différends survenus entre les gouvernements d'Espagne et du Maroc sur le littoral méditerranéen paraissaient dus aux actes de violence commis par les tribus maures-ques des environs de Ceuta, *mais qu'ils semblaient aussi avoir été provoqués par les défis et les excitations du gouverneur de la place.*

C'était bien osé déjà, et cependant ce ne fut pas tout.

Dans les mêmes dépêches, adressées par lord Russell à M. Buchanan l'ambassadeur de la reine d'Angleterre à Madrid, ce dernier ministre était chargé de demander au gouvernement de la reine Isabelle « une déclaration *par écrit* portant que si, dans le cours des hostilités, les troupes espagnoles venaient à occuper Tanger, cette occupation serait temporaire et ne se prolongerait point au delà de la ratification d'un traité de paix entre l'Espagne et le Maroc ».

M. Calderon-Collantes, alors ministre des affaires étrangères du cabinet O'Donnell, eut la faiblesse de s'incliner devant cette injonction, et il répondit à M. Buchanan suivant le désir de John Russell.

Encouragé par ce premier succès, le cabinet anglais poussa alors plus loin ses exigences et émit la prétention d'empêcher l'Espagne d'étendre la zone territoriale qui entoure Ceuta, sous prétexte « que l'occupation permanente d'une pareille position par l'Espagne lui permettrait d'empêcher le passage du détroit à des navires fréquentant la Méditerranée ».

C'était là une exigence bien hardie de la part de gens qui détiennent sur la terre d'Espagne un lambeau de territoire dont l'occupation est une insulte permanente pour cette dernière puissance.

Cependant, M. Calderon-Collantes eut encore la bonhomie de céder, et il répondit à M. Buchanan, le 31 octobre 1859, « que le gouvernement de la reine Isabelle ne modifierait pas ses intentions de n'occuper aucun point sur les détroits, dont la position serait de nature à donner à l'Espagne une supériorité dangereuse pour la navigation ».

Que serait-il arrivé si M. Calderon-Collantes, au lieu de s'incliner comme il le fit devant les prétentions anglaises avait répondu à

M. Buchanan qu'il n'avait pas d'engagement à prendre envers l'Angleterre et que cette dernière n'avait pas à se montrer plus exigeante que la France, par exemple, ou l'Italie, puissances méditerranéennes bien autrement intéressées que l'Angleterre dans la question?

On préféra, à Madrid, ne point envisager d'aussi brûlantes hypothèses et satisfait d'avoir, à tout prix, éludé la prétention d'immixtion britannique, le gouvernement de la reine Isabelle donna ses derniers ordres pour la campagne à entamer.

. . . . . .

L'armée espagnole chargée d'exiger du sultan Sidi Mohammed la réparation légitimement due au pavillon national fut placée sous le commandement du maréchal O'Donnell et divisée en quatre corps respectivement aux ordres des généraux Echague, don Juan de Zabala, Ros de Olano et don Juan Prim, comte de Reus. Elle comprenait 48 bataillons d'infanterie, 12 escadrons de cavalerie et 13 batteries, plus 15 compagnies du génie, avec les services administratifs et auxiliaires correspondant, donnant un total d'environ 30.000 hommes, 3.000 chevaux et 78 pièces de canon.

L'ensemble de ces troupes, réuni au camp d'Algésiras, fut passée en revue, par le général en chef, le 14 novembre 1859, et dès le

surlendemain, l'embarquement commençait.

L'expédition débuta sous d'assez fâcheux auspices.

En outre du temps qui était défavorable, un mal terrible qui déjà avait apparu dans le port d'embarquement — le choléra — s'abattit sur les troupes dès le lendemain du jour où elles eurent touché le sol d'Afrique, avec un acharnement qui fit en quelques heures de nombreuses victimes. Ce fut dans ces conditions qu'il fallut repousser les premières attaques des Marocains. Ceux-ci n'avaient pas attendu que l'ensemble des troupes qu'ils allaient avoir à combattre eût pris pied sur leur continent, et, dès le 22, ils avaient commencé les hostilités.

Repoussés avec des pertes sensibles, ils revinrent à la charge, sans plus de succès, le 25 et le 30, et livrèrent, le 9 décembre, une action plus sérieuse encore avec des troupes dont on put évaluer l'effectif à environ 6.000 hommes.

L'objectif choisi par le généralissime espagnol était Tétouan, à environ 60 kilomètres de Ceuta, et comme on pourrait s'étonner de voir le maréchal O'Donnell prendre comme terme de ses efforts un point aussi divergent, nous ferons remarquer qu'avec le but hautement avoué par la reine de ne pas pousser la guerre à fond,

Marché à Tétouan.

de ne la faire qu'assez pour châtier des rebelles, l'entrée à Tétouan suffisait pour la réparation voulue. En outre, dans un pays inconnu, sans chemins, sans communications, il était important de ne pas s'enfoncer trop dans l'intérieur, de ne pas trop abandonner la côte, et le choix du point à atteindre se ressentit forcément de ces considérations.

Le 15, le 25 et le 29 décembre, eurent lieu de nouveaux combats dans lesquels, pas plus que dans les premiers, les Marocains n'eurent l'avantage. Au milieu de fatigues excessives, malgré la maladie qui ruinait l'armée, le soldat espagnol montrait là, au grand soleil d'Afrique, ses vertus natives, ces qualités qui font de lui un des types les mieux trempés pour la guerre. Maniant tour à tour la pioche et le fusil, tantôt soldat d'avant-garde et tantôt pionnier, il lui fallait combattre pour tracer la route à l'artillerie et aux voitures, combattre pour la conserver, combattre pour avancer.

On arriva ainsi au mois de janvier 1860. L'ennemi reculait, mais son moral ne semblait pas affecté. Les contingents paraissaient se renouveler sans peine et cette brillante cavalerie arabe, malgré ses échecs, avait toujours le même entrain pour charger et se précipiter sur les baïonnettes espagnoles.

Cependant le 3 janvier eut lieu dans la vallée

de los Castillejos, un engagement plus sérieux que toutes les rencontres précédentes. Les Marocaïns, commandés par Mouley-Abbas, un frère de l'empereur, s'étaient retranchés dans une position bien choisie; ils eurent longtemps l'avantage, et n'eût été l'intrépidité du général Prim, qui montra en cette circonstance la brillante bravoure qui était son apanage, c'en était fait peut-être de l'armée espagnole. Enfin, après une mêlée sanglante, les Musulmans furent contraints à la retraite, et l'arrivée soudaine du général Zabala sur le champ de bataille, à la tête des bataillons Simancas, Leon, Arapiles et Saboya, décida complètement de la journée.

Les Espagnols eurent environ 100 tués et 500 blessés.

L'affaire de los Castillejos, qui eut en Espagne un immense retentissement, est la première qui parût faire quelque impression sur l'esprit insouciant du Sultan. L'armée marocaine avait battu en retraite jusque sous les murs de Tétouan, et elle se réorganisait rapidement, résolue à attendre là l'envahisseur. Celui-ci, qui n'avait fait encore que cinq lieues depuis Ceuta, obligé qu'il était de s'avancer peu à peu et de faire de nombreux séjours, sembla, au contraire, vouloir activer sa marche et profiter de son succès pour serrer à son tour ses ennemis.

Mais après une reconnaissance poussée par le général Garcia jusqu'au Djebel Kahla à 20 kilomètres de Tétouan, le maréchal O'Donnell reconnut l'impossibilité d'atteindre le camp marocain avant la fin du mois; il profita de ce retard forcé pour réorganiser des colonnes dans lesquelles la maladie et le feu de l'ennemi avaient fait des vides nombreux. La flotte rendit dans ces circonstances d'importants services. Côtoyant à petite distance le littoral, elle put, à toute heure, approvisionner l'armée en vivres, en munitions, en matériel, évacuer les blessés, débarquer les troupes de remplacement, assurer enfin les communications non seulement avec la base d'opérations éventuelle, qui était Ceuta, mais aussi avec la base véritable c'est-à-dire avec Algésiras et la péninsule.

Le 5 janvier, on était arrivé au campement de la Condesa : le 7, après avoir franchi un défilé dangereux, on avait atteint le Djebel Kahla et dix jours plus tard, après un engagement inattendu sur l'Oued Ras, le maréchal établissait son camp sur les bords de l'Oued-el-Khelu (1), où il voulut se fortifier, dans le cas qu'il dût entreprendre le siège de Tétouan.

(1) Les Espagnols disent Guad el-Jelu. C'est ainsi que de l'Oued el-Kebir le grand fleuve, ils ont fait le Guad al-Quivir, qu'ils disent le Guadelete, le Guadiana, etc., pour l'Oued el-Lehte, l'Oued-Jana.

Quinze jours se passèrent sur le bord de l'Oued el-Khelu, à remuer de la terre, à manier le pic et la pioche plutôt que le fusil. Sauf une fois, le 23 janvier, où les Marocains essayèrent d'entraver le débarquement du parc de siège, l'ennemi ne parut pas. Cependant les reconnaissances avaient informé le capitaine-général, que l'ennemi se fortifiait de plus en plus dans la position qu'il avait choisie pour défendre la ville en avant : un autre frère de l'empereur, Mouley-Ahmed, avait rejoint l'armée avec une partie de la garde noire (*bokharis*), enfin il s'occupait d'armer de batteries plus ou moins puissantes diverses redoutes établies sur le front de son camp.

Le maréchal O'Donnell comprenait bien l'importance du temps et sentait que chaque jour de retard donnait un avantage à son ennemi. Il se décida donc à ne pas attendre davantage, bien que quelques jours eussent été indispensables pour terminer ses aménagements et il fixa l'attaque des positions marocaines au 4 février.

Il faisait ce jour-là un temps humide et brumeux, un froid vif. A distance, on apercevait vaguement la neige qui blanchissait les pentes de l'Atlas pendant qu'au delà de la rivière que bordait le front du camp espagnol, la position ennemie dressait son profil indécis sur

le versant mamelonné d'une colline élevée.

A huit heures et demie l'armée assaillante, en position, n'attendait plus que l'ordre de se porter en avant.

A droite, venait le corps du général Prim, ayant ses deux premières brigades en échelons de bataillons et les deux autres en colonnes serrées. Entre la troisième et la quatrième brigade, étaient placées deux batteries du 2e régiment monté et deux batteries de montagne.

A gauche le troisième corps (Ros de Olano) dans une formation identique, avec l'artillerie à cheval entre ses brigades.

Le centre était formé de l'artillerie de réserve soutenue par la cavalerie sur deux lignes, tandis que la réserve générale (général Rios) était placée à la droite, pour prévenir un mouvement tournant que le général en chef redoutait de ce côté.

Nous n'entreprendrons pas — et ce n'est pas ici le lieu — de décrire cette bataille de Tétouan qui est, avec raison, une des plus glorieuses dont s'enorgueillisse l'armée espagnole. Et réellement tout y fut à louer : les dispositions prises par le général en chef, l'exécution des ordres, et surtout, l'entrain, l'élan des troupes qui, quarante minutes après que le commandement de : en avant! avait été

prononcé, plantaient le drapeau national sur l'enceinte du camp marocain.

2 drapeaux, 8 canons, de nombreux approvisionnements, 800 tentes, des armes, des munitions, des animaux de bât, des chameaux, des chevaux tombèrent entre les mains des vainqueurs qui perdirent à la vérité 66 tués et 1,097 blessés.

Le lendemain Tétouan, après quelques pourparlers, ouvrait ses portes aux vainqueurs, et un mois après, après un dernier combat près de l'Oued Ras, l'empereur du Maroc consentait enfin à signer la paix.

En cet instant, il est incontestable que l'Espagne était maîtresse de faire ce qu'elle croyait opportun pour l'honneur présent de ses armes et la sécurité future de ses nationaux au Maroc. Malgré ce qu'eût pu dire l'Angleterre, elle eût eu le droit de demander des compensations territoriales légitimes, de ne pas se contenter d'une indemnité pécuniaire toujours aléatoire avec un créancier comme le sultan du Maghreb, de planter son drapeau d'une façon durable sur la terre africaine chaude encore du sang glorieux de ses enfants.

Malheureusement l'Espagne est encore comme la France, empreinte de cet esprit chevaleresque qui tend à devenir de plus en plus rare en un temps pratique comme le nôtre. Ce n'est

ni l'Angleterre ni l'Allemagne qui auraient agi ainsi, mais, autres races, autres procédés.

Il suffit de lire le traité de l'Oued Ras ou de Wadras, comme disent les Espagnols, signé le 26 avril 1860 entre l'Espagne et le Maroc, pour sentir combien fut généreux le gouvernement de la reine Isabelle, mais généreux de cette générosité qui n'est pas permise aux peuples si elle fait l'honneur des individus. La reconnaissance des vieux droits de l'Espagne sur Ceuta, sur les presidios d'Afrique et sur une petite portion d'un territoire africain situé sur la côte atlantique : Santa Cruz de mar pequeña, enfin une indemnité de cent millions de francs tels ont été tous les avantages que l'Espagne a retirés d'une campagne glorieuse qui lui a coûté beaucoup en sang et beaucoup d'argent. « Nous n'allons pas civiliser les Arabes, avait dit O'Donnell aux Cortès, en demandant des fonds pour l'expédition : nous allons seulement en Afrique obtenir la réparation des injures reçues. »

Et encore, si les obligations du traité de Wad-Ras avaient été remplies à la lettre, l'Espagne eût trouvé dans leur accomplissement une satisfaction tout au moins d'amour-propre; mais, en dépit des promesses les plus formelles, la convention du 26 avril 1860 est demeurée jusqu'ici lettre morte, y compris surtout la seule

clause qui fut moins platonique que les autres : le paiement des cent millions destinés à indemniser le gouvernement espagnol des frais considérables de l'expédition O'Donnell (1).

Pas une année, pas un jour pour ainsi dire ne se sont écoulés depuis trente-cinq ans sans que les possessions espagnoles d'Afrique n'aient été en butte aux attentats des tribus marocaines auxquelles elles confinent. En 1885, en 1888, en 1893 notamment, ces attentats ont pris les proportions d'agressions collectives qui ont motivé de la part de l'Espagne non seulement des remontrances diplomatiques portées à Fez, mais certains préparatifs militaires; dans aucun cas, cependant, ce commencement de répression n'a dépassé les limites d'une démonstration inoffensive.

En octobre 1893, néanmoins, on put croire qu'en dépit des complications politiques, peut-être européennes, que ne manquerait point d'entraîner aujourd'hui une nouvelle expédition d'O'Donnell, l'Espagne allait de nouveau tenter le sort des armes en Afrique.

Les faits sont d'hier : il nous suffira donc de les rappeler brièvement.

Depuis bien des années, depuis le traité de Wad-Ras, le gouvernement espagnol avait

(1) Cette expédition a coûté environ 70 millions de francs.

projeté d'élever à la limite de la plaine de Melilla, divers ouvrages de fortification destinés à mettre la ville à l'abri d'un coup de main. Certains avaient pu être construits sans trop de difficulté, tels les forts de Rostro-Gordo et de Cabrerizas-Altas au nord, la tour de Camellos au sud, mais un autre ouvrage, la redoute de Sidi-Guariach, destinée à protéger la ville à l'ouest, contre les incursions des Kabyles de Frajana, était encore à l'état de projet, quand l'autorité militaire se décida, vers le milieu de l'année 1893 à entreprendre enfin les travaux. Les plans étaient prêts depuis longtemps, il ne restait qu'à mettre les ouvriers à l'œuvre : c'est ce que fit le génie, le 26 septembre.

Si nous disons que l'emplacement choisi par les Espagnols pour le fort de Sidi-Guariach domine la mosquée du même nom, située à quelques mètres de là, sur le territoire kabyle de Frajana, nous donnerons facilement à entendre que la nouvelle construction fut, immédiatement, très mal vue par les indigènes; aussi, dès la première pierre, les travailleurs européens eurent-ils à supporter les invectives des Kabyles et des menaces qui ne devaient point tarder à se réaliser.

Effectivement, quand le 29 septembre au matin, les travailleurs espagnols sortirent de

Vue de Melila.

la baraque qu'ils s'étaient construite à proximité, pour ne point rentrer chaque soir dans Melilla, ils trouvèrent en arrivant aux chantiers, les travaux complètement détruits, les tranchées creusées pour les fondations comblées, les terrassements nivelés et jusqu'aux bois de construction, amenés non sans peine à Sidi-Guariach, calcinés, réduits en cendre.

Informé de cette agression audacieuse, le général Margallo, gouverneur de Melilla, donna l'ordre qu'une compagnie de 40 disciplinaires, commandés par deux officiers, passât la nuit dans le chantier, prescription qui fut exécutée le soir même.

La nuit du 29 au 30 et les deux suivantes se passèrent sans incidents, grâce à cette précaution ; mais le 2 octobre au matin, les travailleurs s'étaient à peine mis à l'ouvrage, que le chantier fut peu à peu entouré par une masse considérable de Kabyles. Ce furent d'abord des vociférations et des menaces, puis des pierres, enfin les moukhalas se mirent de la partie et les balles commencèrent à pleuvoir sur les Espagnols, qui durent forcément interrompre leurs travaux.

Immédiatement avisé de ce qui se passait, le général Margallo monta à la tour de Camellos, à mi-distance entre Melilla et Sidi-Guariach et d'où l'on domine bien toute la plaine.

De cet observatoire, le gouverneur put très bien se rendre compte de la situation et du danger que couraient non seulement ses travailleurs mais sa compagnie de disciplinaires enveloppés à peu près complètement par des masses qu'on pouvait évaluer à 3,000 hommes. Tout d'abord il donna l'ordre à la garnison de Camellos de se porter au secours de Sidi-Guariach, mais ce secours ne pouvait suffire; on fit donc appel à la garnison de la place elle-même, et pendant que l'artillerie de Cabrerizas-Altas ouvrait le feu sur les Kabyles, les 400 soldats qui composent en temps normal la garnison de Melilla se portaient peu à peu sur la ligne de feu.

Le combat était rude.

En effet le chiffre des combattants ennemis grossissait d'heure en heure : il en sortait de toutes parts.

Non seulement on avait devant soi les Kabyles de Frajana, principaux intéressés dans la question de Sidi-Guariach, mais on ne pouvait douter que les Beni-Sicar qui vivent sur la rive gauche du Rio-Oro, les Mazouza qui confinent à Frajana vers le sud n'eussent pris le parti de leurs voisins et coreligionnaires. A cinq heures, la ligne espagnole fort ébranlée, mal unie, démesurément étendue était contrainte malgré d'héroïques efforts, à battre en re-

traite, menacée fortement sur ses flancs par un ennemi entreprenant qu'exaltait démesurément sa victoire.

L'échec du 2 octobre eut, en Espagne, un douloureux retentissement. Ce n'était point seulement le pavillon national insulté, le traité de Wad-Ras déchiré, c'était encore l'armée, l'armée régulière battue, et battue par des partisans sans armement, sans connaissances militaires, sans tactique, de vulgaires pilleurs d'épaves car on sait que les Riffains ne sont que cela. La première stupeur passée, ce fut dans toute la péninsule, une explosion de colère et de fureur : on demanda à hauts cris le châtiment, un châtiment rapide, brutal, exemplaire, et toute l'Espagne s'unit dans cette pensée commune dans ce cri poussé d'une seule voix : à Melilla!

Dans cette circonstance à la fois pénible et grave, le cabinet de Madrid n'hésita point, et décida l'envoi immédiat à l'embouchure du Rio-Oro de six mille hommes. On calmait ainsi l'opinion publique, et l'on s'établissait en Afrique avec des forces suffisantes pour parer, temporairement au moins, à toutes les éventualités.

Malheureusement, de la pensée à l'acte, il y a loin souvent, *del dicho al hecho hay gran trecho,* comme disent les Espagnols, dire et faire sont deux, comme nous disons nous-mêmes. Or,

le malheur voulait que l'Espagne fût en ce moment en pleine réorganisation militaire, que les modifications appliquées à la constitution de l'armée par le ministre de la guerre actuel, le général Lopez Dominguez, fussent encore loin d'être entièrement assises. Il advint donc que pour envoyer ces six mille hommes en Afrique on fut obligé de prendre un peu partout, de ci et de là, un bataillon dans un corps d'armée, un autre dans un autre, de telle sorte que la situation sans s'aggraver ne s'améliorait pas et que le seul résultat de la décision gouvernementale fut un énervement général dans la nation, des critiques amères contre le cabinet actuel rendu responsable de maux auxquels bien d'autres avaient contribué avant lui.

D'ailleurs, aux embarras que causait au gouvernement la situation militaire intérieure que nous venons de dire, s'en ajoutaient d'autres, nombreux et plus graves encore. Sans compter les préoccupations que ne pouvait manquer de causer la perspective des complications européennes pouvant résulter d'une intervention militaire au Maroc, il fallait tenir compte que rien n'était préparé à Melilla pour recevoir un corps de six mille hommes. En Espagne, le train des équipages n'existe pas : on le crée de toutes pièces le jour d'une entrée en campagne; de même, le service des subsistances, le service

de santé n'existent guère que pour le temps de paix. Or, on n'envoie pas six mille hommes hors du territoire national, de l'autre côté d'un détroit, dans la mauvaise saison, sans que la mise en route d'un détachement de cette force exige des préparatifs considérables, qui deviennent nécessairement fort longs quand rien n'a été disposé à l'avance pour leur exécution. Mais l'opinion publique ne comptait point avec toutes ces difficultés qu'elle ignore en Espagne comme ailleurs ; aussi, les tacticiens de café s'en donnaient-ils à cœur joie, en exposant les plans les plus fantaisistes, en fulminant des critiques aussi amères qu'insensées.

Entre temps, les jours, les semaines s'écoulaient et les journaux se désespéraient du laconisme de la *Gazette officielle* dont les comptes rendus du théâtre de la guerre étaient chaque jour de la même monotonie décevante : *Melilla, sin novedad,* Melilla : rien de nouveau.

Il était bien vrai que les travaux de Sidi-Guariach avaient été repris, sous la fusillade, à la vérité, mais enfin ils continuaient sans interruption ; cependant, tout le monde sentait, en Espagne, que la situation de l'armée était celle d'une troupe assiégée, bloquée et c'était l'offensive, une offensive hardie, entreprenante, victorieuse, qu'on exigeait.

Les choses en étaient au point que nous ve-

nons de dire quand une dépêche désastreuse vint à nouveau remuer péniblement la fibre nationale.

Le 19 novembre au soir, le gouvernement était informé qu'un combat livré dans la journée s'était terminé par une retraite difficile, que le nombre des blessés et des morts était considérable, qu'au nombre des officiers mortellement atteints se trouvait le général Margallo.

Cette fois le pays exigea absolument la guerre, quoi qu'il en dût coûter et le gouvernement, paraissant céder à ses exigences, décida la formation d'une armée d'opérations composée de deux corps d'armée dont le commandement fut confié le 25 novembre au maréchal Martinez Campos.

Tous les préparatifs réalisés pour l'envoi du premier corps de six mille hommes se trouvaient nécessairement insuffisants, mais il ne fut point trop difficile d'élargir les bases du premier projet de façon à l'appliquer au second. Vers le premier décembre, le corps expéditionnaire fort d'environ 20.000 hommes se trouvait concentré à Melilla avec la composition suivante :

Le 1er corps d'armée aux ordres du lieutenant-général Primo de Rivera comprenait les divisions Ortega y Diaz et Salcedo, fortes chacune de trois brigades (1).

(1) En Espagne les régiments n'avaient à cette époque que

Le 2e corps placé sous le commandement du lieutenant-général Chinchilla, comptait également deux divisions, l'une de trois brigades aux ordres du général Berriz, l'autre de deux, commandée par le général Mella.

Comme effectif ces forces présentaient les chiffres suivants :

1er corps d'armée.	8.360	hommes (1)
2e — —	9.540	—
Troupes non endivisionnées	3.520	—
Service de santé d'administration, gendarmerie, etc.	350	—
Total. . . .	21.770	hommes

Cette fois on était bien persuadé, en Espagne comme ailleurs, que les opérations allaient immédiatement commencer, mais on devait être déçu encore une fois dans cette attente.

Effectivement le nouveau général en chef était à peine arrivé, qu'au lieu d'agir *manu militari,* comme on pouvait croire qu'il allait le faire, on le vit entamer des négociations avec les Kabyles, notamment avec un frère du Sultan dépêché devant Melilla par l'empereur avec mission de tout accepter, de tout promettre à condition que les Espagnols ne brûlassent point une cartouche.

2 bataillons. 3 brigades donnaient donc 6 bataillons comme 2 des nôtres.

(1) Les bataillons à 350 hommes.

Tout le mois de décembre se passa ainsi en pourparlers, en allées et venues, et finalement, l'expédition prit fin sans qu'il fût tiré un coup de fusil. Celui sur l'épée duquel le pays comptait pour une réparation éclatante consentait à devenir un ambassadeur pacifique, le langage diplomatique allait remplacer la voix du canon, et c'était le maréchal Martinez Campos qui se chargea d'aller lui-même à Fez chercher les réparations que le gouvernement de la Reine renonçait à imposer par la force.

Vingt millions de francs payables en quatre années, le rétablissement d'une mission militaire au Maroc, celui d'une mission de Franciscains à R'bat, le tracé autour du camp de Melilla d'une zone neutre large de cinq cents mètres, le châtiment des auteurs des attentats du 10 octobre 1893 contre Melilla, telles ont été les clauses du traité signé par le maréchal Martinez Campos, en mars 1894, à Maroc, clauses qui dans leur ensemble sont favorables et ont satisfait l'opinion publique en Espagne. Et devant le résultat de cette négociation, il faut reconnaître que, dans toute cette affaire, le cabinet de Madrid a montré une grande sagesse et un calme qui lui font honneur.

Effectivement, si nous sommes convaincus que l'Espagne doit un jour ou l'autre recommencer sur des bases plus solides l'expédition

d'O'Donnell, si nous estimons que c'est par la force plus que par la voix diplomatique qu'elle prendra au Maroc la place à laquelle son passé, ses traditions, ses affinités de race lui donnent droit, nous ne pensons pas qu'elle doive agir au dépourvu, comme elle l'eût fait en entamant la guerre dans les circonstances actuelles.

Une campagne, dans la situation présente eût été le pendant de la campagne d'O'Donnell en 1860 : beaucoup de gloire, beaucoup de sang, ni argent ni territoire : ce n'est pas là le résultat auquel doit viser un peuple pratique.

Toutefois, il faut bien constater que la nation espagnole, éminemment sympathique, si véritablement appréciée dans notre pays, se désintéresse souvent par trop, de cette question marocaine qu'elle devrait, à côté de nous, prendre en main d'une façon plus active. Pour ne parler que de l'influence religieuse, de l'influence catholique dont nos voisins jouissaient jadis au Maroc d'une façon incontestée, il est regrettable de constater qu'ils laissent cette influence sinon se perdre, tout au moins s'amoindrir au grand détriment des justes prétentions qu'ils peuvent avoir à soutenir un jour en Afrique. C'est, du moins, ce dont se plaignent de nombreux écrivains espagnols.

Le christianisme, on le sait, avait pénétré au Maroc dès le IIIe siècle, et il y compta à cette

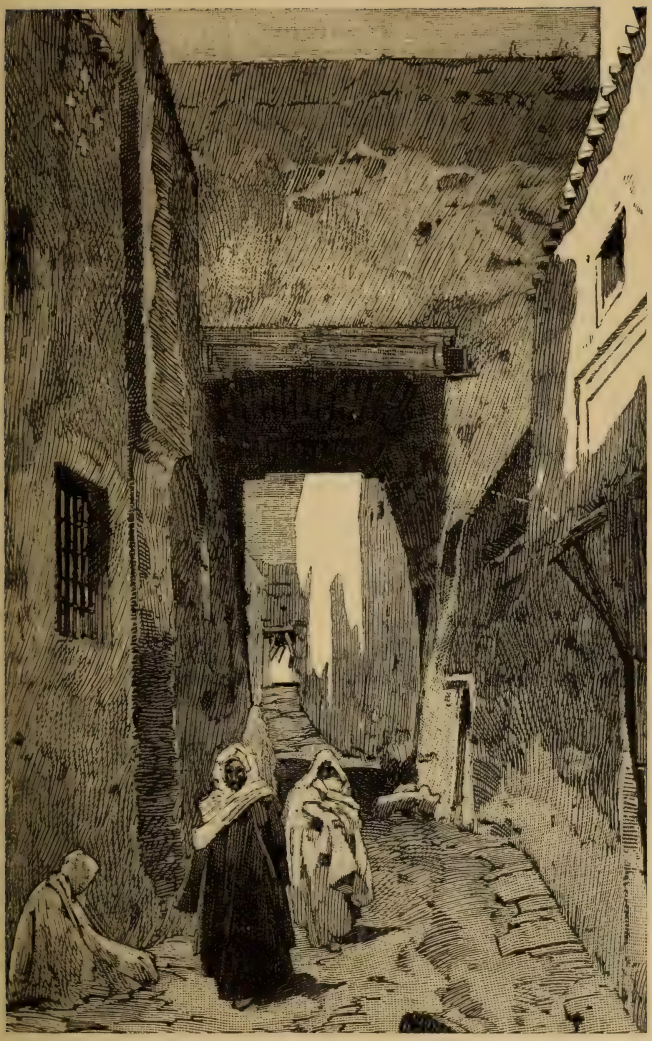

Une rue à Fez.

époque de nombreux évêchés, Tingis, Sala, Tacolorida, Volubilis, dont les titulaires relevaient comme aujourd'hui du primat d'Afrique, l'évêque de Carthage (1).

Mais après l'invasion arabe, les Chellalas chrétiens qui refusaient d'embrasser l'islamisme durent se réfugier dans l'Atlas, et après avoir vécu là pendant plusieurs siècles dans la pratique de leur culte, ils furent enfin contraints, cernés de toutes parts, isolés qu'ils étaient du reste de la chrétienté, de se faire mahométans.

Les missionnaires espagnols, qui, dès les premiers jours de la conquête, avaient pénétré, à la suite des armées castillanes dans Mabella, Ceuta, Tanger, Larache, La Mamorra, Salé, R'bat, Mazaghan eussent pu profiter de ces premiers jalons pour ressusciter les vestiges d'une croyance qui allait chaque jour s'oblitérant davantage. Ils demeurèrent malheureusement impuissants à s'introduire dans les campagnes, là précisément où leur présence eût été le plus nécessaire.

Au contraire, dans les villes et même dans des centres populeux entièrement soumis aux sultans, comme à Fez et à Maroc, par exemple, ils arrivèrent à conquérir une véritable in-

(1) Le *Moniteur de Rome*, 15 octobre 1887.

fluence. C'est ainsi que nous voyons des hommes comme le frère Thomas, le frère Francisco de la Concepcion, jouir auprès des chérifs d'une considération particulière.

Dès 1227, les Franciscains avaient établi un couvent à Maroc; ils en ouvrirent un autre à Fez en 1243, un troisième à Ceuta en 1415, un quatrième à Santiago en 1472. Est-il nécessaire de rappeler la part prise par le cardinal Ximénès, franciscain, aux opérations contre le Maroc au seizième siècle, notamment à la campagne qui eut pour résultat l'expulsion des derniers Maures demeurés dans les montagnes de la péninsule ibérique?

Sous le règne de Mouley-Ismaël, à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, au milieu des ténèbres d'un règne encore barbare, les missions espagnoles se développèrent d'une façon telle qu'elles jetèrent d'importantes ramifications dans la plupart des villes de l'empire même les plus éloignées. Généralement pour être à même de mieux secourir les prisonniers pour lesquels ils remplissaient surtout leur ministère, c'est dans les prisons mêmes que les missionnaires établissaient leur résidence.

Comme nous venons de le dire, les missions espagnoles étaient à cette époque entre les mains des Pères franciscains déchaussés d'Andalousie et elles y seraient demeurées long-

temps si les Trinitaires n'avaient un jour obtenu de les remplacer.

Mais cet excès de zèle ne porta pas bonheur aux nouveaux apôtres, qui tombèrent, après un court règne, dans un tel dénûment de misère et d'abandon que la Congrégation de la propagande dut rétablir les Franciscains.

La nouvelle mission se repeupla à nouveau d'Espagnols et pendant les dernières années du règne de Mouley-Ismaël les Franciscains déchaussés de la province de San Diego d'Andalousie possédaient deux églises à la cour de Méquinez avec les mêmes privilèges qu'en Espagne. Il y avait en outre quatre chapelles, deux desservies par des Français et deux par des Portugais. A Salé, à Fez, à Tétouan, les missionnaires possédaient deux hôpitaux, chacun avec une chapelle.

A la fin du XVIIIe siècle, les Pères franciscains n'avaient fait que grandir en influence au Maroc, grâce au règne du bienveillant Mohammed. C'est d'ailleurs à eux en grande partie et particulièrement au frère José Bathas que Charles III avait dû le succès de la plupart de ses négociations avec le sultan. Leur habit même était deveuu populaire ; il était non seulement supporté, il était aimé et vénéré (1).

(1) Canovas del Castillo, *Apuntes*, passim.

Quand, à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, l'Espagne en proie à la guerre civile et aux luttes intestines dont nous avons parlé, eut cessé de continuer avec le Maroc les relations suivies qu'elle avait entamées sous Mohammed, ce furent encore les missionnaires qui perpétuèrent les traditions nationales au milieu des populations du Maghreb.

En 1822, les missions franciscaines du Maroc furent confinées par le Sultan dans la seule ville de Tanger. Depuis 1830 elles furent administrées exclusivement par des Franciscains espagnols venant presque tous du collège de Saint-Jacques de Compostelle. Lors du traité de 1862, l'Espagne inséra dans les conditions de paix une clause aux termes de laquelle la religion catholique aurait son libre exercice dans tout l'empire chérifien (1).

En arrivant au Maroc en 1861, le P. Lerchundi

(1) La popularité et la vénération dont jouissaient les missionnaires au XVIIIe siècle existent encore aujourd'hui dans toute leur primitive valeur. Le R. P. D. José Pérez qui a bien voulu nous fournir de précieux renseignements sur les missions catholiques au Maroc, nous écrivait en effet, de Tanger, à la date du 11 avril 1901 : « En cuanto al catolicismo, hallare este tolerado, y respetado su culto lo mismo que sus ministros, vistiendo estos el habito con mucho honor y respeto de los indigenas, Arabes y Judios. Vivimos aqui los misioneros con mucha quietud y paz. Cuando, por ejemplo, hay que inaugurar alguna nueva iglesia, paséase triumfalmente el Santisimo Sacramento, asistido de numeroso concurso de fieles y de las autoridades consulares europeas con grande admiracion de los Moros y Judios. »

y avait trouvé 500 catholiques ; ils étaient 5,000 l'année suivante et le chiffre des convertis est actuellement environ du double.

Actuellement la préfecture apostolique, dont la résidence est toujours à Tanger, compte 58 missionnaires et neuf stations principales à Tanger, Tétouan, Casablanca (Dar-el-Beida), Mogador, Mazaghan (el Bridja), Larache (el Araïch), Saffy, Rabat (R'bat), Alcazar Kebir (Kasr el Kébir).

Elle comprend en outre :

5 églises et 9 chapelles, dont 5 à Tanger ;

9 écoles pour garçons : 387 élèves ;

9 écoles pour filles : 389 élèves ;

1 collège pour garçons, 1 pensionnat pour filles : 828 élèves ;

1 hôpital à Tanger : 40 lits ;

1 imprimerie hispano-arabe fondée dans la même ville en 1888. Seize sœurs franciscaines dirigent l'hôpital et le pensionnat.

Disons, en terminant, que ces succès semblent avoir ouvert les yeux des hommes d'État espagnols et leur avoir fait comprendre qu'un appui solide prêté à ses missionnaires lui vaudrait sans doute davantage que bien des subsides donnés à des agents moins désintéressés. Il y a là une question d'avenir et d'influence qui mérite qu'on l'étudie ; elle ne doit pas manquer d'attirer l'attention du gouvernement.

TROISIÈME PARTIE

LA FRANCE AU MAROC

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIERS CONSULS FRANÇAIS A FEZ. LES EXPÉDITIONS DE RICHELIEU. LOUIS XIV ET MOULEY ISMAEL.

C'est un fait généralement peu connu et qui cependant est bien digne de l'être que la gloire des premières découvertes lointaines du moyen âge, celle de ces explorations audacieuses qui ouvrirent aux peuples de l'ancien continent les routes de l'Inde et du Nouveau-Monde, appartient sans conteste à notre nation.

Sans doute, l'on sait aujourd'hui d'une façon certaine, que plusieurs siècles avant Christophe Colomb, des pêcheurs partis des côtes d'Islande ou même de Norvège avaient visité l'Amérique ; l'on n'ignore pas davantage que bien avant le xve siècle des navigateurs catalans et génois avaient suivi la côte occidentale d'Afri-

que et visité peut-être le cap de Bonne-Espérance. Mais entraînés au hasard des courants marins, se laissant aller au gré des flots ou de leur fantaisie, ces aventuriers n'avaient jamais su tirer parti des terres nouvelles qu'ils avaient découvertes et vers lesquelles ils eussent été embarrassés de se diriger une seconde fois. Il serait donc aussi injuste d'enlever à Christophe Colomb la gloire d'avoir découvert l'Amérique qu'à Jean de Béthencourt celle d'avoir le premier découvert les Canaries, avec cet honneur de plus en faveur de notre compatriote qu'il signala l'archipel canarien en 1402, alors que Colomb n'eut connaissance de l'Amérique qu'en 1492.

Depuis longtemps déjà et bien avant cette époque nos commerçants de Provence et du Midi de la France étaient en relations d'affaires, non seulement avec les ports marocains de la Méditerranée, mais encore avec les villes de l'intérieur; cependant les bâtiments qui servaient à ces transactions ne passaient point le détroit de Gibraltar, et Béthencourt fut le premier Européen qui reconnut scientifiquement tout le littoral marocain, de Tanger à hauteur de ce que l'on nomme aujourd'hui le cap Blanc.

Béthencourt et son compagnon Gadifer de la Salle avaient pris possession au nom du roi Charles VI de la nouvelle conquête et il n'eut

tenu qu'au prince d'en accepter la suzeraineté. Malheureusement, occupé sur le continent à cette terrible croisade contre l'Anglais qui dura près d'un siècle, le souverain français n'était point à même de secourir sur de lointaines mers les aventuriers intrépides qui essayaient d'y porter notre influence et notre civilisation. Béthencourt, abandonné du roi de France, remit sa conquête sous la protection des princes de Castille et sans rien demander, sans autre récompense que l'honneur d'avoir créé à son pays des droits certains et incontestables à la possession du nord de l'Afrique, il revint mourir dans ses terres de Normandie, plus pauvre qu'il n'en était parti.

S'il est permis de regretter que la France se soit laissée distancer dans la voie qu'elle avait ouverte avec Béthencourt, il ne faut pas s'étonner outre mesure d'un fait qui tient surtout à la situation géographique de notre pays. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour comprendre que des peuples, comme les Portugais ou les Espagnols étaient dans de meilleures conditions que nous pour tenter le hasard des mers et la fortune des découvertes.

Assurément ils ne jouissaient pas à l'intérieur d'une paix plus durable, la lutte contre les Maures sévissait alors dans toute sa sauvage énergie, mais la contemplation perma-

nente de l'Océan a toujours produit chez ceux qui l'ont sous les yeux une fascination irrésistible. Comme une merveilleuse sirène, l'Océan les appelait. Ils répondirent donc à son appel, mais loin d'être comme l'enchanteresse de la fable une perfide maîtresse, on sait quel dispen-

Vue sur l'Océan.

sateur bienfaisant fut pour les Espagnols et pour les Portugais ce génie des tempêtes qu'a immortalisé Camoëns.

Cependant le temps n'était point éloigné où nous allions reprendre la glorieuse tradition nouée par Béthencourt dans l'océan Atlantique et sans parler du traité signé en 1507, « entre le Grand Seigneur et les consuls des Catalans et François pour le faict de commerce (1) », nous

(1) Mss. Harlay. n° 238, p. 1.

rappellerons qu'en 1577 un consulat français fut établi par Henri III au Maroc.

Deux ans plus tard, un arrêt du roi de France confiait cette charge au Marseillais Bérard et octroyait au titulaire les mêmes droits qu'aux « consuls establis ès parties d'Alexandrie et de Syrie, Tripoli de Barbarie, Gelby, Thunis, Bonne et Argier, » et cela à cause de grands services rendus à notre commerce par l'affranchissement des Français esclaves chez les Maures (1). Un autre brevet accordait au sieur

(1) *10e juin 1557. — Consulat de Maroc et Fez, en faveur de Guillaume Bérard.* Henry par la grâce de Dieu, etc.

Considérant qu'il est nécéssaire pour le bien de nos subjects trafiquanlt ès royaumes de Maroc et de Fez, pays, terres et seigneuries qui en deppendent, qu'il y ait ès dictes parties un consul de la dicte nation françoise créé et autorisé de Nous, pour y avoir l'œil et intendance sur toutes les affaires qui y peuvent concerner sur le service de nos subjects et pour y tenir un bon ordre de politique et de justice; savoir fesons que nous inclinant libéralement à la prière et requeste qui Nous a esté faicte par le roy des dits royaumes de Maroc et de Fez, nostre très chèr et parfaict amy, en faveur de nostre très cher et très aimé Guillaume Bérard, de nostre ville de Marseille... le constituons par ces présentes, consul de la nation françoise ès dicts royaumes, pays, terres et seigneuries deppendantes d'yceux et qui appartiennent au dict roy et octroyons au dict Bérard de l'exercer aux honneurs, aultorités et prérogatives, prééminences, droicts, proffits, revenus et esmolumens qui y appartiennent... et en la propre forme et manière que les consulats qui nous appartiennent.

11e juin 1577. — « Brevet pour la nation françoise ès royaume de Maroc et de Fez en faveur de François Vertia :

... Comme, oultre le consul... créé pour avoir... sur intendance au faict du traffic et commerce qu'y exercent nos sub

François Vertia le titre de « facteur pour les nations ès royaumes de Maroc et de Fez ».

A la mort de Bérard, survenue en 1591, ses fonctions furent dévolues à un certain George Fornier, et quelques années après nous voyons le roi Henri IV envoyer au Maroc l'explorateur Moquet, qui fut chargé de visiter et d'étudier cet empire.

Bien qu'à cette époque un certain nombre de nos compatriotes fussent établis dans l'empire des chérifs, bien que nous ayons d'eux divers documents sur l'histoire du Maroc à cette date, par exemple un récit de la bataille de Tagouate livrée près de Fez le 12 mai 1596, dû à Pierre Treillant, ancien officier de l'armée de Mouley-Hamed et une *Relation du royaume de Maroc et des villes qui en dépendent*, adressée à Henri IV par un sieur Delisle, l'histoire de nos rapports avec le Maghreb au XVIe siècle contient plus d'une lacune. Dans les premières années du XVIIe siècle notre consul à Fez et au Maroc était un sieur de Castellane qui mourut en 1607 et fut remplacé deux ans plus tard par un personnage du même nom.

jects, il soit besoin y commettre aussi pour le facturage dépendant du dict commerce quelque personnage qui y rende le soin et debvoir requis savoir fesons, etc. »

Dans Thomassy, *Le Maroc et ses caravanes*. Paris, Didot. 1845, p. 106.

Quelques années plus tard, en 1629 et en 1630, Richelieu entreprenait sur la côte du Maroc deux expéditions maritimes dont la direction fut confiée au commandeur de Razilly, chevalier de Malte et à un certain Jean-Armand dit Mustapha qui s'intitule « Turc de nature »,

Sur la route de Fez.

dans la très curieuse relation qu'il a adressée à ce sujet au cardinal sous le titre de « *Voyages d'Afrique faits par le commandement du Roy* ».

Les expéditions de 1629 et de 1630 eurent pour résultat la conclusion d'un traité de commerce avec la ville de Salé, la concession aux Français qui y faisaient le trafic, d'un certain nombre de privilèges et enfin la mise en liberté de tous les esclaves chrétiens.

Trente-cinq ans plus tard, en 1666, le voyage au Maroc du Marseillais Roland Fréjus resserra encore les liens d'amitié qui nous liaient au Maroc. Cet envoyé habile sut entrer dans l'amitié de Mouley-Archid dont l'étoile se levait alors au Maghreb, et obtint du nouveau sultan non seulement l'assurance de faciliter notre commerce, mais la promesse de se fournir de poudre et de munitions de guerre uniquement dans notre pays. Quand le sultan Mouley-Ismaël succèda à son frère Mouley-Archid, les bonnes relations nouées avec le précédent sultan par Louis XIV s'améliorèrent encore, grâce à la modération du roi de France qui sans penser à vouloir s'établir en maître dans un empire d'où le nouveau chérif avait pris à cœur d'expulser les conquérants étrangers, ne songea qu'à resserrer avec le Maghreb des relations pacifiques et uniquement commerciales.

Nous avons dit les succès remportés sur les Européens par Mouley-Ismaël qui reprit Tanger aux Anglais, Larache et La Mamorra aux Portugais. Il n'avait rien de ce genre à tenter contre Louis XIV qui put ainsi développer avec le nouveau souverain musulman des rapports de bonne amitié.

Cela n'empêchait point qu'on se tirât, de temps en temps, quelques coups de canon,

comme par exemple lorsque Château-Renaud détruisit plusieurs bâtiments corsaires de Salé et mit quelque temps le blocus devant ce port. Ce fut une occasion pour Mouley-Ismaël d'entrer en relations plus directes avec la cour de France, et ce prince envoya l'année suivante, à Versailles, une ambassade qui y fut reçue avec une étiquette et des égards dont Saint-Simon nous a parlé avec détails.

Ramenés au Maroc en 1682 par une escadre française, ces ambassadeurs qui avaient élaboré avec nous un traité de commerce, furent bientôt suivis par le baron de Saint-Armand qui venait au nom de Louis XIV demander au sultan la ratification de la convention signée à Versailles. Bien que le souverain africain s'y refusât et qu'il interdît notamment au sieur de Garian, membre de la mission française, d'acheter les juments arabes que celui-ci était désireux d'acquérir, nos relations commerciales ne souffrirent point de cette fin de non-recevoir et notre trafic avec le Maroc continua à se développer paisiblement.

A la nouvelle du refus de ratification signifié par Mouley-Ismaël, Louis XIV supposa, non sans raison, que son plénipotentiaire à Fez avait manqué de tact ou de savoir-faire, et sans se laisser décourager par cet échec, il décida sur-le-champ l'envoi au Maroc d'un deuxième

envoyé qui fut M. Pidou de Saint-Olon.

Les instructions données par le souverain français à son nouveau délégué, méritent d'attirer l'attention des hommes d'État par la haute sagesse, la pensée politique qui y dominent. S'élevant au-dessus des préjugés religieux de son époque, Louis XIV prescrivait à Saint-Olon « d'agir avec circonspection, et, en se méfiant de la parole des Maures, de se servir de tout ce qu'il y avait de réel dans les dispositions manifestées par l'empereur du Maroc pour en tirer tout l'avantage possible en faveur du commerce, de la sûreté de nos vaisseaux et de l'exportation des marchandises du royaume. » Il était dit encore dans les instructions du roi que tout ce qui avait trait à la différence de religion devait être écarté, qu'on devait éviter de blesser sous ce rapport un prince qui, au point de vue du dogme, pouvait se croire dans la vérité comme les catholiques s'y croyaient eux-mêmes, qu'on n'avait à s'occuper que d'intérêts temporels et matériels, laissant à la volonté et à la puissance divine le soin de s'occuper des spirituels.

L'envoyé français avait ordre, en outre, « d'entrer dans tous les moyens qu'il estimerait les plus justes pour établir une paix et des capitulations qui pussent assurer la tranquillité et les avantages réciproques du com-

merce et de la navigation des sujets des deux États (1). »

Enfin il était spécifié encore, à propos de la question des préséances diplomatiques, si importante à cette époque, que M. de Saint-Olon s'efforcerait de n'avoir aucun démêlé avec les envoyés des princes chrétiens à Fez, notam-

Village près de Fez.

ment avec celui du prince d'Orange, qui « était un juif sans importance ». Toutefois, au cas où le stathouder aurait là-bas tout autre agent, « l'envoyé de France devait, en toute occasion de cérémonie, prendre le pas sans difficulté; car l'empereur du Maroc ne pouvait qu'appuyer cette préséance, sachant bien que Sa Majesté était reconnue dans tout le Levant

(1) Louis XIV à Mouley-Ismaël. Lettre partic.

pour le premier et le plus grand de tous les princes chrétiens ».

Porteur de ces instructions, Saint-Olon partit pour le Maroc à la fin de juin 1693 et arriva le 5 mai suivant à Tétouan où le sieur Estelle, notre consul à Salé, lui apporta le passeport dont il avait besoin pour aller à Méquinez séjour actuel de l'empereur.

« Mouley-Ismaël, dit Saint-Olon, dès qu'il m'aperçut de loin, descendit de cheval et se prosterna la face en terre, pour rendre grâce à Dieu de ce que les Chrétiens venaient le voir dans son pays. On me fit descendre à son approche et quand il fut à portée de me parler, il s'arrêta et me cria que j'étais le bien venu, qu'il me voyait volontiers et que sachant l'union qui existait entre le Grand-Seigneur et l'empereur mon maître, qu'il reconnaissait pour le plus grand des princes chrétiens, il voulait aussi se lier d'amitié avec Sa Majesté. »

Mouley-Ismaël était de bonne foi et prêt à tout faire pour contenter l'envoyé français, tout ce qui n'était point incompatible avec ses principes religieux. Il mit devant Saint-Olon un certain orgueil à témoigner qu'il n'ignorait rien de ce qui se passait de l'autre côté de la Méditerranée, et son appréciation sur les souverains d'Europe est assez curieuse.

« L'empereur d'Allemagne, dit-il, n'est que

le compagnon de ses électeurs. Le roi d'Angleterre est l'esclave de son Parlement. Le roi d'Espagne est un enfant soumis à la conduite des femmes; les autres princes chrétiens ne sont souverains qu'en apparence; seul l'empereur de France sait régner par lui-même et se rendre l'arbitre absolu du sort de son peuple et de sa volonté. »

Mouley parla ensuite de sa propre politique et rappela « l'inimitié commune à sa nation et à la nôtre contre les Espagnols, leur décadence politique et l'avantage que la conquête de leur pays apporterait à la France ». S'étendant avec chaleur et mépris contre eux, il ajouta qu'il voulait aussi contribuer pour sa part à leur ruine et que « l'empereur de France » ne devait point lui refuser le même secours qu'il donnait au Grand-Seigneur contre ses ennemis puisqu'à l'imitation du sultan de Constantinople, il voulait aussi se lier d'amitié avec lui.

De ce langage diplomatique, écrit M. Thomassy, il résultait deux faits : le premier que le sultan du Maroc avait constamment présent à sa pensée, avec une pointe de jalousie, le sultan de Constantinople, le second qu'il eût désiré s'appuyer sur Louis XIV pour se proclamer l'égal religieux et politique de son rival.

Voilà ce dont Saint-Olon n'eut pas le plus

léger soupçon. Oubliant ou ignorant l'histoire de l'islamisme et l'opposition des grands schismes qui l'avaient divisé, il ne vit pas tout ce qu'il y avait à mettre en jeu dans l'âme d'un sectaire et combien cette ambition de Mouley lui offrait un moteur sûr et peut-être tout-puissant pour le succès de ses négociations. Mais il aurait fallu savoir tout d'abord le prix que l'empereur attachait à être regardé comme chef des vrais croyants, il aurait fallu être initié à toutes les questions religieuses qui dominent l'état politique des Musulmans, et Saint-Olon ne paraît pas en avoir bien connu une seule. Il se perdit en considérations sur la nécessité pour le roi de France de racheter les esclaves français captifs au Maroc, tout en gardant sur nos galères les Turcs qui y ramaient pour le service du roi, il ne sut point comprendre qu'en offrant l'échange par tête et à égalité, Mouley faisait preuve d'une condescendance rare puisqu'à la même époque (avril 1693), les Espagnols avaient accepté de délivrer huit Maures pour un Espagnol et que les Hollandais avaient payé huit cents écus chaque rameur déserteur, alors que Saint-Olon n'en offrait que cent.

Finalement il échoua dans sa mission n'en ayant jamais compris l'importance, au retour de Mouley qui s'était attendu à autre chose de la part de l'envoyé du premier des princes chré-

tiens. « Lorsque vous avez été en notre présence, lui écrivait le sultan le 13 août 1693, nous avons cru que c'était pour nous proposer

Une servante à Fez.

quelque affaire de grande importance comme vous faites avec le Grand-Seigneur; mais nous avons vu que tout se réduisait à demander environ deux cents esclaves, qu'un simple mar-

chand peut tenir et avoir en plus grand nombre. »

Évidemment, en cette affaire, c'était Mouley qui avait raison.

Malgré l'échec des négociations que nous venons de rapporter, et malgré les intrigues ourdies contre nous par l'envoyé du prince d'Orange, la haute estime en laquelle le sultan tenait Louis XIV, l'amena à envoyer en France à titre d'ambassadeur extraordinaire l'amiral Ben-Aïssa, chargé de reprendre les traités de Saint-Amand et de Saint-Olon et de les amener à bonne fin. Le *Mercure de France* et les chroniqueurs de la fin du XVIIe siècle nous ont raconté les détails de cette députation singulière dans laquelle l'envoyé de Mouley-Ismaël se montra beaucoup plus fin et plus civilisé qu'on pouvait s'y attendre. Ben-Aïssa devint bientôt l'homme à la mode et il eut plusieurs mots qui firent pendant six mois les délices des ruelles.

Après un assez long séjour à Paris, d'où il partit encore sans avoir rien conclu, car cette fois on ne le trouvait point muni de pouvoirs suffisants pour signer le traité relatif aux esclaves, Ben-Aïssa retourna au Maroc, et c'est à son arrivée dans son pays qu'il fit à son maître un tel portrait de la princesse de Conti (Mlle de Blois), fille de Louis XIV et de Mlle de

La Vallière, que Mouley se décida à la demander en mariage.

La requête adressée à M. de Pontchartrain fut faite « au nom du Chérif descendant du prophète, par Abdalah-Ben-Aïssa le serviteur et le ministre de la monarchie des Achémites et de la royauté couronnée, et capitaine de la mer ».

On sait comment Louis XIV y répondit. On ne tira point parti d'une circonstance grâce à laquelle la France eût pu prendre au Maroc une situation prépondérante, sinon par une alliance effective tout au moins en faisant traîner la chose en longueur. On répondit à Mouley que la différence des religions était un obstacle insurmontable au mariage, et la cour se contenta de s'amuser (1) d'un fait extraordinaire à la vérité, mais dont on ne sentit point la portée.

Mouley-Ismaël comprit ou fit semblant de comprendre les raisons qui empêchaient Louis XIV d'accéder à la demande qu'il lui avait adressée, et son affection pour la France ne semble point s'être amoindrie de la réponse dilatoire qu'il reçut de Pontchartrain. Malgré certaines vexations qu'il ne faut point juger d'après leur gravité apparente, nos compatriotes jouissaient alors au Maroc d'une liberté

(1) La démarche de Mouley était bien de nature à stimuler

d'action relativement très grande, et le souverain musulman, en dehors de la question des esclaves, sur laquelle il se montrait intraitable, demeurait animé vis-à-vis de nous d'intentions spécialement bienveillantes.

C'est ainsi qu'en 1709, c'est-à-dire à un moment où le prestige français était amoindri en Europe par des défaites successives, Mouley écrivait encore à Louis XIV pour lui demander d'être traité par notre pays de la même façon que la Porte ottomane, ajoutant que si « la France avait besoin d'un secours de troupes pour se défendre contre la Maison autrichienne, il était prêt à l'envoyer tant en cavalerie qu'en infanterie ».

la verve d'une nation qui a les jeux d'esprit faciles. Les poètes s'en donnèrent au cœur joie.

Senecé écrivit des stances qui commençaient ainsi :

Que me demandez-vous superbe Tingitane
Osez-vous y penser
La fille de Louis jusqu'au rang de Sultane
Peut-elle s'abaisser ?

Et J.-B. Rousseau :

Votre beauté grande princesse
Porte des traits dont elle blesse
Jusques aux plus sauvages lieux,
L'Afrique avec vous capitule
Et la conquête de vos yeux
Va plus loin que celle d'Hercule.

Voyez aussi un livre imprimé à Cologne en 1700, chez Pierre Marteau et qui est peut-être de Courtils de Sandras, publié sous le titre : *Relation historique de l'amour de l'empereur de Maroc pour la princesse douairière de Conti*, par le comte D...

Louis XIV avait parfaitement compris comme on l'a vu, quel intérêt avait la France à conclure avec Mouley des capitulations semblables à celles consenties par la Porte, en 1709, mais il était arrivé à une période d'abattement amenée, en dehors de l'âge et des infirmités, par des revers de toute sorte. A cette époque le mysticisme dans lequel il s'enfonçait de plus en plus l'empêchait de juger désormais la question du Maroc avec sa lucidité ordinaire. Il se contenta donc de répondre au sultan pour décliner son offre relativement aux subsides en troupes.

Ce qu'il importe de retenir des négociations de la France avec Mouley-Ismaël au XVIIe siècle, c'est qu'à cette époque nous étions la première puissance européenne à posséder au Maroc une réelle influence, la seule avec laquelle l'empereur musulman eût consenti à traiter sur le pied d'égalité. On a vu la façon dont il appréciait les autres souverains de notre continent : la demande de la main de la princesse de Conti est non seulement un fait unique dans nos annales diplomatiques, mais dans toutes celles des puissances qui ont eu affaire avec le pouvoir musulman. De tels rapports créent, entre deux puissances, malgré la fluctuation des événements et des influences, une communauté d'intérêts et de sympathies souvent im-

périssables. C'est certainement grâce au prestige de Louis XIV que, malgré tout, nous sommes encore au Maroc la nation prépondérante, la race européenne la plus sympathique aux Chérifs.

CHAPITRE II

LA FRANCE ET LE MAROC SOUS LE RÉGENT. LOUIS XV ET ABDALLAH. — LE BAILLI DE SUFFREN. LE TRAITÉ DE 1767. — LOUIS XVI.

SOUS LA RÉVOLUTION ET LE PREMIER EMPIRE.

La lettre écrite par Mouley à Louis XIV, en 1709, témoigne qu'à cette époque encore, c'est-à-dire sept années après l'élévation d'un prince français au trône d'Espagne, les sympathies du Chériff pour notre nation n'étaient point diminuées. Toutefois à la longue, l'alliance castillane nous fit du tort dans l'esprit du souverain qui avait exprimé avec « mépris et chaleur » sa haine pour les Espagnols.

Une autre cause encore qui contribua à refroidir les sentiments professés par l'empereur marocain à notre endroit, fut l'établissement des Anglais à Gibraltar et le prestige qui s'attacha, dans l'esprit du prince, à cette conquête faite plus encore sur la France que sur l'Espagne. L'abandon de nos divers intérêts colo-

niaux par le régent, accentua davantage une situation que l'Angleterre avait tout intérêt à rendre de plus en plus défavorable, et quand, en 1718, notre consul à Salé, M. de La Madeleine, eut été rappelé et non remplacé, nos intérêts au Maroc périclitèrent d'une façon sensible.

Par leur traité de 1720, les Anglais arrivèrent à rendre encore pire, un état de choses qui nous était déjà préjudiciable ; néanmoins on vendait encore au Maroc, en 1733, pour 640.000 livres de toiles de France, « telles que les Laval, les Bretagne et les Cambrai », et pour 900.000 livres de draps, papier, sucre, coton, quincaillerie, etc., sortant de nos manufactures.

Cette situation dura jusqu'à l'année 1763, date à laquelle la paix signée avec l'Angleterre nous rendît la liberté des mers ; le gouvernement français songea alors à reprendre avec le Maroc des relations commerciales qui avaient été longtemps pour nous la source de profits sensibles et d'une prépondérance politique incontestable. Dès 1764, des pourparlers furent entamés pour la rédaction d'un nouveau traité de commerce, et telle était à cette époque l'importance attachée par l'opinion publique au développement du trafic colonial, que nombre de négociants s'empressèrent d'envoyer au roi di-

vers mémoires, sur les clauses à insérer dans la future convention.

Parmi ces documents venus un peu de partout, nul n'est plus intéressant que celui fourni

Jeune fille maure.

par un jeune officier de marine alors inconnu, mais dont le nom devait être inscrit un jour en lettres d'or dans les fastes militaires de la France : nous avons nommé le futur bailli de Suffren. On trouve notamment dans ce mémoire à propos des îles Chafarines, appartenant dé-

sormais à l'Espagne, de curieuses appréciations démontrant combien, dès cette époque déjà, on comprenait leur importance.

« Si l'on pouvait, écrivait Suffren en 1764, obtenir du sultan de Maroc l'agrément d'établir un comptoir sur leurs côtes, les îles Chafarines situées à quatorze lieues à l'E.-S.-E. du cap Tres-Forcas, paraissent propres à cet objet.

1° La rade est très sûre, et l'établissement sur une des îles, loin d'être dans la fâcheuse position de la Calle, serait indépendant;

2° Il serait très avantageux pour notre navigation d'avoir sur la côte d'Afrique un port où l'on pourrait trouver tous les besoins;

3° En cas de guerre avec Alger ou Maroc, on serait de la sorte à portée d'intercepter leurs corsaires et surtout les galiotes, qui sont obligées de côtoyer;

4° En cas de guerre avec les Anglais le port serait d'une grande ressource pour nos marchands qui y viendraient attendre le temps favorable pour passer le détroit, et serait encore plus avantageux aux corsaires ou frégates en station sur ces parages;

5° Quoique ces îles ne paraissent point susceptibles de rien produire, le pays qui est vis-à-vis étant très abondant, la garnison coûtera peu à nourrir. A la vérité, en cas de rupture avec le Maroc, il faudrait se pourvoir en Espa-

gne; mais le peu d'éloignement qu'il y a, rend la chose aisée;

6° N'y ayant aucun port entre Ceuta et Oran, cette côte n'est fréquentée par aucun bâtiment, de manière que nous y ferions exclusivement un commerce très avantageux malgré la guerre. Autrefois des bâtiments français y ont eu du blé pour une même quantité de sel. Faute de renseignements sur l'intérieur d'un pays qui est très peu connu, je ne puis entrer dans les détails des avantages que ce commerce peut produire; mais le blé peut être aisément exporté en contrebande, et les autres marchandises, telles que la laine, la cire, doivent y être à bon marché, n'y ayant ni frais de transport, ni concurrence; enfin, l'on y trouverait le précieux avantage de faire ses chargements dans un bon port, au lieu de les faire dans les rades de la côte de Salé, très dangereuse en hiver, et où l'on est obligé quelquefois d'évader (1) trois ou quatre fois avant d'avoir fini de charger (2). »

Combien ces considérations ne doivent-elles pas nous faire regretter aujourd'hui que nous sommes maîtres de l'Algérie, de n'avoir pas occupé une position militaire dont les avantages sont si rationnellement expliqués.

Quoi qu'il en soit, et en reprenant notre récit

(1) De revenir au large.
(2) Dans Thomassy, p. 253 et 254.

au point où nous l'avons laissé, nous dirons que le comte de Bruzon, désigné par Louis XV pour se rendre auprès du sultan Abdallah-Mohammed, débarqua à Saffi le 5 mai 1767, et se mit en marche huit jours après pour se rendre à Maroc. Le 17, le plénipotentiaire français était reçu par l'empereur.

Neuf jours se passèrent en négociations de diverses sortes, et aux objections que soulevèrent les diplomates marocains, on sentait que la considération dont jouissaient les Français sous Louis XIV avait quelque peu baissé. Toutefois on aboutit encore à un résultat honorable et le 27 mai, le traité suivant était enfin signé par le Chériff.

Nous croyons devoir donner ici *in extenso* ce document dont l'importance diplomatique est capitale :

TRAITÉ DE PAIX ET D'AMITIÉ
CONCLU ENTRE SIDI-MAHOMET ET LOUIS XV
LE 27 MAI 1767.

ARTICLE PREMIER. — Le présent traité a pour base et fondement celui qui fut fait et conclu entre le très haut et très puissant empereur Sidy-Ismaël (que Dieu ait béni!) et Louis XIV empereur de France, de glorieuse mémoire.

ART. 2. — Les sujets respectifs des deux empires pourront voyager, trafiquer et naviguer en toute assurance et partout où bon leur semblera, par terre et par mer dans la domination des deux empires, sous quelque prétexte que ce soit.

Art. 3. — Quand les armements de l'empereur du Maroc rencontreront en mer des navires marchands portant pavillon de l'empereur de France et ayant passeport de l'amiral, dans la forme transcrite au bas du présent traité, ils ne pourront les arrêter, ni les visiter, ni prétendre absolument autre chose que de présenter les passeports; et, ayant besoin l'un de l'autre, ils se rendront réciproquement de bons offices; et quand les vaisseaux de l'empereur de France rencontreront ceux de l'empereur du Maroc, ils en useront de même, et ils n'exigeront autre chose que le certificat du consul français établi dans les États dudit empereur, dans la forme transcrite au bas du présent traité.

Il ne sera exigé aucun passeport des vaisseaux de guerre français, grands ou petits, attendu qu'ils ne sont pas en usage d'en porter et il sera pris des mesures dans l'espace de six mois, pour donner aux petits bâtiments qui sont au service du roi, des signes de reconnaissance dont il sera remis copie par le consul aux corsaires de l'empereur du Maroc. Il a été convenu, de plus, que l'on se conformera à ce qui se pratique avec les corsaires de la régence d'Alger, à l'égard de la chaloupe que les gens de mer ont en usage d'envoyer pour se reconnaître.

Art. 4. — Si les vaisseaux de l'empereur du Maroc entrent dans quelque port de la domination de l'empereur de France, ou si respectivement les vaisseaux français entrent dans quelques-uns des ports de l'empereur du Maroc, ils ne seront empêchés, ni les uns ni les autres, de prendre à leur bord toutes les provisions de bouche dont ils peuvent avoir besoin, et il en sera de même pour tous les agrès et autres choses nécessaires à l'avitaillement de leurs vaisseaux, en les payant au prix courant, sans autre prétention. Ils recevront d'ailleurs tous les bons traitements qu'exigent l'amitié et la bonne correspondance (1).

(1) Comme on le verra plus loin, les bâtiments marocains ne pouvaient s'approcher qu'à trente milles au moins de nos côtes.

Art. 5. — Les deux nations respectives pourront librement entrer et sortir à leur gré et en tout temps, des ports de la domination des deux empires et y trafiquer avec toute assurance, et si par hasard il arrivait que leurs marchands ne vendissent qu'une partie de leurs marchandises, et qu'ils voulussent remporter le restant, ils ne seront soumis à aucun droit pour la sortie des effets invendus. Les marchands français pourront vendre et acheter, dans toute l'étendue de l'empire du Maroc, comme ceux des autres nations, sans payer aucun droit de plus, et si jamais il arrivait que l'empereur du Maroc vînt à favoriser quelque autre nation sur les droits d'entrée et de sortie, dès lors, les Français jouiraient du même privilège.

Art. 6. — Si la paix qui est entre l'empereur de France et les régences d'Alger, Tunis, Tripoli et autres, venait à se rompre, et qu'il arrivât qu'un navire français poursuivi par son ennemi vînt se réfugier dans les ports du Maroc, les gouverneurs desdits ports seront tenus de le garantir et de faire éloigner l'ennemi, ou bien de le retenir dans le port un temps suffisant pour que le vaincu poursuivi puisse lui-même s'éloigner, ainsi que cela est généralement usité ; de plus, les vaisseaux de l'empereur du Maroc ne pourront croiser sur les côtes de France qu'à trente milles loin de la terre.

Art. 7. — Si un bâtiment ennemi de la France venait à entrer dans quelque port de la domination de l'empereur du Maroc, et qu'il se trouvât des prisonniers français qui fussent mis à terre, ils seront dès l'instant libres et ôtés du pouvoir de l'ennemi. Il en sera usé de même si quelque vaisseau ennemi de l'empereur du Maroc entre dans quelque port de France et qu'il mette à terre des sujets

Les stipulations de l'article 4 s'appliquent donc à des bâtiments qui auraient abordé la terre française par suite de gros temps ou d'avaries.

dudit empereur. Si les ennemis de la France quels qu'ils soient, entrent avec des prises françaises dans les ports de l'empereur du Maroc, ou qu'alternativement les ennemis de l'empire du Maroc entrent avec des prises dans quelque port de France, les uns et les autres ne pourront vendre les prises dans les deux empires; et les passagers fussent-ils même ennemis, qui se trouveront réciproquement embarqués sous les pavillons des deux empires, seront de part et d'autre respectés, et l'on ne pourra sous aucun prétexte toucher à leur personne ou à leurs biens, et si par hasard, il se trouvait des Français passagers sur les prises faites par des vaisseaux de l'empereur du Maroc, ces Français, eux et leurs biens, seront aussitôt mis en liberté et il en sera de même des sujets de l'empereur du Maroc, quand ils se trouveront passagers sur des vaisseaux pris par les Français; mais si les uns et les autres étaient matelots, ils ne jouiront plus de ce même privilège.

Art. 8. — Les vaisseaux marchands français ne seront pas contraints de charger à leur bord contre leur gré, ce qu'ils ne voudront pas, ni d'entreprendre aucun voyage forcément et contre leur volonté.

Art. 9. — En cas de rupture entre l'empereur de France et les régences d'Alger, Tunis et Tripoli, l'empereur du Maroc ne donnera aucune aide ni assistance aux dites régences, en aucune façon, et il ne permettra à aucun de ses sujets de sortir ni d'armer sous aucun pavillon des dites régences, pour courir sur les Français; et si quelqu'un des dits sujets venait à y manquer, il sera puni et responsable du dit dommage. L'empereur de France, de son côté, en usera de même avec les ennemis de l'empereur du Maroc : il ne les aidera ni ne permettra à aucun de ses sujets de les assister.

Art. 10. — Les Français ne seront tenus ni obligés de fournir aucune munition de guerre, poudre, canons, ou

autres choses généralement quelconques servant à l'usage de la guerre.

Art. 11. — L'empereur de France peut établir dans l'empire du Maroc la quantité de consuls qu'il voudra pour y représenter sa personne dans les ports du dit empire, y assister les négociants, les capitaines et les matelots. en tout ce dont ils pourront avoir besoin, entendre leurs différends et décider des cas qui pourront survenir entre eux, sans qu'aucun gouverneur des places où ils se trouveront puissent les empêcher. Les dits consuls pourront avoir leurs églises dans leurs maisons pour y faire l'office divin ; et si quelqu'un des autres nations chrétiennes voulait y assister, on ne pourra y mettre obstacle ni empêchement ; et il en sera usé de même à l'égard des sujets de l'empereur du Maroc quand ils seront en France ; ils pourront librement faire leurs prières dans leurs maisons.

Ceux qui seront au service des consuls, secrétaires, interprètes, courtiers ou autres, tant au service des consuls que des marchands, ne seront point empêchés dans leurs fonctions, et ceux du pays seront libres de toute imposition et charge personnelle. Il ne sera perçu aucun droit sur les provisions que les consuls achèteront pour leur propre usage et ils ne payeront aucun droit sur les provisions et autres effets à leur usage qu'ils recevront d'Europe de quelque espèce qu'ils soient ; de plus, *les consuls français auront le pas et préséances sur les consuls des autres nations,* et leur maison sera respectée et jouira des mêmes immunités qui sont accordées aux autres.

Art. 12. — S'il arrive un différend entre un Maure et un Français, l'empereur en décidera ou bien celui qui représente sa personne dans la ville où l'accident sera arrivé, sans que le kadi ou le juge ordinaire puisse en prendre connaissance ; et il en sera usé de même en France, s'il arrive un différend entre un Français et un Maure.

Art. 13. — Si un Français frappe un Maure, il ne sera

jugé qu'en la présence du consul qui défendra sa cause, et elle sera décidée avec justice, et impartialité; et, au cas où le Français viendrait à s'échapper, le consul n'en sera pas responsable : et si par contre, un Maure frappe un Français, il sera châtié suivant la justice et l'exigence du cas.

Art. 14. — Si un Français doit à un sujet de l'empereur du Maroc, le consul ne sera responsable du payement que dans le cas où il aurait donné son cautionnement par écrit; alors il sera contraint de payer; et par la même raison, quand un Maure devra à un Français, celui-ci ne pourra attaquer un autre Maure, à moins qu'il ne soit caution du débiteur.

Si un Français venait à mourir dans quelque place de l'empereur du Maroc, ses biens et ses effets seront à la disposition du consul, qui pourra y faire mettre le scellé, faire l'inventaire, et procéder enfin à son gré, sans que la justice du pays, ni le gouvernement puissent y mettre le moindre obstacle.

Art. 15. — Si le mauvais temps, ou la poursuite d'un ennemi force un vaisseau français à échouer sur les côtes de l'empereur du Maroc, tous les habitants des côtes où le cas peut arriver, seront tenus de donner assistance, pour remettre ledit navire en mer, si cela est possible ; et si cela ne se peut, ils l'aideront à retirer les marchandises et effets du chargement, dont le consul le plus voisin du lieu (ou son procureur) disposera suivant leur usage, et l'on ne pourra exiger que le salaire des journaliers qui auront travaillé au sauvetage; de plus, il ne sera perçu aucun droit de douane ou autre sur les marchandises qui auront été déposées à terre, excepté celles que l'on aura vendues.

Art. 16. — Les vaisseaux de guerre français entrant dans les ports et rades de l'empereur du Maroc y seront reçus et salués avec les honneurs dus à leur pavillon, vu

la paix qui règne entre les deux empires, et il ne sera perçu aucun droit sur les provisions et autres choses que les commandants et officiers pourront acheter pour leur usage ou pour le service du vaisseau; et il en sera usé de même envers les vaisseaux de l'empereur du Maroc quand ils seront dans les ports de France.

Art. 17. — A l'arrivée d'un vaisseau de l'empereur de France, en quelque port ou rade de l'empire du Maroc, le consul du lieu en avisera le gouverneur de la place, pour prendre les précautions et garder les esclaves pour qu'ils ne s'évadent pas dans ledit vaisseau; mais au cas que quelque esclave vînt à y prendre asile, il ne pourra être fait aucune recherche, à cause de l'immunité et des égards dus au pavillon; de plus, le consul, ni personne autre ne pourra être recherché à cet effet; et il en sera usé de même dans les ports de France si quelque esclave venait à s'échapper et à passer dans quelque vaisseau de guerre de l'empereur du Maroc.

Art. 18. — Tous les articles qui pourraient avoir été omis seront entendus et expliqués de la manière la plus favorable pour le bien et l'avantage réciproque des sujets des deux empires et pour le maintien et la conservation de la paix et de la meilleure intelligence.

Art. 19. — S'il venait à arriver quelque contravention aux articles et conditions sous lesquels la paix a été faite, cela ne causera aucune altération à ladite paix; mais le cas sera mûrement examiné et la justice sera faite de part et d'autre. Les sujets des deux empires qui n'y auront aucune part n'en seront point inquiétés, et il ne sera fait aucun acte d'hostilité que dans le cas d'un déni formel de justice.

Art. 20. — Si le présent traité de paix venait à être rompu, tous les Français qui se trouveront dans l'empire du Maroc auraient la permission de se retirer dans leur pays avec leurs biens et leurs familles, et ils auraient pour cela, le temps et le terme de six mois.

Cette paix, telle qu'elle était, demeurait honorable pour nous, remettait la France sur le pied des nations les plus favorisées et accordait le pas et la préséance à notre représentant sur tous les consuls européens. Ici encore l'influence de Louis XIV se faisait sentir, et comme nous le disions plus haut, elle devait être de celles qui résistent le plus à l'influence du temps et des événements.

M. Chenier, nommé consul par le roi, s'établit définitivement à Salé, et dès cette époque la correspondance de l'empire du Maroc, qui après l'abolition du consulat de Salé avait été confiée aux soins de notre consul de Cadix, reprit sa place naturelle dans les correspondances du Levant.

Notre situation avec l'empire du Maroc était celle que nous venons de dire, quand Louis XVI monta sur le trône en 1774. Le nouveau souverain notifia son avènement au sultan marocain, et celui-ci, après lui avoir accusé réception de sa lettre, lui envoya en 1777 un ambassadeur, Taher Fenisch, chargé de ramener en France un certain nombre de nos compatriotes faits prisonniers à la suite d'un naufrage, par les habitants du Riff.

Taher Fenisch était chargé d'offrir au roi de France, à titre de présent, six magnifiques chevaux arabes. Le but de sa négociation, détaillé

dans une longue lettre, parlait de l'échange éventuel et futur des prisonniers des deux nations; et au sujet de ces prisonniers, le sultan Mohammed, fils d'Abdallah, fils d'Ismaël, faisait les propositions suivantes :

« Tout Chrétien, quel qu'il fût, fait captif dans toute l'étendue des États marocains, devait être racheté, par la mise en liberté d'un Musulman, tête pour tête; « et dans le cas, disait le projet de firman, où il ne se trouverait point de captifs Musulmans, on donnera cent piastres pour la rançon de chaque Chrétien; de même, quand il se trouvera des Musulmans captifs chez les Chrétiens, on donnera pour la rançon de chaque Musulman un Chrétien de la nation chez laquelle le Musulman sera captif, ou, s'il ne se trouve point de Chrétien captif de cette nation, une somme de cent piastres. On ne fera à cet égard aucune distinction entre le riche et le pauvre, l'homme robuste et celui qui sera infirme; la rançon sera la même pour tous. Aucun captif ne demeurera une année entière, soit dans les terres des Musulmans, soit dans celles des Chrétiens. Quant aux septuagénaires et aux femmes, ils ne pourront être considérés comme captifs. Toutes les fois que quelques vieillards de cet âge ou quelques femmes se trouveront sur les vaisseaux des Musulmans ou des Chrétiens, on les remettra

sur le champ en liberté sans rançon. C'est là, à ce que nous croyons, un sage accommodement, utile aux deux parties. Nous désirons que cet arrangement soit conclu par notre entremise. Si la chose est acceptée sur ce pied, envoyez-nous un écrit de votre part, portant l'engagement de vous y conformer, et nous vous ferons tenir un écrit signé de notre main et muni de notre sceau, par lequel nous nous engagerons à accomplir tous les articles contenus dans la présente, en ce qui concerne le rachat respectif des esclaves aux termes ci-dessus exprimés. Si cela a lieu, cet écrit restera entre vos mains.

« Nous vous envoyons en présent six de nos meilleurs chevaux. Nous vous prions de ne pas retenir longtemps près de vous notre ambassadeur; renvoyez-le-nous promptement, aussitôt que l'affaire pour laquelle nous vous l'avons expédié sera terminée. Nous conserverons toujours la paix et la bonne intelligence avec vous. Nous vous prions d'ajouter foi à tout ce que vous dira notre ambassadeur. »

Les négociations de Taher Fenisch eurent un plein succès; elles resserrèrent les liens de bonne intelligence qui nous unissaient au Maroc et lorsque la régence d'Alger sollicita Mohammed de s'allier avec elle contre nous, le Chérif répondit « qu'il faisait un cas particu-

lier de l'amitié du roi de France et de sa nation, qu'il ne permettrait jamais qu'aucune prise française fût vendue dans ses ports, ni les esclaves conduits par terre à Alger et que, pour garder la plus exacte neutralité, il ne consentirait pas que les prises relâchassent dans ses ports. »

Mouley Jem, qui succéda à Mohammed en 1789, ne conserva le pouvoir que quatre années et son successeur, auquel la Convention avait notifié l'avènement du nouveau régime révolutionnaire, le 1er mai 1793, maintint avec la France des relations toutes cordiales.

Malgré les événements prodigieux, multipliés coup sur coup, qui se passèrent alors dans notre pays, malgré les guerres et les intrigues de tous nos ennemis, Antoine Guillet, notre consul à Salé, entretint et resserra si bien l'amitié de la France et du Maroc pendant toute la période révolutionnaire, qu'il fit perdre aux Anglais tout crédit auprès du sultan, et les priva même des secours qu'ils en tiraient pour Gibraltar et pour leur escadre stationnée devant Cadix. C'est alors que ceux-ci, accoutumés à s'approvisionner à Tanger, furent obligés d'aller désormais à Oran ou même de solliciter l'appui du bey de Mascara, car tout commerce avec le Maroc semblait leur être interdit. La France, au contraire, conservait avec ce pays

ses relations sur le meilleur pied ; et si elle eut quelques démêlés relatifs aux marchandises d'un Maure confisquées sur une prise portu-

Vieille servante nègre.

gaise et trop longtemps retenues contrairement à l'article 7 du traité de 1767, ces difficultés ne servirent qu'à mieux prouver la modération de Mouley-Soliman et l'attachement sincère qu'il nous portait.

Cependant, le fait le plus important de cette période fut la translation de notre consulat général de Salé à Tanger. L'ordre relatif à ce mouvement avait déjà été donné au citoyen du Rocher, le 25 novembre 1795 (4 frimaire an III), à cause des facilités que ce nouveau poste devait offrir à nos opérations politiques et commerciales. Alors, en effet, l'ancienne résidence de Salé avait perdu son importance, depuis que l'établissement de Mogador était devenu, sous Sidi Mohammed, la principale échelle du commerce européen; et d'un autre côté si le port de Tanger était peu commerçant, il était au moins le plus accessible à toutes les nations par sa position sur le détroit. Mais ce qui devait fixer la préférence pour ce dernier, c'était le point de liaison qu'il offrait entre nos ports de l'Océan et de la Méditerranée; car, à l'exemple et en face de Gibraltar, Tanger protégeait naturellement entre ces deux mers nos arsenaux, nos forces navales et notre marine marchande. Il devenait ainsi le point central de nos observations, par rapport aux Anglais et aux Espagnols, dont nous avions à surveiller les mouvements dans l'intérêt de notre commerce et de nos relations extérieures. Enfin, le redoublement de vigilance et d'attention que la guerre, alors soutenue par nous contre les Anglais, rendait nécessaire sur ce théâtre, soit

pour faciliter et accélérer la jonction des flottes, soit pour assurer leur ravitaillement, devait faire choisir une ville d'où l'œil plane sur le détroit et dont la position rivale de celle de Gibraltar, réunissait d'ailleurs tous les avantages d'un chef-lieu de résidence diplomatique.

Cependant l'expédition d'Égypte allait agrandir encore nos relations avec le Maroc en même temps qu'elle devait assurer notre supériorité dans l'opinion des races musulmanes. L'escadre française sortie de Toulon le 19 mai 1798, s'emparait de Malte le 19 juin ; et en enlevant ce point de relâche important à nos ennemis, elle réparait la fausse mesure qui, en 1792, avait détruit en France l'ordre de ces chevaliers, comme si ce n'était pas à eux en grande partie que la France avait dû jusqu'alors d'être prépondérante dans le bassin oriental de la Méditerranée. Cette conquête nous permit de donner à Mouley-Soliman une preuve de notre amitié, en lui renvoyant libres, tous les esclaves marocains qui se trouvaient dans l'île, entre autres la femme d'un chérif dont le rachat lui tenait au cœur depuis longtemps.

Aussitôt après la prise de Malte, les Algériens depuis longtemps alliés de l'Angleterre s'étaient déclarés contre la France, tandis que l'empereur Mouley-Soliman, non content d'avoir de bons rapports avec nous, écrivit encore

au pacha de Tripoli pour lui recommander, au nom des services qu'il lui avait autrefois rendus, d'avoir les plus grands égards pour la nation française.

Nos relations avec cet empire allaient donc se développer et M. de Talleyrand fit demander à Aug. Brounonet, notre vice-consul de Mogador, des renseignements sur le commerce français de cette place et du port de Saffi. Mais ce qui devait le plus contribuer à étendre notre commerce, c'étaient les relations nouvelles produites par les caravanes qui ne pouvaient se rendre à la Mecque qu'en traversant les territoires d'Égypte alors occupés par nos armées (1798). Grâce à cette situation, tous les pèlerins du Maroc en se rendant aux villes saintes, étaient obligés de passer sous notre influence, et nous pouvions en faire autant de partisans de notre politique. Leur nombre était fort considérable, qu'ils arrivassent par terre ou par mer. Pour en avoir une idée, il suffit de savoir que dans le mois de février 1798, neuf vaisseaux ragusains étaient partis du seul port de Mogador, avec un chargement de ces passagers maures, se rendant tous à Alexandrie. D'autres vaisseaux de Raguse, frétés par le reste des pèlerins qui voulaient prendre la route de mer étaient encore à la même époque dans les ports de Mazagan, de Salé et de Tétouan, lorsque

Mouley-Soliman leur ordonna de mettre à la voile. C'est bientôt après que l'occupation complète de l'Égypte mit entièrement la sécurité de ces pèlerinages sous notre responsabilité et en fit la condition la plus nécessaire au maintien de notre bonne intelligence avec le Maroc.

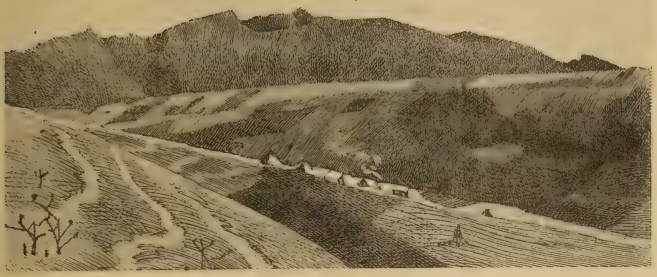

Montagnes près de Méquinez.

Les intrigues de nos ennemis pour effrayer les pèlerins, les faux bruits de toute espèce qu'ils répandirent parmi les Maures, le prouvèrent alors jusqu'à l'évidence. De son côté, le vice-consul de Mogador avait eu grand soin de prévenir le gouvernement français de tout ce qui touchait au départ de la caravane de Maroc pour la Mecque.

« Cette caravane, écrivait-il le 22 décembre

1798, qui se forme chaque année pour aller en Arabie, est partie dernièrement de Méquinez. Le roi, suivant sa coutume, l'a accompagnée jusqu'à une certaine distance, et a dit aux pèlerins réunis au nombre de plusieurs milliers, qu'ils « ne devaient pas ignorer que l'Égypte était au pouvoir de la France, mais que leur voyage n'en serait nullement interrompu car les Français étaient ses amis ».

Le Directoire, sous l'inspiration de M. de Talleyrand, si capable de s'entendre à cet égard avec le général Bonaparte, donna des ordres à ce dernier pour la protection des pèlerins, et en fit informer Mouley-Soliman par notre consul général. Ce souverain plein de confiance en l'accueil que ses sujets recevraient à Alexandrie et au Caire, les détermina au départ, et calma lui-même les craintes que la conquête de l'Égypte avait excitées parmi eux. En même temps, notre consul général, Guillet, secondait de tout son pouvoir ces bonnes dispositions. Pour dissiper les alarmes des Marocains et prévenir les insinuations perfides de nos ennemis, il fit traduire en langue arabe, et répandre jusque chez les montagnards de l'Atlas toutes les proclamations du général Bonaparte et les articles des journaux qui parlaient du triomphe des Français et de leur conduite généreuse envers les Égyptiens.

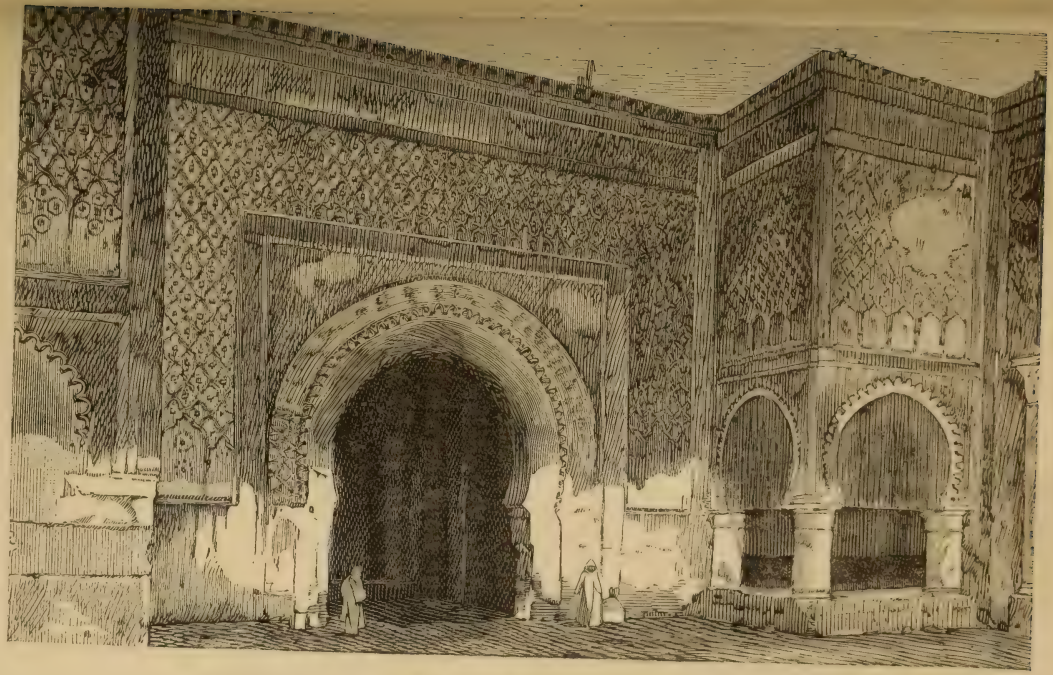

Kasbah de Méquinez.

Quelques Turcs faits prisonniers sur nos vaisseaux au combat d'Aboukir et amenés par les Anglais à Gibraltar, vinrent confirmer, par leurs récits, les rapports de notre consul sur le bon traitement que les Musulmans recevaient en Égypte de la part de nos compatriotes. Enfin des pèlerins qui avaient fait partie d'une caravane protégée par le général Bonaparte contre les Arabes, ajoutèrent leurs témoignages aux précédents et achevèrent de dissiper les bruits perfides que les Anglais ne cessaient de répandre sur les actes de l'armée française et sur ses dispositions à l'égard des indigènes.

« C'est à cette intime persuasion des bons procédés des Français envers les Musulmans et surtout les Marocains, écrivait alors notre consul, que nous devons la continuation de la paix et la réponse de Mouley-Soliman à l'envoyé d'Alger.

« Sachant que les Français n'avaient porté aucune atteinte à la religion musulmane, et qu'au contraire, ils avaient protégé contre les Arabes les caravanes qui étaient passées en Égypte, ce prince déclara qu'il n'avait aucun prétexte d'armer contre eux.

« Il fit la même réponse à l'envoyé de la Porte, tandis que les régences barbaresques se déclaraient au contraire pour le grand Seigneur et armaient contre nous. »

C'est alors que les Anglais et les Portugais, ayant perdu tout crédit auprès de Mouley-Soliman, essayèrent de troubler le nord de son empire.

Ils allèrent jusqu'à répandre le bruit absurde de sa mort et du débarquement d'une armée française à Ceuta pour soulever une partie de ses sujets, mais les séditions qu'ils provoquèrent en cette circonstance furent bientôt réprimées, malgré l'or répandu partout avec profusion.

Nous pûmes jouir alors, par nous-mêmes et par l'intermédiaire de l'Espagne redevenue notre alliée, de tous les avantages de l'influence enropéenne dans le Maroc; et c'était sans préjudice pour nous comme sans profit pour eux, que les Anglais maîtres de la mer, étalaient dans la baie de Gibraltar les trophées de la bataille navale d'Aboukir.

Tels furent les résultats obtenus par les hommes politiques qui, au milieu de notre grande révolution, avaient su maintenir à l'égard des races musulmanes, les traditions de l'ancienne monarchie.

CHAPITRE III

LA FRANCE AU MAROC AU XIXe SIÈCLE.
L'ALGÉRIE SOUS LE MARÉCHAL BUGEAUD.
LA BATAILLE D'ISLY.
LE BOMBARDEMENT DE TANGER.
LA FLOTTE DEVANT MOGADOR.

Les luttes intestines qui désolèrent le Maroc pendant la Restauration n'avaient eu sur nos relations avec l'empire des Chérifs aucune influence désastreuse, et la politique de Louis XVIII, puis celle de Charles X n'eurent d'autre but que de développer pacifiquement les traditions séculaires d'amitié qui nous unissaient au Maghreb. Cependant un événement d'une portée considérable allait lier désormais d'une façon plus étroite encore l'avenir du Maroc à celui de notre influence dans le nord de l'Afrique et nous obliger à nous immiscer d'une façon permanente dans les affaires marocaines : nous voulons parler de la conquête d'Algérie.

Du jour où le drapeau français flotta sur la

Kasbah du Dey, du jour où la conquête fut un fait accompli, nous ne pouvions plus nous désintéresser de ce qui se passait chez un voisin turbulent, dont les agitations devaient toujours avoir leurs contre-coups chez les populations arabes soumises à notre influence. De cette heure, en dépit de l'Angleterre et en dépit de l'Europe, nous devînmes les arbitres les plus intéressés à voir la politique marocaine se mouvoir dans notre orbite, et si la France a toujours témoigné dans l'application d'un droit incontestable, une sage modération, il n'en est pas moins vrai que nous ne pouvions abandonner, dans cet ordre d'idées, des prétentions légitimes.

Nous n'avons point à faire ici l'historique de la conquête de l'Algérie, ni à dire par quelles phases passa cette entreprise pleine de périls au début, dans laquelle notre armée mit en lumière les merveilleuses qualités d'endurance, de vigueur et d'intelligence qui ont toujours fait de nos soldats les premiers *troupiers* du monde. Rappelons seulement qu'après une période de dix années, 1830-1840, passée à tâtonner, à chercher notre voie, à étudier le sol sur lequel nous avions à lutter, les ennemis que nous avions à combattre, l'ère des succès définitifs s'ouvrit enfin, au moment où le général Bugeaud prit la direction supérieure des opérations militaires.

Pendant toute cette période, le Maroc, malgré une hostilité sourdement entretenue par les Anglais, s'était maintenu vis-à-vis de nous dans une neutralité dont nous nous étions contentés, lorsque, au commencement de 1844, la protection ouvertement donnée à Abd-el-Kader, vint nous obliger à une action directe contre cet empire.

A cette époque l'Émir s'était rapproché du territoire marocain et venait de solliciter de l'empereur Abd-er-Rhaman, le chérif régnant, le c alifat du Riff et des tribus voisines de notre province d'Oran. Grâce aux influences anglaises, il en était arrivé à ses fins et l'investiture qui venait de lui être accordée en cette occasion avait notablement relevé son prestige dans une région où de récentes défaites l'avaient, naguère, fortement compromis.

Le gouvernement français avait le droit et le devoir de considérer comme un *casus belli* un acte politique aussi contraire à nos intérêts en Algérie : d'autres motifs vinrent encore l'obliger à adresser au Maroc des observations péremptoires.

A la nouvelle que le général Lamoricière s'était avancé jusqu'à Lalla-Maghnia, à quelques lieues au sud d'Oran, et y faisait établir un camp retranché, Abd-el-Kader obtint d'Abd-er-Rhaman, qu'une armée marocaine s'avancerait à

notre rencontre sous le prétexte que Lalla-Maghnia était un territoire marocain. Lamoricière, sommé par le caïd El Guenanoui d'abandonner les travaux de fortifications entrepris, ne tint point compte de cet avertissement téméraire, mais El Guenanoui ayant jugé à propos de venir inquiéter nos travailleurs, Lamoricière dispersa les troupes chérifiennes par la force, sabrant vigoureusement la colonne marocaine (30 mai 1844).

A la nouvelle du combat de Lalla-Maghnia, le maréchal Bugeaud qui était encore en Kabylie, se hâta de se rendre sur la frontière de notre province d'Oran, et le 25 juin, il envoyait à El Guenanoui le général Bedeau pour traiter verbalement du grief en litige.

Cette démarche toute amicale allait bientôt nous fournir la preuve que décidément les Marocains voulaient la guerre et que toute transaction avec eux aboutirait à enfler leur suffisance en leur faisant prendre notre modération pour de la faiblesse.

Effectivement la conférence du général Bedeau avec El Guenanoui se termina par un guet-apens : notre envoyé n'eut que le temps de monter à cheval pour rejoindre notre cavalerie qui accourait du camp à son secours. Un combat eut lieu et après une lutte sanglante, nous restâmes maîtres de la position, ayant tué

ou blessé environ 500 hommes à l'ennemi.

Cet événement était grave en ce sens que le laisser impuni compromettait fortement notre prestige en Algérie, et que le venger nous entraînait avec le Maroc à une guerre qui pouvait amener des complications européennes de nature à compromettre sérieusement l'avenir de notre conquête. Toutefois cette dernière éventualité parut à Bugeaud moins menaçante que la première.

« Si pour le désir d'épargner à mon pays une guerre avec le Maroc, écrivait le maréchal, de son bivouac sur l'Isser, le 10 juin, je reste dans une défensive timide, je m'expose à perdre l'Algérie... Au contraire, quelque acte de vigueur sur les Marocains maintiendra l'autorité morale que nous avons acquise sur ces peuples par nos succès ; je me crois assuré de battre plusieurs fois les troupes marocaines avec les 7.000 hommes que je vais avoir sur la rive gauche de la Tafna. »

Effectivement, le 16 juin, le lendemain du guet-apens de Lalla-Maghnia, le maréchal Bugeaud écrivit à Guenanoui qu'il allait marcher sur Oudjda, et l'exécution suivant de près la menace, les troupes françaises occupèrent le lendemain le poste indiqué.

En France, la nouvelle de l'agression du 30 mai avait produit une impression pénible

et à la date du 12 juin, M. Guizot, ministre des Affaires étrangères, avait écrit à M. de

Un laboureur indigène.

Nyon, notre consul à Tanger, pour lui enjoindre de demander à l'empereur des explications sur la conduite d'El Guenanoui. Résumant lui-même les instructions données à notre agent

diplomatique, M. Guizot disait à M. de Nyon à la fin de la dépêche : « Vous demanderez à l'empereur du Maroc : 1° le désaveu de l'inconcevable agression faite par les Marocains sur notre territoire; 2° la dislocation du corps de troupes marocaines réunies à Oudjda et sur la frontière; 3° le rappel du caïd d'Oudjda et des autres agents qui ont poussé à l'agression; 4° le renvoi d'Abd-el-Kader du territoire marocain. »

Notre consul devait ajouter encore que nous n'avions pas l'intention de faire au Maroc aucune conquête territoriale, mais que nous ne tolèrerions point que l'empire devînt pour Abd-el-Kader un aide effectif, et que si l'empereur se refusait à admettre nos équitables prétentions, nous nous ferions nous-mêmes une justice éclatante.

En même temps qu'était envoyée cette dépêche, des ordres étaient donnés pour qu'une escadre destinée à appuyer nos réclamations s'en allât croiser sur la côte occidentale du Maroc; cette escadre fut placée sous le commandement du prince de Joinville.

Le maréchal Bugeaud persuadé que toute temporisation était nuisible au succès d'une action militaire indispensable, pressait le gouvernement français d'agir, mais le ministère, redoutant les complications dont nous avons

parlé, ne se hâtait point d'envoyer l'autorisation sollicitée.

Quant au prince de Joinville, qui était déjà dans les eaux de Cadix, il était également partisan de la temporisation. Un seul cas, avait-il écrit au ministre de la marine, l'eût porté à agir militairement contre un des ports du littoral chérifien, c'était celui où une escadre anglaise se fût présentée dans les eaux du Maghreb. « Si cette escadre, avait dit le prince, se borne comme nous à jouer, de Gibraltar, un rôle d'observation, rien de mieux; mais si elle va sur les côtes de Maroc, je m'y rendrai à l'instant. Dans l'intérêt de notre dignité comme dans l'intérêt de l'influence que nous devons exercer sur les États limitrophes de nos possessions d'Afrique, il est essentiel que cette affaire du Maroc ne soit pas traitée sous le canon d'une escadre étrangère (1). »

Notre flotte était dans les intentions que nous venons de dire, quand une dépêche du maréchal Bugeaud, sollicitant du prince de Joinville ce qu'il ne pouvait obtenir de Paris, vint tout à coup brusquer les événements. Le 2 juillet le délai donné au Maroc pour répondre à l'ultimatum posé par M. de Nyon à l'empereur, avait pris fin sans que nous eussions

(1) Document cité par Rousset. *Conquête de l'Algérie*, tome I, page 340.

reçu de réponse. Le 4, notre consul, qui avait amené son pavillon la veille et qui s'était retiré déjà à bord du *Suffren,* reçut bien une communication de Sidi-Bou-Selam, le pacha de Larache; mais ce document, loin de nous donner satisfaction avait une portée comminatoire déplacée et demandait notamment la retraite et la destitution du maréchal Bugeaud; le lendemain on apprit que M. Drummond Hay, consul d'Angleterre, avait échoué dans une tentative pour amener le sultan à une soumission aux injonctions de la France.

Cédant alors aux demandes réitérées de Bugeaud, le prince de Joinville se décida à agir.

« Le maréchal, écrivait-il au ministre de la marine, me dit que si la guerre n'est pas déclarée diplomatiquement, elle existe de fait. Il suit une marche contraire à mes idées; mais, outre que mes instructions me précisent d'agir comme lui, je crois qu'à une grande distance de la France, quelle que soit la différence d'opinion, il faut unité de vue et d'action entre les agents du gouvernement. *Entre M. le maréchal et moi, c'est moi qui dois céder;* je m'incline devant son grade, son âge et son expérience. Puisqu'il fait la guerre sous sa responsabilité, puisqu'il a recours à ce moyen extrême pour obtenir la paix, puisqu'il me place dans un des cas prévus par mes instructions,

celui où la guerre serait positivement engagée, je me tais, et je ferai tous mes efforts pour le seconder (1). »

Le prince de Joinville était donc ainsi décidé à commencer les hostilités, quand *l'Etna*, venant d'Oran, lui apporta une dépêche du ministre de la marine en date du 27 juillet, lui prescrivant d'ouvrir le feu sur Tanger si la réponse à l'ultimatum n'était pas satisfaisante. Or nous avons vu quel était le contenu de la lettre du pacha de Larache. De plus Sidi-Bou-Selam donnait une preuve que le gouvernement marocain cherchait des leurres de nature à nous abuser puisqu'il écrivait au prince de Joinville qu'Abd-el-Kader n'était plus sur le territoire marocain, et qu'il informait en même temps le maréchal Bugeaud que l'émir avait été arrêté et interné dans une des villes de l'intérieur de l'empire.

Dans ces conditions l'hésitation n'était plus possible; évidemment on abusait notre diplomatie par des notes trompeuses, alors qu'on préparait activement la guerre : tout atermoiement devenait dangereux.

Ce fut le 5 août au soir que le prince de Joinville se décida à agir et la ville de Tanger ayant été choisie comme point d'attaque, le

(1) Document cité par Rousset. *Conquête de l'Algérie*, tome I, p. 348.

capitaine de corvette Duquesne fut chargé de marquer par des bouées, les points d'embossage des douze navires de combat.

Le 6, à la pointe du jour, les bateaux à vapeur le *Véloce,* le *Pluton,* le *Gassendi,* le *Phare,* le *Rubis* et le *Var,* vinrent s'amarrer le long du *Jemmapes,* du *Suffren,* du *Triton,* de la *Belle-Poule,* des bricks le *Canard* et *l'Argus* et les conduisirent vers huit heures du matin à leur emplacement de combat. Cette façon de faire était commandée par le calme plat qui règne ordinairement le matin dans la baie de Tanger.

Le *Jemmapes* arriva le premier sur la ligne, mais après sa première ancre mouillée, son remorqueur fut impuissant à lui faire élonger complètement sa chaîne. Le *Jemmapes* cependant réussit à s'embosser à quatre encâblures de la place, le *Suffren* vint ensuite, puis le *Pluton,* le *Canard,* enfin *l'Argus,* capitaine Jean Gérard, qui « chercha une compensation à sa longue et pénible station d'hiver à Tanger, disait le prince de Joinville dans son rapport, en s'embossant dans une position où il y avait beaucoup à donner et à recevoir ». Quant à la *Belle-Poule,* au *Triton* et au *Gassendi* que leurs remorqueurs ne purent mettre en mouvement, ils vinrent à la voile et furent alignés vers dix heures.

Les premiers mouvements dont nous avons parlé ayant été effectués sans opposition de l'ennemi, le feu fut ouvert à huit heures et demie.

Tout d'abord la place y répondit avec vivacité, mais bientôt on put voir les canonniers marocains déserter leurs postes, et au bout d'une demi-heure deux batteries seulement continuaient à répondre, une casematée située à la partie supérieure du fort de la marine, et l'autre celle de la kasbah.

A dix heures le combat cessa.

Le prince de Joinville demeura devant Tanger jusqu'à deux heures du soir à bord du *Suffren,* pour bien constater que la ville ne songeait plus à se défendre; puis l'impuissance de l'ennemi avouée, l'escadre qui avait ordre de ne point opérer de débarquement, reprit un mouillage pour réparer les légères avaries qu'elle avait eu à supporter. Le combat nous coûtait 3 morts et 17 blessés.

Ce fut le 11 août que le maréchal Bugeaud reçut au camp d'Oudjda la nouvelle du bombardement de Tanger, et, dans la joie que lui causa cette nouvelle, il écrivit le soir même au prince de Joinville, que le « 14 août au plus tard, l'armée devrait acquitter la lettre de change que la flotte venait de tirer sur elle ».

Le maréchal, depuis qu'il était établi à Lalla-Maghnia avait été averti de l'arrivée au camp

ennemi, de Mouley-Mohammed, le fils de l'empereur. Il avait été informé également par les Arabes soumis du Sahel de Medroma et de la Haute-Tafna de la présence de contingents récemment venus. Au dire des espions, les camps de Mouley-Mohammed se composaient de neuf groupes s'étendant sur la rive gauche de l'Isly, depuis Djerf-el-Akdar jusqu'à Koutad-Sidi-Abderaman, c'est-à-dire dans un espace de neuf lieues. Quatre de ces groupes étaient constitués par les troupes régulières, quatre autres par des forces irrégulières, le neuvième était celui de Mohammed, comprenant sa maison particulière, ses femmes, ses bagages, ses chevaux de main, etc. On évaluait ces troupes à 40.000 hommes.

D'une vigie à signaux établie sur une butte élevée à l'ouest de Lalla-Maghnia, on apercevait distinctement l'emplacement des troupes ennemies, et aux salves d'artillerie et de mousqueterie qu'on entendait soir et matin, à l'esprit bravache et présompteux qu'on savait régner dans les troupes ennemies on pouvait prévoir une offensive sur une grande échelle. Effectivement il ne s'agissait rien moins dans l'esprit de Mohammed que de nous enlever la plus grande partie de l'Algérie : on ne concevait même pas que nous pussions résister un instant. Le 10 août, un parti d'un millier de chevaux vint re-

connaître le camp français. L'ennemi présumait sans doute que le maréchal avait abandonné Lalla-Maghnia parce que depuis quatre jours le général français avait établi ses troupes au confluent de l'Oued el-Abas et de l'Oued Rdofoa, dans un bois où elles étaient à l'abri de la

Campement bédouin.

grande chaleur. Les Marocains tiraillèrent avec un peloton de cinquante chasseurs qui avait été envoyé pour les observer, et en se retirant, ils brûlèrent toutes nos maisons entre Lalla-Maghnia et Oudjda.

Le maréchal, qui avait appelé à lui le général Bedeau était trop pressé de prendre l'offensive pour la différer quand il connut le bombardement de Tanger; il se décida donc à agir.

« J'ai jugé, écrivait-il au maréchal Soult, le 13 août, que nous ne pouvions rester plus longtemps sur la défensive sans de grands dangers. Le plus petit de tous, c'est que l'ennemi se renforce tous les jours. Mais ce qui est surtout à craindre, c'est que, nombreux comme il est, il ne fasse des détachements sur mes flancs pour aller soulever le pays derrière moi... Ayant hier rallié le général Bedeau, je me décide à me porter ce soir en avant. Je ferai trois lieues dans la plaine jusqu'à l'entrée de la nuit, en simulant un grand fourrage. Je m'y arrêterai en ordre de marche; j'y ferai dormir mes colonnes toujours en ordre de marche pendant quelques heures, et demain au petit point du jour j'arriverai sur l'Isly, à deux lieues de la tête du camp ennemi. Je ferai là une halte d'une heure, si je n'y trouve pas l'ennemi, pour faire boire les hommes et les animaux, et puis je me porterai en avant pour attaquer, si l'ennemi est encore à la même place. S'il était reployé sur sa queue, il est probable que je m'arrêterai à Djerf-el-Akdar pour laisser passer la grande chaleur, et que j'attaquerai le soir ou au plus tard le lendemain matin. J'ai environ 8.500 hommes d'infanterie, 1.400 chevaux réguliers, 400 irréguliers et 16 bouches à feu dont 4 de campagne. C'est avec cette petite force numérique que nous allons attaquer cette multitude, qui, selon tous

les dires, compte 30.000 chevaux, 10.000 hommes d'infanterie et 11 bouches à feu. Mais mon armée est pleine de confiance et d'ardeur; elle compte sur la victoire tout comme son général. Si nous l'obtenons, ce sera un nouvel exemple que la victoire n'est pas toujours du côté des gros bataillons, et l'on ne sera plus autorisé à dire que la guerre *n'est qu'un jeu du hasard* (1). »

Conformément aux intentions qu'il exprimait dans cette lettre, et quelques heures après l'avoir écrite, le maréchal Bugeaud se mettait en marche le 13 août 1844, à 3 heures après midi, en simulant un grand fourrage.

A la tombée de la nuit, les fourrageurs revinrent sur la colonne et l'on campa dans l'ordre de marche, en silence et sans feu, jusqu'à deux heures du matin, moment auquel on se remit en mouvement.

L'armée française passa une première fois l'Isly sans rencontrer l'ennemi et lorsqu'elle arriva, vers huit heures du matin sur la hauteur de Djerf-el-Akdar, elle aperçut, sur les collines de la rive droite, tous les camps marocains encore en place, et parmi eux celui de Mohammed avec ses drapeaux et son parasol, signe du commandement. Tout aussitôt on put voir

(1) *Moniteur Universel*, mercredi 18 août 1844.

la cavalerie ennemie se porter en avant pour nous attaquer, au second passage de la rivière.

Le maréchal Bugeaud donna comme point de direction générale le camp du fils de l'empereur.

L'ordre de bataille qu'il avait adopté avait la forme d'un triangle isocèle, légèrement concave à sa base et s'avançait, le sommet en avant, dans le genre de ce que les anciens appelaient *le coin* ou la *tête de porc*.

Tout en tête, en arrière du fanion de direction, marchait le 8e bataillon des chasseurs d'Orléans, ayant à sa gauche, en échelon en arrière, le 41e régiment d'infanterie, et à sa droite le 32e; derrière le 8e bataillon et à intervalle de régiment s'avançait un bataillon formé de compagnies du 53e et du 58e.

Dans l'intervalle du carré formé par ces 4 régiments en colonne et commandé par le général Cavaignac, marchaient le maréchal et le général Lamoricière. Le côté droit du triangle, aux ordres du général Bedeau, était constitué par le 13e léger ayant derrière lui une section de montagne, le 15e léger, 1 bataillon de zouaves et le 9e bataillon de chasseurs d'Orléans; le côté gauche, colonel Pélissier, comprenait le 6e léger ayant derrière lui le 13e, une section de montagne, le 16e léger, le 10e bataillon de chasseurs d'Orléans, le 48e de ligne et l'ar-

rière garde; le troisième côté, était formé par le 3e léger, le 6e bataillon de chasseurs d'Orléans et une section de montagne.

Un musicien maure.

Enfin, au centre, venant derrière le maréchal : l'artillerie de campagne avec sa réserve, l'ambulance, le train des équipages, le troupeau. A droite de cette colonne, le 2e chasseurs, 1 escadron du 1er chasseurs, le magzhem (cava-

lerie irrégulière). Toutes ces troupes étaient formées dans chaque corps ou fraction de corps, en carré.

Le maréchal donna rapidement ses instructions aux chefs des trois faces de son triangle et à celui de son avant-garde, et au bout de cinq à six minutes de halte, on descendit vers la rivière au pas accéléré et au son des instruments.

De nombreux cavaliers défendaient le passage, mais ils furent repoussés par nos tirailleurs d'infanterie avec quelques pertes des deux côtés, et le maréchal ayant atteint le plateau immédiatement inférieur à la butte où se trouvait Mouley-Mohammed, fit immédiatement ouvrir un feu d'artillerie par quatre pièces de campagne.

A ce moment, et pendant qu'on apercevait dans le camp du fils de l'empereur un désordre immédiat causé par nos boulets, des nuées de cavaliers sortaient à droite et à gauche de derrière les collines et assaillaient à la fois les deux ailes et la base du triangle. « J'eus besoin, a écrit le maréchal Bugeaud, en cette occasion, de toute la solidité de mon infanterie, mais pas un homme ne se montra faible. Nos tirailleurs, qui n'étaient qu'à cinquante pas en avant des carrés, attendirent de pied ferme ces multitudes, sans faire un pas en arrière; ils avaient

ordre de se coucher par terre si la charge arrivait jusqu'à eux, afin de ne pas gêner le feu des carrés. »

Arrêtées par la mousqueterie et par l'artillerie, les masses ennemies hésitèrent et se mirent à tourbillonner. Bientôt, les premiers rangs, bousculés par ceux qui arrivaient d'arrière, firent effort pour résister à cette pression, et de cette lutte entre ceux qui voulaient percer et ceux qui ne songeaient qu'à fuir naquit un désordre indescriptible. Cette masse où les décharges de notre artillerie et nos feux d'infanterie achevaient de jeter la confusion, n'offrit bientôt plus à nos coups qu'une cible inoffensive et le maréchal jugea le moment opportun pour lancer sur elle sa cavalerie.

Aussitôt le colonel Tartas échelonne par la gauche ses dix-neuf escadrons de manière à appuyer son dernier échelon à la rive droite de l'Isly et s'élance sur l'ennemi au galop de charge. Le colonel Jusuf commande le premier échelon, fort de six escadrons de saphis soutenus de très près en arrière, par trois escadrons du 4e chasseurs.

Rien ne résiste à l'élan de cette vaillante troupe qui entre à la suite de la cavalerie marocaine dans le camp de Mouley-Mohammed où se livre aussitôt une lutte pied à pied des plus sanglantes. En peu d'instants nous demeurons

maîtres de la position et du camp tout entier avec l'artillerie, les tentes de l'empereur, celles de tous les chefs, les boutiques des nombreux marchands qui accompagnaient l'armée, les provisions de guerre et de bouche, 18 drapeaux, le parasol de commandement de Mohammed et une foule d'autres trophées.

Pendant que ces événements se passaient sur notre gauche, le colonel Morris qui commandait les 2e et 3e échelons, voyant une grosse masse de cavalerie qui se précipitait de nouveau sur notre aile gauche, passa l'Isly pour briser cette charge en assaillant l'ennemi par son flanc gauche. L'attaque contre notre infanterie échoua comme les autres, mais le colonel Morris eut alors sur les bras cette énorme colonne, et dut déployer pour lui résister une bravoure et une ténacité merveilleuses. On estime que dans ce combat particulier les 550 chasseurs du colonel Morris eurent affaire à environ 6.000 cavaliers ennemis et ils eussent fini sans doute par être anéantis si le général Bedeau se rendant compte du danger qu'ils couraient n'avait détaché pour les dégager les zouaves, un bataillon du 15e léger et le 9e des chasseurs d'Orléans. Effectivement l'ennemi fut obligé à la retraite, et le colonel Morris trouva encore le moyen de charger à nouveau les fuyards en hâtant leur débandade.

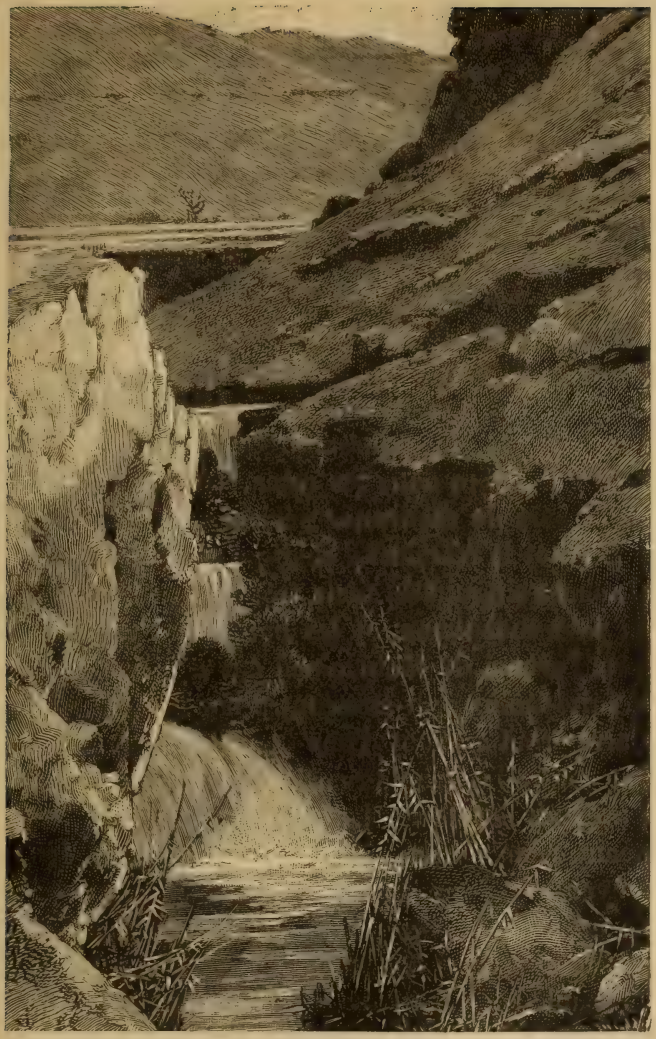

Cascade du Méhadouna.

Pendant qu'à droite et à gauche, la cavalerie prononçait son offensive, sabrant hardiment les bandes où le feu de notre mousqueterie avait déjà porté le désordre, notre infanterie atteignait à son tour l'emplacement des camps et se dirigeait de là, de l'autre côté de la rivière, sur l'infanterie marocaine qui se formait sur la rive gauche, faisant mine de vouloir prononcer un retour offensif. Mais nos spahis ne laissèrent point à nos fantassins le temps de joindre l'adversaire : à nouveau ils se précipitèrent sur l'ennemi et le poursuivirent pendant une heure, le sabre dans les reins, ne rencontrant nulle part de résistance sérieuse.

Bientôt la retraite se changea en débandade et, chose singulière, mais très compréhensible en pays musulman, où les battus ont toujours tort, l'armée de Mohammed eut à lutter dans sa fuite moins peut-être contre nos soldats, qui s'arrêtèrent au bout d'une heure de poursuite, que contre les montagnards sauvages dont elle traversait les territoires. Ces fanatiques, jugeant sans doute abandonnés de Dieu, des croyants qui venaient de se laisser battre par de misérables *roumis* (1), crurent convenable d'accentuer leur châtiment en massacrant impitoyablement les traînards isolés et s'appro-

(1) *Roumi*, terme ironique par lequel les Arabes désignent les Chrétiens.

priant saintement leurs dépouilles. Des centaines de soldats furent ainsi assassinés (1).

Pendant qu'une indescriptible panique ramenait dans l'intérieur de l'empire Mohammed et le reste de ses troupes, le maréchal Bugeaud, arrêtait la poursuite et ramenait au camp marocain, pour s'y établir au repos, sa vaillante petite armée. Il était midi, la chaleur était suffocante, et les troupes harassées par une marche sans arrêt, avaient besoin de répit.

Nos pertes, pour un résultat aussi grand que celui qu'on venait d'obtenir étaient presque insignifiantes : 27 tués dont 4 officiers de spahis et 96 blessés dont 10 officiers; quant à l'ennemi il laissait 800 morts sur le champ de bataille et dut emporter de 1.500 à 2.000 blessés.

« D'après tous les rapports des prisonniers, écrivait le même jour le maréchal Bugeaud au ministre de la guerre, on ne peut évaluer les cavaliers que nous avons eu à combattre à moins de 25.000; ils se sont montrés très audacieux, mais la confusion rendait leurs efforts impuissants; les plus braves venaient se faire tuer à bout portant. Il ne leur manquait pour bien faire que la force d'ensemble et une infanterie bien constituée pour appuyer leur mouvement. »

(1) *Moniteur Universel*, jeudi 3 octobre 1844.

Pendant que le maréchal Bugeaud se retirait dans la tente de Mouley-Mohammed pour y rédiger son rapport sur cette mémorable journée, le prince de Joinville qui, après avoir bombardé Tanger avait annoncé son intention de se rendre sur la côte occidentale marocaine pour exercer d'autres représailles, choisissait comme nouveau point d'attaque la ville de Mogador ou Soueïra et en prenait le chemin le 9 août.

« Je vais à Mogador, à l'autre bout de l'empire, avait écrit le prince, à la date du 10 août, dans une lettre adressée au ministre de la marine : Mogador est la fortune particulière de l'empereur; outre les revenus publics, la ville est sa propriété, il en loue les maisons, les terrains, c'est, en un mot une des sources la plus claire de son revenu. Toucher à cette ville, la ruiner, en occuper l'île qui ferme le port jusqu'à ce que nous ayions obtenu satisfaction, c'est faire à Mouley-Abd-er-Rhaman et à tout le sud de son empire un mal sensible. Je me bornerai pour le moment à ces deux opérations, à savoir : prouver à l'empereur qu'il est délaissé par tout le monde dans sa cause (l'affaire de Tanger l'a prouvé), et que nous avons le moyen de lui faire du mal matériel (c'est ce que nous allons chercher à prouver à Mogador). En outre, notre apparition sur les côtes ramènera beaucoup de

monde de la frontière à la défense de leurs foyers et dégagera d'autant le maréchal. Nous pourrons alors avertir l'empereur que, malgré ce qui s'est passé, nous voulons encore la paix; que ce que nous avons fait à Tanger et à Mogador lui prouve qu'il ne faut pas jouer avec nous (1). »

La ville marocaine qu'on allait bombarder, Mogador ou Soueïra s'élève à l'extrémité d'une langue de terre, près d'un havre jadis assez considérable que les sables ont aujourd'hui à peu près complètement fermé.

Bâtie de 1760 à 1773, sur un plan régulier, elle a encore aujourd'hui un aspect de propreté qui étonne dans une ville marocaine. Elle vient la troisième dans la liste des villes maritimes importantes du Maghreb et constitue non seulement le véritable port de la ville de Maroc, mais celui où se charge la majeure partie des denrées du Sous et du Draâh.

La ville est complètement entourée d'un mur d'enceinte crénelé de 7 à 8 mètres de haut, à l'angle sud duquel s'élevait en 1844 une petite tour ronde armée de quatre pièces d'artillerie : c'était le bordj-el-Bermil. De ce point à l'angle sud-ouest s'étendait la ligne de fortifications de la marine, protégée par une suite de rochers contre lesquels en tout temps la mer se lance

(1) *Moniteur Universel,* vendredi 30 août 1844.

avec fureur. Là, était une batterie de quarante-huit pièces désignée sous le nom de Scala-el-Kasbah. La porte Beni-Autem s'ouvrait sur cette batterie permettant d'y recevoir quelques embarcations. De l'angle sud-ouest à l'angle sud-est, c'est-à-dire jusque près la porte de Maroc la ligne de fortifications formait un grand rentrant dans lequel était placée la batterie de Sidi-Mekoul. A l'angle est se trouvait le bordj-Bab-Bou-Khala.

A l'ouest des batteries de la marine s'étendaient plusieurs rochers isolés dont l'île de Dzirah (l'île), ayant environ trois milles de circonférence et défendue par le bordj-el-Marin faisant face à la ville et protégeant le débarcadère, le bordj-Djaniah (fort de la mosquée); le bordj-Mouley-ben-Nacer qui bat la passe ouverte de la rade; le bordj-Delimi qui bat le mouillage extérieur de Salé, enfin le bordj-Faroun qui bat la passe est.

Le 11 au matin, l'escadre française était réunie devant Mogador. Là, nos bâtiments allaient avoir à lutter contre des difficultés de toute nature, dont la plus petite était l'impossibilité de communiquer entre eux pendant quatre jours, par suite de la violence des vents et du mauvais état de la mer. Mouillées sur des fonds de roches, ancres et chaînes se brisaient, et leur perte enlevait à nos marins les ressour-

ces indispensables pour atteindre leur but. Tel navire n'avait plus qu'une chaîne et qu'une ancre et encore celle-ci privée d'une de ses pattes. Le prince de Joinville ne pouvait songer à se maintenir devant Mogador à la voile. La violence des courants et de la brise eût entraîné l'escadre sous le vent, et elle eût perdu probablement l'occasion d'agir. De plus, en faisant appareiller les vapeurs avec les bâtiments à voile, les premiers auraient épuisé leur combustible; en les laissant seuls, les seconds étaient exposés à manquer de vivres et d'eau, il fallait donc rester au mouillage.

Cependant, le 15 le vent s'apaisa et il ne resta plus de la tourmente des jours précédents qu'une grosse houle de N.-N.-O.

Sachant combien les beaux jours sont rares dans cette saison et dans ces parages, le prince de Joinville prit immédiatement toutes ses dispositions pour l'attaque, mais un nouvel incident vint encore entraver ses projets; le vent tomba complètement, les navires tourmentés par la houle devinrent ingouvernables et l'on ne pouvait même pas songer à employer les vapeurs pour conduire les vaisseaux à leur poste.

Les préparatifs hostiles qu'on faisait à terre prouvaient qu'on ne laisserait pas notre escadre s'approcher aussi facilement qu'à Tanger,

et un seul projectile pouvait, en dérangeant les machines, annihiler une force qu'on avait à ménager soigneusement.

Enfin, dans l'après-midi du 15, une faible brise se leva du nord-ouest et la flotte en profita pour mettre à la voile.

Déjà depuis un certain temps le plan d'attaque avait été arrêté, et les sondes de la ligne d'embossage avaient été exécutées en plein jour par le capitaine Maissin, du *Gassendi,* et le lieutenant de vaisseau Touchard : il n'y avait donc pas de tâtonnement à opérer et l'on put aller droit au but. Les trois vaisseaux vinrent d'abord au mouillage.

Le *Triton,* capitaine Bellanger en tête, conduisant l'escadre, laissa tomber son ancre à 700 mètres de la place, sans riposter aux batteries ennemies qui brusquement le couvrirent de leurs feux. Venaient ensuite le *Suffren* et le *Jemmapes* qui se placèrent le *Triton* face aux batteries ouest, le *Suffren,* dans la passe du nord, de façon à battre d'écharpe les deux batteries de la marine, le front, la tour ronde de l'îlot et, avec des pièces de retraite, la grande batterie de l'île. Tout aussitôt les bâtiments français ouvrirent le feu.

La lutte parut quelque temps indécise, mais au bout d'une demi-heure les batteries musulmanes et celles de la marine furent abandon-

nées. Il n'en fut pas de même de la batterie de l'ouest, bien abritée par des épaulements de pierre sèche et molle de plus de deux mètres d'épaisseur, qui tint longtemps.

Le vaisseau le *Jemmapes,* capitaine Montagnies, qui était le point de mire de tous les coups, finit par en avoir raison non sans une perte sérieuse causée par des obus bien dirigés. Vingt hommes tués et blessés à bord de ce vaisseau, parmi lesquels un jeune élève de grande espérance, M. Noël, mortellement atteint d'un éclat d'obus, des avaries graves dans la machine, de nombreux boulets dans la coque, attestèrent la résistance énergique des canonniers ennemis.

Une fois le feu des vaisseaux bien ouvert, ordre avait été donné à la frégate la *Belle-Poule* et aux bricks le *Canard,* le *Volage* et l'*Argus* d'entrer dans le port, et leur artillerie aidée du feu de mousqueterie exécuté avec de grosses carabines hissées dans les hunes, contribua pour une large part à l'abandon des batteries par l'ennemi.

Entre temps, le prince de Joinville donnait l'ordre aux trois vapeurs le *Gassendi,* le *Pluton* et le *Phare* de procéder à un débarquement et bientôt 500 hommes conduits par le capitaine de corvette Duquesne et le lieutenant-colonel Chauchard, prenaient terre dans l'île

de Dzirah malgré une fusillade des plus intenses.

Il était une heure et demie environ.

Le détachement saute dans l'eau aussitôt que les hommes s'aperçoivent qu'ils ont pied : on court le fusil haut vers la plage et gravissant à la course un talus à raide escarpe, on enlève sans arrêt la première batterie où le contre-maître Toche, du *Phare,* plante le premier un drapeau.

Sans attendre, deux détachements conduits l'un par le capitaine du génie Coffinières, l'autre par le lieutenant-colonel Chauchard, font le tour de l'île et débusquent 300 à 400 Marocains des postes qu'ils occupaient dans les maisons ou les batteries.

On les poussa ainsi jusqu'à une mosquée où la porte fut enfoncée à coups de canon et tout aussitôt les assaillants s'y précipitèrent. La lutte fut là sanglante, et plusieurs des nôtres furent tués ou blessés, entre autres un officier d'artillerie, M. Pothier, le capitaine de corvette Duquesne, le lieutenant de vaisseau Coupvent des Bois, le sous-lieutenant Martin des Pallières. Arrivée à une sorte de réduit s'enfonçant sous des voûtes obscures, les Arabes disparaissaient sans qu'on sût au juste comment se diriger à leur poursuite. Nos soldats, pleins d'audace, voulaient s'engager dans ce dédale,

mais le prince de Joinville, consulté, jugea inutile d'obtenir par la force, et au prix de nouveaux sacrifices, un résultat auquel on pouvait aboutir autrement.

Musulman en prières.

Il fit évacuer la mosquée et ordonna qu'on la cernât : effectivement le lendemain matin 140 Arabes en sortaient pour se constituer prisonniers. Nous ramassâmes en outre, sur

les divers points de l'île, environ 200 cadavres.

Dans la nuit du 15 au 16, la *Belle-Poule* qui, seule de l'escadre, était demeurée dans la passe, continua un bombardement lent de façon à empêcher le retour des Marocains dans les batteries, et au jour une seconde colonne de débarquement prit terre au pied de la ville même pour détruire par la mine et le pétard, tout ce qui était resté debout des fortifications.

Toutes les pièces enclouées, jetées à bas des remparts, les embrasures démolies, les magasins à poudre noyés, enfin trois drapeaux et neuf à dix canons de bronze enlevés comme trophées, tels furent les résultats de cette journée, qui devait être décisive pour la conclusion de la paix.

Huit jours après, le prince de Joinville regagnait Cadix en laissant dans l'île de Dzirah une petite garnison qui y demeura jusqu'au 10 septembre.

Nous n'avons point à dire ici les résultats des deux belles victoires qui venaient d'affirmer à la face de l'Europe et la volonté de faire respecter partout notre pavillon, et le pouvoir où nous étions d'imposer, quand il le fallait, ce respect par la force. Mogador et Isly aboutirent, comme on sait, à la signature du traité de 1844, le plus glorieux qui ait été signé en aucun

temps, entre Musulmans et Européens. Comme nous le disions plus haut, c'était là un résultat que la France a intérêt à ne point oublier, à notre époque moins que jamais.

CHAPITRE IV

LA FRANCE AU MAROC APRÈS ISLY ET MOGADOR.
L'EFFET DE NOS VICTOIRES.
LE TRAITÉ DE 1844 ET LA CONVENTION DE 1845.
L'ADJEROUD ET LA MOULOUYA.
L'AVENIR DU MAROC.
LE CHÉRIF D'OUEZZAN. — CONCLUSION.

Les bombardements de Tanger et de Mogador, mais surtout la victoire de l'Isly firent sur Abd-er-Rhaman une impression profonde. Non moins vive fut l'émotion causée sur la population marocaine tout entière, car la nouvelle des succès remportés à l'est et à l'ouest par notre armée et notre flotte ne pouvait être dissimulée ou démentie. La ruine de Mogador et des batteries de Tanger atteignaient la population musulmane elle-même; quant à la déroute qui avait suivi Isly elle avait eu pour messagers 30.000 fuyards, et jusque dans les repaires les plus inaccessibles du Riff ou de l'Atlas, les échos

avaient redit la défaite sanglante infligée à l'Islam.

Dans ces conditions, la consternation ne pouvait manquer d'être générale et un souverain, même absolu, est obligé en certaines occasions à tenir compte de l'opinion publique.

Ainsi fit Adb-er-Rhaman.

D'ailleurs, après la double victoire remportée sur la puissance marocaine, il nous était permis d'être modérés. En aucun temps nos prétentions n'avaient dépassé la volonté de faire reconnaître de justes droits, et si nous avions la puissance de faire payer cher à nos ennemis la mauvaise foi dont ils avaient usé vis-à-vis de nous, nous ne le voulions point. Dès le lendemain de la bataille d'Isly, le maréchal Bugeaud avait écrit à Mouley-Mohammed pour lui offrir la paix aux mêmes conditions que la veille; il était difficile d'être à la fois plus modeste et plus généreux.

Il y avait peu de jours que le prince de Joinville s'était retiré dans la baie de Cadix, quand il reçut de Bou-Selam, le pacha de Larache, une communication officieuse, tendant à appeler à Tanger un agent qui pût juger par lui-même des intentions pacifiques du gouvernement marocain. En conséquence, M. Warnier, agent consulaire, fut chargé de traverser le détroit, et le 10 septembre 1844, M. Doré de Nyon,

notre consul général, assisté du comte Decazes, duc de Glüksberg, nommé plénipotentiaire du roi pour la circonstance se rendirent à Tanger où ils furent reçus avec des honneurs qui n'avaient jamais été accordés à aucun Européen.

M. Warnier, qui s'était porté au devant des délégués français, partit le lendemain et remit au pacha de Larache un traité qui avait été rédigé à l'avance, en l'avertissant que le gouvernement français en exigeait l'acceptation dans les vingt-quatre heures, sans qu'il y fût changé un mot. Bou-Selam se rendit à toutes nos conditions.

Le pavillon fut immédiatement hissé de nouveau sur le Consulat de France et pendant que MM. de Nyon et Decazes retournaient à Cadix attendre la réponse du Sultan, des estafettes couraient à Fez pour faire apposer sur le traité la signature impériale.

Ainsi fut accepté le traité de Tanger, où entière satisfaction était accordée à nos légitimes prétentions.

Aucune puissance européenne n'avait jamais obtenu un pareil succès diplomatique au Maroc. Il était stipulé entre autres dans ce traité qu'Abd-el-Kader était mis hors la loi et qu'il devait être poursuivi sur tout le territoire de l'empire. A l'article 5 il était dit que « la délimitation des frontières entre Sa Majesté *l'Em-*

pereur des Français et celle de Sa Majesté l'Empereur du Maroc restait fixée et convenue conformément à l'état de choses reconnu par le gouvernement marocain à l'époque de la domination des Turcs en Algérie ».

Également par l'article 3, l'Empereur du Maroc s'engageait de nouveau de la façon la plus formelle et la plus absolue à ne donner, ni permettre qu'il fût donné dans ses États, ni assistance ni secours en armes, munitions ou objets quelconques de guerre à un sujet rebelle ou à un ennemi de la France.

L'article 5, relatif au tracé de la frontière, stipulait en outre de ce que nous avons dit, qu'une commission spéciale serait chargée de négocier et de déterminer sur les lieux mêmes la délimitation des deux empires.

Dès la cessation des hostilités, le maréchal Bugeaud désigna effectivement le général de La Rue comme plénipotentiaire de la France en cette occasion et ce fut par cet officier général et par le Sid Ahmida Ben Ali-Et-Sadjéai que fut tracée la frontière actuelle franco-marocaine.

Malheureusement pour nous dans la convention de 1845 — annexe au traité — la connaissance insuffisante que nos officiers avaient du pays qu'on avait à délimiter (1), le

(1) Dans le Tell, a écrit dans ses *Mémoires*, le commandant de Martimprey, adjoint au général de La Rue, notre travail était

manque de cartes, la mauvaise foi des plénipotentiaires marocains, aboutirent à faire accepter par le général de La Rue, comme point d'attache, comme tête de frontière sur le littoral méditerranéen l'embouchure de l'Oued Adjeroud, et, partant, comme frontière sur une certaine quantité de kilomètres, le cours de cet insignifiant ruisseau.

Et sous ce rapport, il est incroyable, combien l'erreur commise par la convention de 1845, a été préjudiciable au développement de notre province d'Oran.

Il était évident que la limite entre le Maghreb et l'Algérie française devait être prise à l'embouchure de la Moulouya, et se continuer par ce fleuve et son opposé par le sommet, l'oued Ghir. C'était là l'ancienne limite de la Tingitane et il ne semblait pas qu'il pût s'élever le moindre doute à ce sujet. Depuis Salluste jusqu'à O. Reclus, tout le monde a su et dit qu'il ne pouvait exister d'autre frontière commune aux deux pays, et, dans ses *Éléments pour servir à l'histoire de l'empire du Maroc*, M. Canovas del Castillo, l'éminent homme d'État et historien espagnol, a commencé son livre

facile; mais dans le Sahara c'était beaucoup moins clair et je fus conduit à une erreur grave, en m'en rapportant au témoignage du kaïd de Tlemcen et de l'Agha de la montagne de l'Ouest. Ils nous certifièrent que les Ouled-Sidi-Cheik-Gharabaf et Figuig étaient Marocains.

La grande mosquée à Ouezzan.

sur le Maroc par cette déclaration sans ambages : « Les eaux de la Mouloucha ou Moulouya, *limite naturelle de l'Algérie et de l'empire du Maroc,* marquèrent jadis, suivant Salluste, les confins du royaume numide de Jugurtha et le commencement de la Maurétanie (1). »

On n'est pas plus explicite.

« Or, la convention de 1845, dit M. A. Filias (2), qui fixa la limite de nos possessions d'Afrique, a été conclu au lendemain presque de la bataille d'Isly, c'est-à-dire à une époque où le gouvernement français n'avait encore que des notions très incomplètes sur la configuration du territoire. Le plénipotentiaire marocain put donc affirmer, sans être contredit, que l'Adjeroud formait, au nord-ouest, notre frontière naturelle, et que le pays situé au sud des K'sour (villages) étant inhabitable, la délimitation en serait superflue. On a fini par s'apercevoir que notre frontière aurait dû être fixée, non pas comme elle l'a été en 1845, et telle qu'elle l'est encore aujourd'hui, mais bien par le cours de la Moulouya et par celui de l'oued Ghir. Ces

(1) Voici le texte espagnol : Las aguas de Mulucha ó Muluya limite natural de la Algeria y del imperio de Marruecos, señalaron ya, segun refiere Salustio, el fin de los dominios del numido Yugurta, y principio de la Mauritania. » Canovas del Castillo, *Apuntes,* p. 1.

(2) *Géographie physique et politique de l'Algérie,* appendice, note A.

deux grandes rivières descendent du plateau le plus élevé de la chaîne qui traverse, de l'est à l'ouest, l'empire du Maroc et servent, en quelque sorte, de barrière naturelle entre les deux pays. »

Dans ces conditions, il devait arriver ce à quoi l'on devait s'attendre. Avec des voisins comme les habitants de Figuig, de Tafilet, des montagnes de l'Ahmour et de l'Atlas, les incursions sur notre territoire sont constantes, et notre frontière factice est franchie à chaque instant par des gens qui, souvent, ne se doutent pas qu'ils pénètrent en territoire français.

Ce qui s'est passé à Timimoun le 18 février 1901 est une nouvelle preuve du danger permanent dans lequel vivent les tribus du sud-ouest algérien soumises à notre influence. On sait qu'à cette date, le bordj de Timimoun, le poste fortifié qui commande notre grande et fertile oasis de Gourara, a été attaqué par un millier de Berbères marocains et que nous n'avons pu garder notre position qu'après un combat acharné où soixante-cinq des nôtres, dont deux officiers, ont perdu la vie.

Envoyé sur les lieux, à la hâte, le général Servière a pu chasser les rebelles et remettre les choses en état; mais n'est-il pas à prévoir que ce qui s'est passé hier se renouvellera demain?

Il est inutile de dire qu'à diverses reprises

notre diplomatie a essayé de faire reviser le traité de 1845, se heurtant toujours à un mauvais vouloir notoire. Et toujours aussi nous avons fait preuve d'une magnanimité exagérée, nous contentant d'excuses banales pour les exactions commises envers nos nationaux ou les populations indigènes soumises à l'influence française.

L'affaire de Timimoun et l'assassinat par les Maures du Riff d'un de nos compatriotes, M. Pouzet, présente cependant à notre gouvernement deux faits qui dépassaient la mesure et la réclamation formulée cette fois par notre chargé d'affaires à Tanger, M. Révoil, fut appuyée par une démonstration navale qui témoignait de la volonté de la France d'obtenir une légitime réparation, une réparation effective.

La présence dans les eaux marocaines du *Pothuau* et du *Du Chayla* nous donna des résultats immédiats. A l'arrivée de nos navires de guerre le premier drogman de notre légation fut délégué à Marrakash pour porter les demandes de réparation du gouvernement français, et, fait peut-être sans précédent dans l'histoire diplomatique du Maroc — toutes les satisfactions furent obtenues dans l'espace de quelques jours. Ces satisfactions comportaient : une considérable indemnité pécuniaire, la prison perpétuelle du gouverneur du Riff,

coupable du meurtre de M. Pouzet, le règlement de quelques affaires contentieuses en retard, intéressant des administrés de la légation de France, les excuses du Sultan pour l'affaire de Timimoun présentées, à Tanger même, à notre chargé d'affaires, par le ministre des affaires étrangères chérifien Abdelkrim ben Sliman, enfin l'envoi à Paris d'une mission chargée ouvertement de saluer le président de la République et en secret d'entamer la question épineuse de la rectification de la frontière franco-marocaine.

A la suite de pourparlers dont les détails n'ont point transpiré encore, une mission marocaine, dirigée par Si Mohammed Guebbas, délégué spécial du sultan, se rencontrait à Figuig, dans les premiers jours de février 1902, avec une mission française, ayant à sa tête le général Cauchemez. Les plénipotentiaires, accompagnés d'un bataillon français de spahis et de troupes marocaines, furent reçus à l'entrée de l'oasis par l'amel marocain, les notables du pays et par un nombre considérable d'indigènes. Ils se rendirent tout d'abord dans le ksar de Zenaga, dont les sentiments pour la France étaient réputés particulièrement hostiles et où cependant l'accueil fut plutôt sympathique. De Zenaga, les deux missions traversèrent alors les différents ksour de Figuig,

s'arrêtant aux points les plus importants, notamment à Dar-el-Berda. Pendant que cette promenade politico-militaire s'effectuait dans l'intérieur même de l'oasis, un peu plus à l'est, deux groupes d'officiers et d'ingénieurs français s'occupaient de déterminer les points de la nouvelle frontière, d'y choisir les emplacements à fortifier, étudiaient et arrêtaient le prolongement de la voie ferrée de Duveyrier par la vallée de la Zousfana.

A l'heure où nous écrivons, les travaux que nous venons de mentionner ne sont point terminés, mais ils se poursuivent avec persévérance et il faut espérer qu'à bref délai une solution conclue à la satisfaction de notre pays finira par aboutir.

Ce sera un pas important de fait en attendant l'agonie définitive de cet autre « homme malade » qui constitue l'empire chérifien.

Sans doute, au jour du règlement des comptes, nous trouverons devant nous l'Angleterre cette maîtresse gêneuse, dont, comme nous l'avons dit, la maxime politique favorite est : « personne là où ne pouvons être nous-mêmes »; mais nous avons déjà montré à la perfide Albion que nous savions agir malgré elle. Nous pourrions le lui démontrer une fois encore.

D'ailleurs, il s'en faut qu'en Angleterre même, tout le monde soit de l'avis du gouver-

nement pour admettre que la Grande-Bretagne ait un rôle actif à remplir au Maroc. Plus d'un homme politique estime qu'au contraire notre situation en Algérie nous donne d'imprescriptibles droits sur le pays de Maghreb et pour ne citer qu'une de ces appréciations, nous rappellerons ici ce qu'écrivaient récemment MM. Hooker et Ball dans un livre d'une haute portée géographique et politique intitulé *Journal of a tour in Marrocco and the great Atlas.*

« Eh bien, considérant l'état pitoyable dans lequel se trouve aujourd'hui le Maghreb, écrivent à ce sujet, les deux voyageurs anglais, on constate qu'il n'y a pour ce pays de progrès possible que par l'intervention d'un peuple éclairé ayant en vue la prospérité du naturel marocain, et assez forte pour l'atteindre en brisant la résistance de la classe dirigeante actuelle.

« Et si nous cherchons quel peut être ce peuple nous voyons immédiatement qu'*il ne peut être que la France.*

« Cette dernière nation, a déjà mené à bien une tâche aussi difficile à l'est de l'Afrique septentrionale, et comme son intérêt l'appelle à agir de même façon à l'orient, c'est-à-dire dans un pays offrant de bien plus grandes richesses naturelles, il est probable qu'elle l'eût

déjà effectuée sans la jalousie de certaines puissances européennes. »

En somme, nous l'avons dit plus haut, la puissance militaire du Maroc apparaît au premier abord sous un assez piteux aspect. 25.000 hommes, mal armés, mal commandés (1), sans instruction militaire, sans tactique, constituent aujourd'hui un bien faible appoint pour la victoire. Quant à songer que devant une invasion chrétienne le Maghreb se lèverait tout entier pour la défense du sol; le fait ne paraît pas à redouter, étant donné l'état de fractionnement des tribus, celui de guerre perpétuelle dans lequel elles vivent les unes par rapport aux autres, le mauvais entretien ou plutôt l'absence totale de routes et de communications.

Sous ce rapport, on ne pourrait tirer de conclusions pour l'avenir de ce qui se passa il y a plus de soixante ans, au moment de notre conquête d'Algérie. En 1830, nous arrivions sur la terre d'Afrique ignorant d'une façon à peu près complète et la nature du sol sur lequel nous allions combattre et le genre d'hommes contre lesquels nous allions avoir à lut-

(1) Il n'y a pas au Maroc, de généraux : le grade le plus élevé est celui de chef de bataillon. En évitant de créer des situations prépondérantes dans l'armée, les sultans ont eu un but politique. L'Empereur confie quelquefois le commandement d'une expédition à un grand personnage, mais la campagne terminée, le général d'hier est rendu à sa situation de la veille.

ter. Notre base d'opérations était la France, nous avions la mer à traverser, et nous ne disposions ni de la vapeur ni de l'électricité. Nous avions affaire à une race hardie, entreprenante, plus groupée et de beaucoup plus fanatique que les Marocains, enfin nous étions habitués à cette guerre du continent où nous étions passés maîtres à la vérité, mais dont les principes n'étaient plus applicables sur un terrain montagneux, privé de routes, de débouchés comme était alors celui de l'Algérie. Telle fut la véritable cause des échecs partiels que nous éprouvâmes de 1830 à 1840. Aujourd'hui la conquête du Maroc par la France ne présenterait plus ces difficultés, et il suffit d'énumérer comme nous venons de le faire nos causes d'insuccès à nos débuts en Afrique, pour comprendre que toutes ces anciennes sources de revers se sont changés en éléments de succès.

D'ailleurs, le passé lui-même ne serait pas pour nous décourager. Le 14 août 1844, dans la plaine d'Isly, le maréchal Bugeaud venait à bout, avec sa petite armée de 11.000 hommes, des 25.000 cavaliers et des 5.000 fantassins du sultan Abd-er-Rhaman; 3.000 Marocains environ restèrent sur le champ de bataille.

Combien en demeurerait-il aujourd'hui que l'armée du Maghzen a encore son armement d'il y a cinquante ans, quand nos soldats disposent

de l'arme redoutable actuellement aux mains de notre infanterie.

Nous l'avons dit plus haut, le jour où s'ouvrira effectivement la succession du Maroc, l'Espagne et la France, c'est-à-dire les seuls héritiers légitimes, verront se dresser devant elles les prétentions unanimes des puissances européennes et spécialement de l'Angleterre. Mais ici le passé pourra nous servir de leçon pour l'avenir, et à ce sujet nous conclurons par une anecdote.

Dans les derniers jours de 1830, alors que le drapeau français flottait définitivement sur la kasbah d'Alger, l'Angleterre qui, déjà avant l'expédition, n'avait pas manqué de déclarer qu'elle nous verrait avec peine porter nos armes dans les anciens États du dey, nous menaçait de ne jamais reconnaître notre nouvelle conquête. Des notes aigres-douces furent échangées entre les deux gouvernements, et l'on put croire un instant que l'entente entre les cabinets de Saint-James et des Tuileries allait être un moment compromise. A Paris, l'on n'avait point d'autre sujet de conversation dans les salons diplomatiques, et l'ambassadeur anglais ne manquait pas une occasion de faire miroiter devant la jeune monarchie de Juillet les conséquences qu'auraient pour elle une rupture avec l'Angleterre. Cependant, la fer-

meté du roi Louis-Philippe en cette circonstance et l'énergie du maréchal Soult, conjurèrent un danger, que la suite montra avoir été plus apparent que réel. Il y a des gens auxquels il suffit de montrer les dents pour imposer.

A une soirée des Tuileries, le duc de Dalmatie s'étant rencontré avec l'ambassadeur anglais, celui-ci crut devoir reprendre sa thèse favorite et essaya de jouer de son épée de Damoclès d'une façon inquiétante : « Mais enfin, que ferez-vous, monsieur le maréchal, si l'Angleterre se refuse définitivement à reconnaître votre conquête d'Alger? — Excellence, reprit le duc de Dalmatie, si c'est au ministre de la guerre que Votre Grâce pose la question, je lui répondrai que la France serait profondément attristée de voir le gouvernement de Sa Gracieuse Majesté lui refuser sa haute sanction dans cette affaire; mais si c'est l'homme que vous interrogez, je vous dirai franchement... que la France s'en f... »

Et nous demeurâmes à la kasbah et nous conquîmes l'Algérie.

Nous ne conseillerons jamais à un président du conseil la franchise militaire du maréchal Soult, mais nous sommes d'avis qu'avec une formule mitigée, son énergie doit être imitée.

La première condition d'existence des peuples est de ne jamais transiger sur leurs droits

et il est des instants où la diplomatie doit savoir retirer ses gants.

L'énergie et l'audace nous ont servi déjà en 1830 : nul doute qu'elles nous donneront encore à l'occasion, les résultats que nous devons souhaiter pour la gloire et la grandeur de notre patrie.

FIN.

ESPAGNE
MÉDITERRANÉE
OCÉAN ATLANTIQUE
ALGÉRIE
PAYS D'INFLUENCE FRANÇAISE
Sahara
Dunes
Massif de l'Aïatchine
Massif de Chageroune
GRAND ATLAS
ANTI ATLAS
Pays de Doukkala
Pays de Tedlah
Pays de Joussi
Pays du Sous
Collines du Bani
Adrar N'draren
Tamarakout
Tafilet
Abouam
Tafilet
Figuig
Oran
Melilla
Ceuta
Tanger
Tetouan
Fez
Taza
Mequinez
Mazagan
Saffi
Mogador (Souéra)
Santa-Cruz
Taroudant
Marra Kesch
MAROC
Oued Noun
Oued Draâh
Oued Markala
Oued Zis
Oued Ghir
Oued Zousfana
Echelle :
0 k. 50 100 150 kil
A GUIBAL del.t

TABLE DES MATIÈRES

Introduction V

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE DU MAROC

I. Orographie. — Fleuves. — Climat. — Flore. . 1

II. Les villes principales. 15

III. Tafilet et Figuig. 32

IV. Les Presidios espagnols. — Ceuta. 49

V. Le Commerce et l'Industrie. — Les Transactions. — Les Caravanes. — Poids et Mesures. 67

VI. La Population. — Les Divisions politiques. — L'Administration. — La Justice. — Les Impôts 83

VII. L'Armée marocaine. 99

DEUXIÈME PARTIE

LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES NATIONS EUROPÉENNES AUTRES QUE LA FRANCE

I. L'Allemagne au Maroc 111

II. Les Anglais, les Portugais, les Italiens et les Hollandais au Maroc 124

III. L'Espagne au Maroc. — Ripperda. — Le Blocus de Ceuta en 1720 147

IV. L'Espagne au Maroc (*suite*). — L'Expédition de 1859. — Traité de l'Oued-Ras (Wad-Ras). — Conflit de Mélilla. — Campagne de 1893. — Traité de 1894. 165

TROISIÈME PARTIE

LA FRANCE AU MAROC

I. Les premiers consuls français à Fez. — Les Expéditions de Richelieu. — Louis XIV et Mouley-Ismaël. 199

II. La France et le Maroc sous le Régent. — Louis XV et Abdallah. — Le Bailli de Suffren. — Le Traité de 1767. — Louis XVI. — Sous la Révolution. — Le Premier Empire. 219

III. La France au Maroc au XIXe siècle. — L'Algérie sous le maréchal Bugeaud. — La bataille d'Isly. — Le bombardement de Tanger. — La Flotte devant Mogador 244

IV. La France au Maroc après Isly et Mogador. — L'effet de nos victoires. — Le traité de 1844 et la convention de 1845. — L'Adjeroud et la Moulouya. — La mission du général Caumez à Figuig en 1902. — L'Avenir du Maroc. — Conclusion 278

FIN DE LA TABLE.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure). — 11-02-1500.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DT
324
G36
1902

Ganniers, Arthur de
Le Maroc d'aujourd'hui, d'hier
et de demain. Nouv. éd.

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 15 08 06 012 1